



Société anonyme au capital de 10.499.253 euros
Siège social : 89-91 Boulevard National - 92250 La Garenne Colombes
329.764.625 R.C.S Nanterre

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2007/08

(Exercice du 1^{er} janvier 2007 au 31 mars 2008)

Des exemplaires du présent Rapport Financier Annuel sont disponibles au siège social d'Avanquest Software 91 boulevard National – 92257 La Garenne-Colombes Cedex ainsi que sur le site Internet d'Avanquest Software <http://www.avanquest.com>.

INDEX

1.	ATTESTATION DU RESPONSABLE.....	3
2.	COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2008 D'AVANQUEST SOFTWARE	3
2.1.	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	3
2.2.	BILAN CONSOLIDE ACTIF	4
2.3.	BILAN CONSOLIDE PASSIF	4
2.4.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	5
2.5.	TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	6
2.6.	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	6
2.7.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2008	33
3.	COMPTES SOCIAUX D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 31 MARS 2008.....	35
3.1.	COMPTE DE RESULTAT AU 31 MARS 2008.....	35
3.2.	BILAN ACTIF AU 31 MARS 2008.....	36
3.3.	BILAN PASSIF AU 31 MARS 2008	37
3.4.	ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	37
3.5.	RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2008.....	52
4.	RAPPORT DE GESTION D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 31 MARS 2008	54
4.1.	COMPTES CONSOLIDES.....	54
4.1.1.	<i>Activité du groupe durant l'exercice</i>	<i>54</i>
4.1.2.	<i>Faits caractéristiques de l'exercice clos le 31 mars 2008</i>	<i>54</i>
4.1.3.	<i>Éléments financiers</i>	<i>55</i>
4.1.4.	<i>Situation d'endettement.....</i>	<i>57</i>
4.1.5.	<i>Perspectives d'avenir</i>	<i>58</i>
4.1.6.	<i>Événements postérieurs à la clôture.....</i>	<i>59</i>
4.2.	COMPTES SOCIAUX.....	59
4.2.1.	<i>Activité de la société durant l'exercice</i>	<i>59</i>
4.2.2.	<i>Faits caractéristiques de l'exercice clos le 31 mars 2008</i>	<i>59</i>
4.2.3.	<i>Éléments financiers</i>	<i>60</i>
4.2.4.	<i>Filiales et participations</i>	<i>62</i>
4.2.5.	<i>Situation d'endettement.....</i>	<i>62</i>
4.2.6.	<i>Perspectives d'avenir</i>	<i>63</i>
4.2.7.	<i>Événements postérieurs à la clôture.....</i>	<i>63</i>
4.3.	FACTEURS DE RISQUES	63
4.3.1.	<i>Risque clients.....</i>	<i>63</i>
4.3.2.	<i>Risque fournisseurs.....</i>	<i>63</i>
4.3.3.	<i>Risque de marché</i>	<i>63</i>
4.3.4.	<i>Risque de liquidité</i>	<i>64</i>
4.3.5.	<i>Risques technologiques</i>	<i>64</i>
4.3.6.	<i>Risques juridiques, risques liés à la Propriété Intellectuelle et Industrielle</i>	<i>65</i>
4.3.7.	<i>Risques liés aux Ressources Humaines</i>	<i>65</i>
4.3.8.	<i>Risques industriels et risques liés à l'environnement</i>	<i>66</i>
4.3.9.	<i>Assurances – Couverture des risques</i>	<i>66</i>
4.4.	INFORMATIONS GENERALES	67
4.4.1.	<i>Organigramme du Groupe</i>	<i>67</i>
4.4.2.	<i>Renseignements concernant le capital</i>	<i>67</i>
4.4.3.	<i>Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital</i>	<i>72</i>
4.4.4.	<i>Mandataires sociaux</i>	<i>73</i>
4.4.5.	<i>Commissaires aux comptes</i>	<i>75</i>
4.4.6.	<i>Règles régissant la modification des statuts</i>	<i>76</i>
4.4.7.	<i>Dividende.....</i>	<i>76</i>
4.4.8.	<i>Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.....</i>	<i>76</i>
4.4.9.	<i>Faits exceptionnels et litiges</i>	<i>76</i>
4.4.10.	<i>Avis du comité d'entreprise</i>	<i>76</i>
4.4.11.	<i>Participation des salariés au capital de la société.....</i>	<i>76</i>
4.4.12.	<i>Inventaire des valeurs mobilières.....</i>	<i>76</i>
4.4.13.	<i>Tableau des résultats des cinq derniers exercices</i>	<i>77</i>
4.5.	INFORMATIONS SOCIALES ET RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT	78
4.5.1.	<i>Informations sociales.....</i>	<i>78</i>
4.5.2.	<i>Informations relatives à l'environnement.....</i>	<i>80</i>
4.6.	CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE	80
4.7.	QUITUS	80

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE

« J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'Avanquest Software et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière d'Avanquest Software et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés. »

La Garenne-Colombes, le 4 août 2008

Bruno Vanryb

Président Directeur Général

2. COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2008 D'AVANQUEST SOFTWARE

Toutes les données sont exprimées en milliers d'euros sauf mention contraire.

2.1. Compte de résultat consolidé

	Notes	2007/08 (15 mois)	2006	2005
Chiffre d'affaires net	6.1	140 375	74 335	70 593
Matières premières et achats de marchandises		38 070	17 911	17 881
Autres achats et charges externes		37 190	20 684	16 723
Impôts, taxes et versements assimilés		1 225	964	899
Charges de personnel		39 242	19 918	19 037
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises		5 526	2 103	2 052
Autres charges et produits opérationnels courants	6.3	20 375	8 836	4 961
Résultat opérationnel courant		-1 253	3 919	9 041
Autres charges et produits opérationnels	6.4	-5 599		
Dépréciation des écarts d'acquisition	4.1	-5 000		
Résultat opérationnel		-11 852	3 919	9 041
Coût de l'endettement financier net		- 1 884	-282	-322
Autres produits et charges financiers		100	72	-7
Résultat financier	6.5	-1 785	-210	-328
Résultat courant		-13 637	3 709	8 713
Charge d'impôts	6.6	247	801	1 825
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-118	-144	
Résultat net de l'ensemble consolidé		-14 002	2 764	6 887
Part revenant aux intérêts minoritaires		-48	-	-
Résultat net part du groupe		-13 954	2 764	6 887
Résultat net part du groupe par action (en €)	6.7	-1,60	0,41	1,11
Résultat net part du groupe par action après dilution potentielle (en €)	6.7	-1,60	0,37	1,01

2.2. Bilan consolidé actif

	Notes	31/03/08	31/12/06	31/12/05
Écarts d'acquisition	4.1	94 047	34 248	33 136
Immobilisations incorporelles	4.2	9 312	6 613	4 664
Immobilisations corporelles	4.3	2 590	1 781	1 483
Actifs financiers	4.4	1 116	915	444
Titres mis en équivalence			191	
Impôts différés		2 701	1 292	1 144
Autres actifs à plus d'un an		-	-	15
Actif non courant		109 766	45 040	40 886
Actifs financiers à moins d'un an	4.4	885	364	113
Stocks et en cours		9 505	4 475	3 394
Clients et comptes rattachés	4.10	15 025	20 139	19 514
Actifs d'impôts exigibles		1 691	1 892	144
Autres créances à moins de 1 an	4.6	3 696	5 246	3 041
Royalties prépayées et divers	4.7	6 303		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.9	11 626	12 554	22 773
Actif courant	4.6	48 731	44 670	48 979
Total actif		158 497	89 710	89 865

2.3. Bilan consolidé passif

	Notes	31/03/08	31/12/06	31/12/05
Capital social		10 499	6 939	6 589
Prime d'émission, de fusion, d'apport		84 338	29 516	26 312
Réserves consolidées		12 675	18 786	14 766
Résultat net part du groupe		- 13 954	2 764	6 887
Capitaux propres part du groupe	5.1	93 558	58 005	54 554
Intérêts minoritaires		139		
Total des capitaux propres	5.1	93 697	58 005	54 554
Provisions pour risques et charges	5.2	3 450	25	24
Dettes financières à plus d'un an	5.3	17 736	1 948	5 179
Passifs d'impôts différés		1 584	546	-
Autres passifs non courants		-	1 401	2 856
Total passif non courant	5.4	19 320	3 895	8 035
Dettes financières à moins d'un an	5.3	1 138	80	3 942
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 147	11 775	9 786
Passifs d'impôts exigibles		391	1 031	1 415
Autres dettes et comptes de régularisation		18 354	14 899	12 110
Passif courant	5.7	42 030	27 785	27 253
Total passif		158 497	89 710	89 865

2.4. Tableau des flux de trésorerie consolidé

	2007/2008 (15 mois)	2006	2005
Opérations d'exploitation			
Résultat net de l'ensemble consolidé	-14 002	2 764	6 887
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	118	144	
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :			
• Amortissements et provisions nettes (hors provisions	12 881	2 281	2 151
• Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	521	355	404
• Coût de l'endettement financier net comptabilisé	2 097	584	647
• Variations des justes valeurs des instruments financiers	512		
• Charge d'impôts (y compris impôts différés) comptabilisée	247	801	1 825
• Autres éléments	493	34	0
Capacité d'autofinancement	2 867	6 963	11 914
Variation du besoin en fonds de roulement	1 577	152	-2 581
Impôts payés	-529	-3 290	-425
Intérêts financiers nets payés	-1 957	-642	-634
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 958	3 183	8 273
Opérations d'investissement			
Acquisitions immobilisations incorporelles	- 5 233	-3 629	-2 328
Acquisitions immobilisations corporelles	-1 416	-1 102	-667
Cessions immobilisations corporelles et incorporelles	112	14	2
Acquisitions d'actifs financiers	-192	-1 189	295
Cessions d'actifs financiers	138	57	97
Incidence des variations de périmètre	-10 313	-3 787	-8 532
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	-16 904	-9 635	-11 133
Opérations de financement			
Augmentations de capital	636	3 175	6 368
Encaissements liés aux emprunts	24 542	1 857	4 042
Décaissement lié aux emprunts	-9 503	-8 737	-4 946
Flux de trésorerie net lié au financement	15 675	-3 705	5 464
Variation de trésorerie	729	-10 157	2 604
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾	12 554	22 773	19 698
Variation de taux de change sur la trésorerie	-2 152	-62	471
Trésorerie à la clôture ⁽²⁾	11 131	12 554	22 773

⁽¹⁾Trésorerie et équivalents de trésorerie = 12 554 K€ - Dettes financières à court terme 0 K€

⁽²⁾ Trésorerie et équivalents de trésorerie = 11 626 K€ - Dettes financières à court terme 495K€

L'incidence des variations de périmètre s'analyse comme suit :

Montant décaissé sur acquisition Nova	-17 982
Montant décaissé sur acquisition Emme	-1 115
Montant décaissé sur acquisition Software Paradise UK	-1 173
Trésorerie nette des sociétés acquises à la date de prise de contrôle	9 957
Incidence des variations de périmètre	-10 313

2.5. Tableau de variations des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Écarts de conversion	Total capitaux propres part du groupe	Minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres consolidés au 31/12/2004	5 767	20 385	7 924	5 292	-987	38 381		38 381
Affectation du résultat			5 292	-5 292		0		0
Variation de capital de l'entreprise	822	5 546				6 368		6 368
Résultat consolidé de l'exercice				6 887		6 887		6 887
Stocks Options		381				381		381
Actions Propres			17			17		17
Variation des écarts de conversion			735		2 038	2 773		2 773
Autres variations			-253			-253		-253
Capitaux propres consolidés au 31/12/2005	6 589	26 312	13 715	6 887	1 051	54 554		54 554
Affectation du résultat			6 887	-6 887		0		0
Variations de capital de l'entreprise	350	2 825				3 175		3 175
Résultat consolidé de l'exercice				2 764		2 764		2 764
Stocks Options		379				379		379
Actions Propres			-50			-50		-50
Variation des écarts de conversion			-586		-1 921	-2 507		-2 507
Autres variations			-310			-310		-310
Capitaux propres consolidés au 31/12/2006	6 939	29 516	19 656	2 764	-870	58 005		58 005
Affectation du résultat			2 764	-2 764		0		0
Variations de capital de l'entreprise	3 560	53 690				57 250		57 250
Résultat consolidé de l'exercice				-13 954		-13 954	-48	-14 002
Variations de périmètre						0	187	187
Stocks Options		1 132				1 132		1 132
Actions Propres			-240			-240		-240
Variation des écarts de conversion			-502		-8 133	-8 635		-8 635
Autres variations								
Capitaux propres consolidés au 31/03/2008	10 499	84 338	21 678	-13 954	-9 003	93 558	139	93 697

2.6. Annexe aux comptes consolidés

Note 1. Faits marquants de l'Exercice

Suite à la décision de l'assemblée générale mixte du 30 mai 2007, l'exercice 2007/08 a eu une durée exceptionnelle de 15 mois couvrant la période du 1er janvier 2007 au 31 mars 2008. En effet, l'assemblée générale a décidé le changement de date de clôture de l'exercice afin d'homogénéiser les dates de clôture entre les groupes Avanquest et Emme. L'exercice s'ouvre désormais le 1er avril de chaque année et se clôturant le 31 mars de l'année suivante.

L'année 2007/08 représente une étape majeure dans l'évolution du groupe Avanquest.

Le 24 janvier 2007, Avanquest a procédé à l'acquisition de la totalité du capital social de la société Nova Development Corp., société basée en Californie spécialisée dans l'édition et le développement sur le territoire nord américain de logiciels de productivité destinés à l'usage personnel et aux petites et moyennes entreprises. Cette acquisition a été réalisée pour un montant de 48M\$ payé pour partie en numéraire (22M\$ payés au closing, 6,5M\$ 12 mois après et 6,0M\$ 18 mois après) et pour partie en actions Avanquest (746.268 actions Avanquest pour environ 13,5M\$).

En avril 2007, Avanquest a procédé à l'acquisition de 97,54% du capital de la société Edition Multimedia Electroniques S.A. (« EMME ») au terme d'une offre publique alternative initiée sur les actions EMME cotée sur Eurolist Paris. Le groupe EMME a pour activité l'édition d'œuvres multimédias en France, au Royaume Uni, en Allemagne ainsi qu'en Espagne. Cette opération a été réalisée pour un montant de 45,6M€ payable quasiment entièrement par remise d'actions ordinaires Avanquest Software SA en échange d'actions EMME.

Fin mai 2007, Avanquest a procédé à l'acquisition de la totalité du capital social de Software Paradise Ltd, société basée au Royaume Uni ayant pour activité la vente directe de logiciels aux entreprises via internet notamment. Cette opération a été réalisée pour un montant maximum de 1M£ payable en totalité en numéraire, dont 750.000£ payables au closing et 250.000£ payables en deux tranches successives à titre de complément de prix en cas d'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires sur douze mois.

Avanquest a également pris une participation minoritaire (25%) dans la société américaine Piria pour un prix total de 500K\$.

Ces acquisitions ont été suivies d'un profond travail de réorganisation et de rationalisation dans les quatre principaux pays où opère le groupe, portant à la fois sur les équipes, les gammes produits, les canaux de distribution et les sites afin de créer les conditions d'une croissance rentable lors des exercices futurs.

L'exercice a également été marqué par la forte baisse de l'activité avec le principal client OEM qui a lourdement pesé sur les comptes tandis qu'un nouveau contrat majeur avec Sony Ericsson a démarré en cours d'année mais n'a pas pu compenser la chute du chiffre d'affaires avec le premier client.

Note 2. Périmètre de consolidation

Note 2.1. Identité des sociétés du groupe

Sociétés	Pays	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
AVANQUEST SOFTWARE SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex Siret n°329 764 625 00045	France			Société mère
AVANQUEST FRANCE SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex Siret n°342 636 401 00073 Entrée dans le périmètre : 1/06/2001	France	100%	100%	Intégration globale
AVANQUEST AMERICA Inc 2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington, DE 19808. Entrée dans le périmètre : 7/12/2000	USA	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST SOFTWARE USA Inc 1333 W. 120 th avenue Westminster CO 80234 Entrée dans le périmètre : 1/08/1997	USA	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST PUBLISHING USA Inc 7031 Koll Center Parkway, Ste 150, Pleasanton, CA 94566 Entrée dans le périmètre : 31/12/2002	USA	100%	100%	Intégration globale
AVANQUEST ITALIA Via A. De Togni, 7 - 20123 Milano Entrée dans le périmètre: 1/07/2005	Italie	100%	100%	Intégration globale
AVANQUEST UK LTD Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY Entrée dans le périmètre : 1/01/1999	Royaume- Uni	100 %	100%	Intégration globale
MEDIAGOLD UK Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY Entrée dans le périmètre : 1/01/1999	Royaume- Uni	100 %	100%	Intégration globale
BVRP UK Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY Entrée dans le périmètre : 1/01/1999	Royaume- Uni	100 %	100%	Intégration globale
Guildsoft Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY Entrée dans le périmètre : 1/10/2001	Royaume- Uni	100%	100%	Intégration globale
AVANQUEST DEUTSCHLAND GmbH Skellstrasse 6 81 667 München Entrée dans le périmètre : 1/10/2003	Allemagne	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST IBERICA SL Calle Peru 6, Edificios Twin Golf 28290 Las Matas, Madrid Entrée dans le périmètre: 1/07/2004	Espagne	100 %	100%	Intégration globale

AVANQUEST CHINA Room 1201-HuiTong Building 569# East Jin Ling Road Shanghai 200021 Entrée dans le périmètre : 1/01/2006	Chine	100%	100%	Intégration globale
IMR UK LTD Unit 1 Bury Farm Business Park Mill Lane, Stotford Hitchin Hertfordshire SG5 4NY Entrée dans le périmètre 11/05/2006	Royaume- Uni	100%	100%	Intégration globale
FASTTRAK UK LTD 20, Greenhill Crescent, Watford Business Park, Watford Hertfordshire WD18 8JA Entrée dans le périmètre 01/06/2006	Royaume- Uni	100%	100%	Intégration globale
EMME SA 91 boulevard national 92257 La Garenne Colombes Cedex N°Siret 39358859500057 Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	France	97.54%	97.54%	Intégration globale
GSP sarl 37, rue des Mathurins 75 008 Paris N°Siret : 41312988300018 Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	France	97.54%	97.54%	Intégration globale
Mediamix 34 Avenue de la Nivéole 1020 Bruxelles Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	Belgique	97.54%	97.54%	Intégration globale
Société de Participation Emme Belgique (SPEB) 17, avenue Delleur 1170 Bruxelles Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	Belgique	97.54%	97.54%	Intégration globale
GSP LTD Meadowlane, St Ives Mintington Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	Royaume- Uni	97.54%	97.54%	Intégration globale
ANTEN Sarl 14, rue de la vieille poste 34 055 Montpellier Cedex 1 N° Siren : 350189270 Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	France	97.54%	97.54%	Intégration globale
Wings Electronic Publishing SL Dos de Mayo 202 Bajo 1° 08 013 Barcelone Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	Espagne	97.54%	97.54%	Intégration globale
GSP North America 504, West 35th Street New York, NY10001 Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	USA	97.54%	97.54%	Intégration globale
Emme Deutschland (Modern Games) IM Media Park 2 Music Tower 2 OG 50 670 Köln Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	Allemagne	97.54%	72,18%	Intégration globale
Educinvest SA 70, rue Amelot 75 011 Paris N° SIREN : 478149305 Entrée dans le périmètre : 1/04/2007	France	97.54%	97.54%	Intégration globale
NOVA Development Inc 23801 Calabasas Road Suite 2005 Calabasas CA 91302-1547 Entrée dans le périmètre : 24/01/2007	USA	100%	100%	Intégration globale
	Royaume	100%	100%	Intégration globale

NOVA UK Ltd The Software Centre East Way, Leigh Mill Industrial Estate Ivybridge Devon PL21 9GE Entrée dans le périmètre : 24/01/2007	Uni			
Software Paradise Ltd Old Station Building, 82 Cardiff Road, Caerphilly, Mid Glamorgan CF83 1JR Entrée dans le périmètre : 24/05/2007	Royaume Uni	100%	100%	Intégration globale

Les variations de périmètre par rapport au 31 décembre 2006 sont liées à l'entrée de l'ensemble des sociétés du groupe Emme (97.54% - intégration globale), des sociétés Nova Development et Nova UK (100% en intégration globale) et de Software Paradise (100% en intégration globale) tandis que la société AQ BB KK est sortie du périmètre le 30 Septembre 2007 suite à la cession des parts détenues par Avanquest. L'investissement de 25% dans la société américaine Piria créée en 2007 étant non significatif, cette participation n'a pas été incluse dans le périmètre de consolidation.

Note 2.2. Impact des variations de périmètre

Avanquest Software a acquis le 24 mai 2007, 100% de la société Software Paradise LTD.

Détermination du goodwill :	en €000
Prix d'acquisition	1 632
Coûts directement attribuables à l'acquisition	37
Juste valeur des actifs et passifs acquis	<u>116</u>
Écart d'acquisition définitif	1 553

Le 28 mars 2007, Avanquest Software a acquis 97.54% des titres d'EMME SA suite à l'offre publique alternative visant les actions de la société EMME.

Détermination du goodwill :	en €000
Prix d'acquisition	45 584
Coûts directement attribuables à l'acquisition	497
Juste valeur des actifs et passifs acquis	<u>7 442</u>
Écart d'acquisition définitif	38 640

La juste valeur des titres Avanquest émis a été calculée sur la base de la valeur cotée des titres à la date d'échange.

Avanquest Software a acquis le 24 janvier 2007, 100% de la société Nova.

Détermination du goodwill:	en €000
Prix d'acquisition en dollars	47 718
Coûts directement attribuables à l'acquisition	600
Juste valeur des actifs et passifs acquis	<u>762</u>
Écart d'acquisition définitif en dollars	47 556
Écart d'acquisition définitif en euros à la date d'acquisition	36 109
Ecart de conversion	-6 033
Ecart d'acquisition au 31 mars 2008 en euros	30 076

Ces écarts d'acquisition ont été déterminés définitivement. L'affectation du coût d'acquisition aux actifs, passifs et passifs éventuels acquis, est finalisée.

Les principaux éléments d'actifs et passifs acquis réévalués, ont été, pour Nova, les stocks de produits finis (pour 904K\$) et les frais de développement immobilisé à l'actif (452K\$). Les catalogues de Emme ont fait l'objet d'une évaluation spécifique ayant généré une diminution de leur valeur comptable historique tandis que les marques qui ne sont pas des actifs significatifs n'ont pas été réévaluées.

L'écart d'acquisition lié au groupe Emme a été affecté aux unités génératrice de trésorerie du groupe Avanquest Software sur la base des contributifs du résultat opérationnels des différents pays.

L'écart d'acquisition de Nova a été affecté à l'unité génératrice de trésorerie USA du groupe Avanquest Software. Les équipes locales d'Avanquest et de Nova et le management ont fusionné dès les premiers mois ayant suivi l'acquisition et les activités nord américaines du groupe sont maintenant totalement homogènes.

Les acquisitions des sociétés Emme, Nova et Software Paradise ont représenté un impact de 107,0 M€ sur le total du bilan consolidé du groupe Avanquest lors de leur entrée dans le périmètre de consolidation. Le détail des impacts des variations de périmètre sur l'actif et le passif consolidés est le suivant :

	Emme	Nova	Software Paradise	AQ BB	Variation Péri-mètre Actif
Ecarts d'acquisition	38 638	30 076	1 553		70 267
Immobilisations incorporelles	1 746	724			2 469
Immobilisations corporelles	383	529			911
Immobilisations financières	252	26		-67	211
Actif non courant	41 019	31 355	1 553	-67	73 859
Stocks	2 326	3 530	1		5 857
Clients et comptes rattachés	4 918	4 286	720		9 924
Autres créances	6 715	726			7 441
Trésorerie	9 213	419	274	51	9 957
Actif courant	23 172	8 961	995	51	33 179
Total actif	64 191	40 316	2 548	-16	107 038

L'impact sur le compte de résultat des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2007/2008 est présenté dans la note 8.7.

	Emme	Nova	Software Paradise	AQ BB	Variation Péri-mètre Passif
Capitaux propres	47 038	14 885	1 669	-16	63 576
Provisions	846				846
Dettes financières à plus d'un an	729	17 577			18 306
Autres passifs non courants					
Total passif non courant	729	17 577			18 306
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 629	7 761	580		19 970
Autres dettes et comptes de régularisation	3 949	92	299		4 340
Passif courant	15 578	7 853	879		24 310
Total passif	64 191	40 316	2 548	-16	107 038

Note 3. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés d'Avanquest Software au 31 mars 2008 comprennent la société Avanquest Software et ses filiales (l'ensemble désigné "Le Groupe" et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint. En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2007/2008 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (IFRS) applicables et leurs interprétations au 31 mars 2008 telles qu'adoptées par l'Union Européenne

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice 2007/2008 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 12 juin 2008.

Les normes et interprétations IFRS applicables à compter du 1er janvier 2007 n'ont pas eu d'impact dans les comptes du Groupe.

Les principes retenus pour l'établissement des informations financières résultent de l'application des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 mars 2008 ;

Les normes suivantes sont d'application obligatoire depuis le 1er janvier 2007 :

Les informations sur les instruments financiers demandées par la norme IFRS7 « Instruments financiers : informations à fournir sur les risques auxquels une entité est exposée au travers des instruments financiers et sur le management de ces risques », applicable à compter du 1er janvier 2007, ont été détaillées dans la note Règles et méthodes d'évaluation et au paragraphe 4.10.

La norme IAS1 « Amendement – Présentation des états financiers », applicable à compter du 1^{er} janvier 2007, porte sur des informations à fournir sur le capital. Les informations sont détaillées dans la note 21.

Autres normes et interprétations

Interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2007

Sont sans impact, au 31 décembre 2007, sur les comptes consolidés du Groupe :

- IFRIC 7 « Information comparative à produire en application d'IAS 29, Information financière dans les économies hyper inflationnistes » : entrée en vigueur au sein de l'Union Européenne en mai 2006, ce

texte d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er mars 2006 est relatif à l'information comparative à produire en application d'IAS 29.

- IFRIC 8 « Champs d'application d'IFRS 2 » : entrée en vigueur au sein de l'Union Européenne en septembre 2006, cette interprétation, d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er mai 2006, requiert d'appliquer IFRS 2 à toutes les transactions dans le cadre desquelles des instruments de capitaux propres sont émis, alors que la contrepartie reçue se révèle être d'une valeur inférieure à la juste valeur dudit paiement fondé sur des actions.
- IFRIC 9 « Réévaluation des dérivés incorporés » : entrée en vigueur au sein de l'Union Européenne en septembre 2006, cette interprétation, d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er juin 2006, précise que l'identification et la valorisation d'un dérivé incorporé ne doivent intervenir après la mise en place du contrat qu'à la condition que celui-ci subisse une modification qui entraîne des changements significatifs des flux de trésorerie dudit contrat, du dérivé incorporé ou de l'ensemble.
- IFRIC 10, « Dépréciation d'actifs et comptes intermédiaires », publiée en juillet 2006 et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er novembre 2006, cette interprétation précise qu'aucune reprise de dépréciation n'est possible lorsqu'une entreprise a, à l'occasion de ses comptes intermédiaires, comptabilisé une perte de valeur sur un écart d'acquisition, un instrument de capitaux propres non coté ou un actif financier comptabilisé au coût.

Normes et interprétations non encore applicables

Les états financiers du Groupe au 31 mars 2008 n'intègrent pas les éventuels impacts des normes et interprétations publiées au 31 mars 2008 mais dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts postérieurement au 31 mars 2008.

Ces textes sont les suivants :

- l'IFRS 8 « Secteurs opérationnels: information à fournir »,
- IFRIC 11 sur les actions propres et transactions intragroupes.

Par ailleurs, les textes publiés par l'IASB au 31 mars 2008 et non en vigueur dans l'Union Européenne à cette date sont les suivants :

- IAS 23 « Coûts d'emprunts », amendement de la norme existante,
- IAS 1 Révisée - Présentation des états financiers
- IAS 27 Amendée – Consolidation
- IFRS 3 Révisée – Regroupement d'entreprises
- Amendements d'IFRS 2 – Vesting conditions and cancellations
- Amendements d'IAS 32 et d'IAS 1 – Puttable financial instruments and obligations arising on liquidation
- IFRIC 12 sur les concessions de service,
- IFRIC 13 sur les programmes de fidélisation clients,
- IFRIC 14 sur les actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum.

Information sectorielle

Basée sur l'analyse des critères de risques, de rentabilité et de l'organisation interne du groupe, l'information sectorielle est présentée par zone géographique (premier niveau) et par canal de commercialisation (second niveau). Les zones géographiques retenues sont les suivantes :

- France
- Royaume-Uni
- Allemagne
- Espagne
- Italie
- Etats-Unis
- Belgique
- Chine
- Autres

Les canaux de commercialisation retenus sont les quatre canaux couverts par Avanquest:

- l'OEM
- la distribution spécialisée (« Retail »)
- la vente aux entreprises
- le commerce électronique

Les données financières présentées pour l'information sectorielle suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers globaux.

Méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés annuels comprennent les états financiers d'Avanquest Software et de ses filiales préparés au 31 mars de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales ainsi que les intérêts du groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote (filiales) sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires (coentreprises) sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Les sociétés détenues à moins de 50% mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées par mise en équivalence.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation et les méthodes y afférentes sont fournies en note 2.1.

Transactions internes au groupe

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions. Cette élimination est réalisée en totalité si l'opération est réalisée entre deux entreprises intégrées globalement, à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement et à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

Opérations en monnaie étrangère

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euros.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Écarts de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les créances à recevoir ou les dettes payables à une activité à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, constituent en substance une part de l'investissement net de l'entité dans cette activité à l'étranger ; les écarts de change liés sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus depuis le premier janvier 2003, le groupe applique la méthode dite de l'acquisition. En application de cette méthode, toute différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition est enregistrée en tant qu'écart d'acquisition à l'actif du bilan.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés au prorata de leur détention dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque l'accord de regroupement d'entreprise prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'évènements futurs, le groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du coût du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable. Le groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'identification et l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels.

La juste valeur des titres Avanquest émis a été calculée sur la base de la valeur cotée des titres à la date d'échange.

Un écart d'acquisition négatif est comptabilisé en produit lorsqu'il ne peut pas être affecté à des charges ou pertes futures identifiables.

Les normes IFRS n'apportant pas de précision sur le traitement comptable lors de l'acquisition d'intérêts minoritaires, le Groupe a maintenu la règle prévue par les normes comptables françaises, à savoir l'enregistrement en écart d'acquisition de la différence entre le prix d'acquisition des intérêts minoritaires et la quote-part de situation nette acquise, sans procéder à la réévaluation des actifs et passifs acquis

Règles et méthodes d'évaluation

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissements des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- la valorisation des paiements en actions ;
- l'évaluation des actifs incorporels et corporels lors de regroupement d'entreprises.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Frais de recherche et développement

- Phase de recherche et de développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges de l'exercice. Les frais correspondant au développement des produits sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente est établie ;
- le Groupe a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et a l'intention et la capacité de l'utiliser ou de la vendre ;
- l'immobilisation incorporelle générera probablement des avantages économiques futurs. Dans le cas d'immobilisation destinée à être utilisée en interne, son utilité doit être reconnue ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, est assurée ;
- les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement sont évaluées de façon fiable et individualisées.

Les frais de développement ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis sur une durée de 2 à 4 ans suivant la nature des projets, à compter du 1er jour du semestre suivant leur engagement, sans attendre la date de mise en vente ou le début d'utilisation du logiciel.

Avanquest Software et ses filiales procèdent à une évaluation périodique de la faisabilité technologique et commerciale de chaque développement. En cas de remise en cause de cette faisabilité il est procédé à l'amortissement exceptionnel de la valeur résiduelle des frais de développement immobilisés.

- Phase de commercialisation

Dès que le logiciel ou la nouvelle fonctionnalité sont achevés et disponibles pour la commercialisation, les frais de développement sont portés, pour la valeur nette comptable, en « logiciel ». Ils sont amortis pour leur valeur résiduelle, sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans maximum à compter du 1er jour du semestre suivant leur transfert.

Avanquest Software et ses filiales procèdent à une évaluation périodique de la durée de vie utile de chaque logiciel. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur estimée des produits futurs, il est constitué une provision pour dépréciation.

Portefeuilles clients et catalogues de titres

Les éléments des portefeuilles clients et catalogues de titres acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée fonction de la durée d'attrition de la clientèle acquise. Cette durée d'amortissement est appréciée en fonction du secteur d'activité et de la nature des produits.

A chaque clôture d'exercice, les éléments des portefeuilles clients font l'objet d'une appréciation qui peut, le cas échéant, donner lieu à constatation de dépréciation ou amortissement exceptionnel.

Autres immobilisations incorporelles

Les progiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée d'utilité estimée. La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Immobilisation	Amortissement	
	Mode	Durée
Agencements et installations	linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	linéaire	10 ans
Matériel informatique	linéaire	4 et 5 ans
Véhicules	linéaire	4 ans

Un amortissement exceptionnel est constaté en cas de perte de valeur. En cas de modification de la durée d'utilité estimée, la durée d'amortissement est modifiée et l'amortissement annuel modifié en conséquence.

Contrats de location

Les contrats de location, pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur, sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Les contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif. L'incidence fiscale de ces retraitements est prise en compte.

Participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises sur lesquelles Avanquest Software exerce une influence notable (entreprises associées) sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence : elles sont enregistrées initialement au coût et ensuite ajustées pour prendre en compte les évolutions de la quote-part du Groupe dans

l'actif net de ces entreprises. Le solde de cette quote-part apparaît à l'actif du bilan. Sa variation sur l'exercice est indiquée au compte de résultat (Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence).

Actifs financiers

Tous les investissements sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition liés à l'investissement.

- Actifs disponibles à la vente :

Conformément à la norme IAS 39 les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers autres que les prêts et créances émis par l'entreprise (autres actifs financiers), les placements détenus jusqu'à leur échéance ou les actifs financiers détenus à des fins de transaction (Valeur mobilières de placement). Sont considérés comme tels les titres détenus dans des sociétés non consolidées. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans la catégorie "actifs disponibles à la vente" sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres. Cependant, les moins-values latentes sont immédiatement constatées dans le compte de résultat si la perte de valeur est durable.

Les pertes et gains latents constatés en capitaux propres sont comptabilisés en résultat lors de la cession des titres.

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées, dont la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable (titres non cotés en bourse) sont comptabilisés à leur coût.

- Prêts et dépôts :

Les prêts et dépôts sont comptabilisés au coût amorti. Le cas échéant, ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable et est comptabilisée en résultat. Une reprise de provision peut être réalisée en cas d'évolution favorable de la valeur recouvrable.

- Actifs détenus à des fins de transaction :

Les valeurs mobilières de placement font partie de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont donc comptabilisées à leur juste valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés en résultat.

Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ de la norme IAS 32, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour les écarts d'acquisition et les immobilisations non amorties, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une évaluation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

L'unité génératrice de trésorerie est selon l'organisation locale d'Avanquest Software, soit l'entité juridique soit un regroupement de plusieurs entités juridiques au sein d'un même pays. Le regroupement de plusieurs entités juridiques est opéré dès lors qu'il y a unicité de direction et de management local et que les équipes ont été regroupées opérationnellement afin de profiter de synergies.

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs après impôt. Ces calculs s'appuient sur un plan prévisionnel à 5 ans élaboré par le management du pays et revu par le Direction Générale et la Direction Financière du Groupe. Les flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans sont extrapolés avec un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. L'ensemble des flux est actualisé avec un taux d'actualisation de 10,93% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées.

Hormis pour les écarts d'acquisition, les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et fournitures sont valorisés au prix d'achat majoré des frais d'approvisionnement. Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti (PEPS)) et de la valeur nette de réalisation.

Les marchandises en stock sont valorisées au prix de revient suivant la méthode premier entré premier sorti. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque ce prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation estimée.

Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matières premières, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux directs, à l'exclusion des frais généraux administratifs.

La valeur nette de réalisation des matières premières et des autres éléments stockés tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

Les marges intra-groupe sont neutralisées.

Clients et autres créances d'exploitation

Les créances clients et les autres créances d'exploitation sont des actifs courants valorisés à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Royalties prépayées

Lorsqu'une avance sur royalties est versée dans le cadre d'un contrat d'édition ou de coédition, le montant est porté à l'actif du bilan. Le montant correspondant à la royauté due sur les ventes réalisées est ensuite passé en diminution du compte de royalties prépayées et en charge de l'exercice.

S'il s'avère que les perspectives de ventes laissent à penser que les avances de royalties ne seront pas utilisées en totalité en raison de ventes insuffisantes, une provision pour risques est passée au passif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque et la caisse.

Les équivalents de trésorerie comprennent les titres monétaires et obligataires, les parts d'OPCVM placés dans un horizon de gestion à court terme. Ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat.

Pour les instruments cotés, la société retient le cours à la date de clôture et la valeur liquidative pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

Actions propres

En cas d'achat d'actions propres, et quels qu'en soient les motifs, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont enregistrés comme une variation de capitaux propres.

Les actions ainsi acquises sont donc déduites du total des capitaux propres jusqu'à leur annulation ou cession ultérieure.

Les incidences des éventuelles cessions ne sont pas prises en compte dans le résultat consolidé mais en variation des capitaux propres.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe se compose principalement du chiffre d'affaires de l'activité Logiciels, cœur de métier du Groupe, de l'activité Services et du chiffre d'affaires « divers », consistant essentiellement en la vente de matériels périphériques.

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

- Les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré prorata temporis sur la durée de la période correspondante.
- Les prestations de maintenance sont reconnues en chiffre d'affaires prorata temporis sur la durée du contrat.
- Les prestations de services (assistance, formation...) sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la réalisation des prestations, selon la méthode de l'avancement. Si ces prestations font l'objet d'un forfait, une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée.

Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change, les intérêts sur emprunts et les revenus de placement.

Impôts sur le résultat

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont constatés pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante, celle-ci dépendant des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des derniers taux d'impôts connus. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue. Les taux retenus au 31 mars 2008 sont :

Allemagne	33,00%
Espagne	30,00%
États-Unis	35,28%
France	33,33%
Royaume-Uni	30,00%

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale, sous la tutelle d'une seule et unique autorité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante.

Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche a été considéré comme relevant de la norme IAS 20 Subventions publiques. La part du crédit impôt recherche affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de cet actif. Le produit est comptabilisé en "Autres charges et produits opérationnels" au fur et à mesure de l'amortissement des actifs incorporels auxquels il est rattaché.

Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges de personnel.

Résultat par action

Le résultat par action non dilué correspond au résultat net part du Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions.

Engagements de retraite

Les régimes à cotisations définies sont les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au titre desquels le groupe Avanquest verse des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés. Elles sont enregistrées en charges lorsqu'elles sont encourues au même titre, par exemple, que les traitements et salaires. Les régimes à cotisations définies ne recèlent pas d'engagement futur pour le Groupe. Ils ne donnent donc pas lieu à constitution de provision.

Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le groupe Avanquest est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus.

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies correspondent aux indemnités de départ en retraite. Les indemnités de départ en retraite sont directement liées à l'application de la convention collective. Elles concernent

les indemnités à verser en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés. Les prestations ainsi calculées sont actualisées et comptabilisées au bilan.

Le calcul de l'engagement est effectué selon la méthode des unités de crédit projetées. Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture correspond au taux de rendement des emprunts obligataires d'Etat.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de la clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est supérieure à un an. Elles comprennent les provisions pour litiges.

Engagements hors bilan

Le groupe Avanquest a défini et mis en place un reporting visant à recenser ses engagements hors bilan et à en connaître la nature et l'objet. Ce processus prévoit la transmission par les filiales consolidées, dans le cadre des procédures de consolidation, des informations relatives aux engagements de garanties données et reçus.

Stock-options et actions gratuites

La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Pour évaluer la juste valeur des options et des actions gratuites accordées, le modèle Black & Sholes d'évaluation d'options a été utilisé. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont frappés de conditions d'incessibilité, leur juste valeur prend en compte le coût de l'incessibilité. Le cas échéant, l'impossibilité de percevoir des dividendes est également prise en compte dans le calcul de juste valeur.

La volatilité annualisée retenue s'élève à 30% pour les plans pris en compte au 31 mars 2008.

Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu, net des coûts d'émission.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Instruments de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats couverture de change. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Dès lors qu'elles sont qualifiées comptablement de couverture, il convient de distinguer :

- les couvertures de juste valeur, qui couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ;
- les couvertures de flux de trésorerie, qui couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs.

Concernant les couvertures de juste valeur, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à sa juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Parallèlement tout profit ou perte sur l'élément couvert vient modifier la valeur comptable de cet élément en contrepartie d'un impact au compte de résultat.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie futurs, la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat de l'exercice.

Note 4. Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan

Note 4.1. Ecarts d'acquisition figurant à l'actif

Les écarts d'acquisition s'élèvent à 94.0 M€ en valeur nette. Les variations principales sur l'exercice proviennent des acquisitions d'Emme et de ses filiales (+38.6M€), de Nova (+30.1M€) et de Software Paradise UK (+1.6M€) ainsi que d'une diminution des écarts d'acquisition (et des dettes sur immobilisations) due au non paiement d'une partie des compléments de prix pour Vcom (-1.7M€) et Magnaways (-1.0M€).

Les tests de dépréciation ont conduit à constater une perte de valeur de 3M€ pour l'UGT France et 2M€ pour l'UGT Allemagne.

	Ecarts d'acquisition nets au 31/12/2005	Ecarts d'acquisition nets au 31/12/2006	Mouvements de l'exercice	Ecart de change	Autres variations	Dépréciations	Ecarts d'acquisition nets au 31/03/2008
Avanquest UK	4 465	9 386	1 553				10 939
GSP UK			23 000				23 000
TOTAL UK	4 465	9 386	24 553				33 939
UGT USA	22 793	18 865	35 621	-9 007			45 479
UGT Allemagne	5 857	5 901	4 700			2 000	8 601
UGT France	21	21	8 938			3 000	5 959
UGT Espagne		75			-5		70
TOTAL	33 136	34 248	73 812	- 9 007	-5	5 000	94 048

Note 4.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de :

- concessions, brevets et logiciels
- portefeuilles clients
- frais de R&D

Note 4.2.1. Concessions brevets, logiciels

Tous les projets immobilisés continuent de répondre aux critères de rentabilité commerciale, aucun d'entre eux n'a donc fait l'objet d'une perte de valeur ou d'un amortissement complémentaire.

L'affectation définitive de l'écart d'acquisition de Emme a conduit à retenir une valeur de 70 K€ pour les actifs Musicalis et de 483 K€ pour les actifs Hachette Multimédia. Le taux d'actualisation utilisé est de 10,93%.

Note 4.2.2. Portefeuilles clients

Ce poste est constitué des portefeuilles clients OEM acquis le 23 décembre 1998 auprès de la société suédoise TRIO AB. Compte tenu du secteur d'activité et de la nature des produits, les éléments relatifs aux portefeuilles clients sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 10 ans à compter de la date d'acquisition.

L'étude des perspectives commerciales liées aux clients composant ce portefeuille n'a pas donné lieu à la constatation d'une dépréciation complémentaire.

	Brut	Amortissement	Net
Portfeuille client OEM Trio	1 694	1 435	259
Total	1 694	1 435	259

Note 4.2.3. Mouvements ayant affecté les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

	Brut 31/12/05	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Brut 31/12/06	Amort.et provisio n 31/12/06	Net 31/12/06	Net 31/12/05
Frais de Développement	1 373	+2 690	-1 127	-90	2 846	68	2 778	944
Concessions, brevets	7 312	+939	-978	-219	7 054	3 725	3 329	3 133
Portefeuilles clients	1 794		-100		1 694	1 201	493	577
Dépôts	13			+4	17	4	13	10
Total	10 492	+3 629	-2 205	-305	11 611	4 998	6 613	4 664

	Brut 31/12/06	Acquisitions	Cessions/ Virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Brut 31/03/08	Amort.et provision 31/03/08	Net 31/03/08	Net 31/12/06
Frais de développement	2 846	4 125	-3 117	423	4 277	427	3 850	2 778
Concessions, brevets	7 054	613	+2 366	+273	10 306	6 121	4 185	3 329
Portefeuilles clients	1 694				1 694	1 420	274	493
Dépôts	17				17	5	12	13
Autres	0	495	-50	630	1 075	85	990	-
Total	11 611	5 233	-801	1 325	17 367	8 056	9 312	6 613

Note 4.3. Mouvements ayant affecté les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

	Brut 31/12/05	Acquisitions	Cessio ns/ Vireme nt poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 31/12/06	Amort. 31/12/06	Net 31/12/06	Net 31/12/0 5
Agencements, aménagements et installations	1 139	+474	-609	-8	996	370	626	515
Matériel de transport	105	+68	-118	+105	160	61	99	56
Matériel et mobilier de bureau & informatique	3 754	+559	-1	+62	4 374	3 318	1 056	913
Total	4 998	1 101	-728	+159	5 530	3 749	1 781	1 484

	Brut 31/12/06	Acquisitions	Cessions/ Virement poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 31/03/08	Amort. 31/03/08	Net 31/03/08	Net 31/12/06
Agencements, aménagements et installations	996	682	-86	237	1 829	508	1 321	626
Matériel de transport	160	63	-78	106	251	91	160	99
Matériel et mobilier de bureau & informatique	4 374	584	-154	-149	4 655	3 570	1 085	1 056
Autres		89	-55	-11	23		23	1 056
Total	5 530	1 418	-373	183	6 759	4 168	2 590	1 781

Note 4.4. **Mouvements ayant affecté les actifs financiers**

Les immobilisations financières ont évolué comme suit :

	Brut 31/12/05	Acquisitions	Cessions/ Virement poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Brut 31/12/06	Prov. 31/12/06	Net 31/12/06
Actifs financiers disponibles à la vente	406	909	-406		909	-	909
Autres actifs financiers	151	280	-51	-10	370	-	370
Total	557	1 189	-457	-10	1 279	-	1 279

	Brut 31/12/06	Acquisitions	Cessions/ Virement poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Brut 31/03/08	Prov. 31/03/08	Net 31/03/08
Actifs financiers disponibles à la vente	909	346	-46		1 301		1 301
Autres actifs financiers	370	104	-21	247	700	0	700
Total	1 279	450	-67	207	2 001		2 001

Note 4.5. **Amortissements des actifs**

Les dotations des exercices 2006 et 2007/08 sont réparties comme suit :

	Amort. 31/12/05	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amortissements cumulés au 31/12/06
Frais de développement	429	84	-445		68
Frais d'établissement	3	1			4
Concessions, brevets	4 179	1 198	-1 412	-240	3 725
Portefeuilles clients	1 217	156	-172		1 201
Total immobilisations incorporelles	5 828	1 439	-2 029	-240	4 998
Immobilisations corporelles	3 515	810	-635	59	3 749
Total	9 343	2 249	-2 639	-181	8 772

	Amort. 31/12/06	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amortissem ents cumulés au 31/03/08
Frais de développement	68	1 256	-895	-2	427
Frais d'établissement	4	1	-1	-1	3
Concession. brevets	3 725	2 628	-53	-179	6 121
Portefeuilles clients	1 201	219			1 420
Autres		85			85
Total immobilisations incorporelles	4 998	4 189	-948	-182	8 056
Immobilisations corporelles	3 749	1 142	-155	-568	4 168
Total	8 747	5 331	-1 103	-750	12 224

Note 4.6. **Actif courant**

L'actif courant est composé de :

	31/03/08	31/12/06	31/12/05
Immobilisations financières à moins d'un an	885	364	113
Stocks et en-cours (valeurs brutes)	11 760	5 153	3 947
Provisions pour dépréciation des stocks	-2 255	-678	-553
Clients et comptes rattachés	16 614	21 283	20 477
Provisions pour dépréciation des comptes clients	-1 589	-1 144	-963
Actifs d'impôts exigibles	1 691	1 892	144
Autres créances à moins d'un an	3 696	3 724	1 890
Royalties prépayées et divers	6 303	1 521	1 150
Trésorerie	11 626	12 555	22 773
Total	48 731	44 670	48 978

Note 4.7. **Royalties prépayées et divers**

Les principaux montants inscrits en comptes de royalties prépayées et divers sont :

	31/03/08	31/12/06	31/12/05
Royalties prépayées	5 216	272	172
Loyers	327	253	138
Autres	761	995	840
Total	6 303	1 520	1 150

Note 4.8. **Couverture des risques de change**

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 5 M\$ en 2007/08.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget. Au 31 mars 2008, aucune couverture n'était en place.

Note 4.9. **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie (11.6 M€) est composée essentiellement de placements monétaires dont la valeur de réalisation est identique à la valeur dans les livres.

Note 4.10. **Echéancier des créances clients**

Créances clients (valeurs brutes)	Non échues	Echues depuis moins de 90 J	Echues depuis plus de 90 J
16 614	7 599	7 060	1 955

Le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 37M€ et représente 26,5% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice (contre 41,5% l'exercice précédent).

Au cours de l'exercice 2007/08, le chiffre d'affaire réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 5,2% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 3,9%, le troisième client 3,6% et le quatrième 2,7%.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes d'Avanquest Software et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

Le groupe dispose par ailleurs d'une police d'assurance crédit.

Note 5. Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

Note 5.1. Capitaux propres

- Capital

Au 31 mars 2008, le capital de la société AVANQUEST SOFTWARE SA est composé de 10 499 253 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie.

- Evolution du nombre d'actions

Au cours de l'exercice le nombre d'actions a évolué comme suit :

Au 31/12/2006	6 939 103
Création d'actions nouvelles	
Conversion d'options accordées aux salariés	60 056
Conversion de BSA	63 219
Titres émis au titre de l'acquisition d'IMR	43 834
Titres émis au titre de l'acquisition d'Emme	2 646 773
Titres émis au titre de l'acquisition de Nova	746 268
Au 31/03/2008	10 499 253

- Autres titres donnant accès au capital

Le tableau ci-dessous, établi au 31 mars 2008, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	10/07/01	18/12/02	21/04/04	3/10/06
Nombre de titres autorisés	500 000	150 000	150 000	340 000
Date du conseil d'administration	5/10/01	14/01/03	21/04/04	8/11/06
Nombre de titres attribués au 31/03/2008	499 875	149 500	149 250	295 500
Nombre de bénéficiaires	160	30	12	28
Dont dirigeants	2	1	1	0
Prix de souscription	3,93€ 7,12€ 4,69€ 5,16€ 8,05€	5,16€ 8,05€ 16,14€	8,37€ 9,21€ 12,62€ 15,26€	15,66€ 15,38€ 5,83€
Conditions d'exercice	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 31/03/2008	419 020	145 167	147 583	95 333
Titres souscrits au 31/03/2008	323 310	37 966	13 333	0
Titres potentiels maximum*	95 711	107 201	135 084	318 333

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Les attributions d'options de souscriptions postérieures au 7 novembre 2002 ont donné lieu à détermination de la juste valeur des options attribuées et constatation d'une charge dans le compte de résultat. Les justes valeurs des options attribuées ont été les suivantes:

- Attribution du 14/01/03 : 2,21€ par option

- Attribution du 1/12/03 : 3,44€ par option
- Attribution du 24/04/04 : 3,58€ par option
- Attribution du 14/09/04 : 3,94€ par option
- Attribution du 27/01/05 : 5,40€ par option
- Attribution du 13/09/05 : 6,64€ par option
- Attribution du 8/11/05 : 7,02€ par option
- Attribution du 7/11/06 : 3,74€ par option
- Attribution du 6/07/07 : 3,67€ par option
- Attribution du 12/02/08 : 1,40€ par option

Les tableaux ci-dessous, établis au 31 mars 2008, récapitulent la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions :

Bénéficiaires	Dirigeants Avanquest SA	Actionnaires Elibrium	Actionnaires V Com/Netcomm
Date d'assemblée	15/01/04	21/04/04	31/03/05
Nombre de titres autorisés	300 000	121 653	174 980
Nombre de bénéficiaires	6	12	46
Dont dirigeants Avanquest	6	1	0
Date du conseil d'administration	14/09/04	21/04/04	31/03/05
Nombre de titres attribués au 31/03/2008	300 000	121 653	174 980
Prix de souscription	7,59€	11,28€	13,60€
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse		Sur 2 ans en fonction de l'earn-out des sociétés V Com et Netcomm
Droits acquis au 31/03/2008	300 000	121 653	3 000
Titres souscrits au 31/03/2008	220 000	71 568	0
Titres potentiels maximum*	80 000	50 085	3 000

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Bénéficiaires	Administrateurs Avanquest	Actionnaires FastTrak	Actionnaires IMR	Administrateurs Avanquest
Date d'assemblée	3/10/06	3/10/06	3/10/06	28/03/07
Nombre de titres autorisés	110 000	53 740	77 655	250 000
Nombre de bénéficiaires	7	2	5	2
Dont dirigeants	3	0	0	2
Date du conseil d'administration	8/11/06	3/10/06	3/10/06	28/03/07
Nombre de titres attribués au 31/03/2008	95 000	53 740	77 655	250 000
Prix de souscription	15,66	13,77	13,77	16,63
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires	En fonction d'objectifs de cours de bourse
Droits acquis au 31/03/2008	31 667	0	43 834	0
Titres souscrits au 31/03/2008	0	0	43 834	0
Titres potentiels maximum*	95 000	53 740	33 821	250 000

* Tenant compte des options perdues ou annulées

L'assemblée générale d'Avanquest a autorisé par ailleurs la mise en place de deux plans d'attribution d'actions gratuites pour un nombre maximum de 270.745 actions. Le conseil d'administration qui s'est tenu le 7 novembre 2006 a mis en place le premier plan et attribué un total de 50.000 actions au bénéfice de 4 personnes. Le conseil d'administration qui s'est tenu les 10 mai et 30 mai 2007 a mis en place le deuxième plan et attribué un total de 168.500 actions au bénéfice de 17 personnes

En supposant que tous les droits rattachés aux options et aux bons de souscription d'actions autorisés deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 1.507.720€

Le capital social serait ainsi porté de 10.499.253€ à 12.006.973€ soit une augmentation en pourcentage de 14,4% étalée dans le temps entre 2008 et 2015. Il est cependant nécessaire de noter que :

- Les bons de souscription et une partie des options de souscription ne seront exercés que si certains objectifs de croissance de chiffre d'affaires ou de résultat sont atteints.
- Deux tiers environ des actions potentiellement à créer proviennent d'options ou de bons de souscription d'actions dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.

Note 5.2. Provisions pour risques et charges

L'entrée dans le périmètre du groupe Emme s'est traduite par une augmentation de 1.751K€ des provisions pour risques principalement chez Emme France (1,3M€) et Emme Deutschland (0,4M€).

	Provisions 31/12/06	Dot° exploit°	Rep. Exploit°	Autres dot° Exploit°	Mouv. périmètre	Utilisation	Provisions 31/03/08
Provisions pour risques et charges	24	109	0	1 936	1 751	371	3 450

Au 31 mars 2008, les principaux risques et charges provisionnés concernent des frais de départ (1,9M€) et le risque de recouvrement de certaines avances sur royalties chez Emme SA (1,4M€).

Note 5.3. Dettes financières

En 2006, Avanquest Software SA a mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio dettes financières nettes/fonds propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3.

Au 31 mars 2008, l'utilisation de la ligne de crédit est de 17,3M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 14M\$ soit 8,5M€) et Avanquest Software SA respecte tous les « covenants ».

Au cours de l'exercice les dettes ont évolué comme suit :

	31/12/06	Augmentation s	Remboursement s	Variation périmètre e/ Variation change	31/03/08
Emprunts auprès d'établ. de crédit	1 859	24 536	9 424	862	17 833
Autres dettes financières	167	6	79	-56	38
Concours bancaires courants	0	494			494
Instruments financiers passifs		365			365
Intérêts courus non échus	2	141		1	144
Total	2 028	25 542	9 504	806	18 874

L'augmentation au cours de l'exercice provient essentiellement de l'acquisition de la société Nova Development financée en partie en numéraire en utilisant les lignes de crédit disponibles.

Note 5.4. Passif non courant

L'utilisation de la ligne de crédit décrite ci-dessus constitue une dette financière à plus de 1 an à hauteur de 17,7M€. La partie des dettes financières ayant une échéance supérieure à 5 ans est de 6,4M€. Les autres passifs non courants sont composés de passif d'impôts différés des filiales américaines pour 1,6M€. Ces passifs ont une échéance non définie mais supérieure à 1 an.

Note 5.5. Risque de taux

Les emprunts contractés par Avanquest Software SA (17,3 M€) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois pour la partie tirée en euros ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en devise. Le solde des emprunts (0,5M€) est à taux fixe.

Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place pour des montants de 7 M\$, pour la partie de la ligne tirée en dollars et 8 M€ pour la partie tirée en euros.

La valeur de marché au 31 mars 2008 des instruments dérivés de taux est de -365 KEUR.

Note 5.6. Risque action

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaire dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société (présenté en réduction des capitaux propres), soit 48.978 actions au 31 mars 2008, est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

Note 5.7. Passif courant

Le passif courant se compose principalement de :

	31/03/08	31/12/06	31/12/05
Dettes financières à moins d'un an	1 138	80	3 942
Dettes fournisseurs	22 147	11 774	9 786
Dettes fiscales et sociales	6 105	6 653	4 901
Impôt exigible	391	1 031	1 415
Produits constatés d'avance	3 663	2 664	2 300
Dettes sur acquisitions	5 243	3 362	2 710
Autres	3 343	2 220	2 199
Total	42 030	27 784	27 253

Note 6. Notes sur le compte de résultat

Note 6.1. Analyse de la répartition du chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires par pôle d'activité s'analyse comme suit :

En €000	2007/2008 (15 mois)	2006	2005
Logiciels	129 236	65 714	62 220
Services	10 705	7 980	6 447
Divers	435	641	1 926
Total	140 375	74 335	70 593

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit :

En €000	2007/2008 (15 mois)	2006	2005
France	21 031	9 246	8 987
Etats-unis	61 770	34 127	34 526
Grande bretagne	35 042	15 746	14 030
Allemagne	9 169	9 679	8 861
Autres pays d'europe	8 048	4 113	1 802
Autres pays	5 315	1 424	2 387
Total	140 375	74 335	70 593

Note 6.2. **Indemnités de départ à la retraite**

Le montant des engagements de retraite, calculé suivant la méthode rétrospective (dite « unités de crédit projetées ») s'élève à 280K€ au 31 mars 2008 et a été entièrement provisionné dans les comptes. La charge de l'exercice est de 79 K€ se décomposant en coût des services rendus de 70 K€, coût financier de 11K€ et coût actuariel de -2K€. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	4,19%
Age de départ en retraite :	65 ans
Taux d'inflation annuel :	2,00%
Augmentation des salaires :	0 à 4% suivant l'âge

Note 6.3. **Autres produits et charges opérationnels courants**

Ce poste regroupe des produits et des charges opérationnels courants pour 20,4M€, dont plus de la moitié concerne les redevances versées sur les contrats d'édition.

Note 6.4. **Autres produits et charges opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels incluent des charges de restructuration pour un montant de 5 599 K€ (dont 4 229 K€ concernent des frais de départs de salariés).

Note 6.5. **Analyse du résultat financier**

Le résultat financier s'inscrit en perte de 1,8 M€. L'essentiel provient des intérêts sur emprunts nets des revenus de placement.

Note 6.6. **Impôts sur les bénéfices**

La charge d'impôt nette de l'exercice est de 248 K€ soit un taux d'impôt effectif de 1,82% contre 801K€ pour l'exercice 2006 soit un taux moyen de 22% identique au taux moyen de 2005.

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

31/03/2008	
Résultat imposable	-13 637
Impôt théorique (33,33%)	-4 535
Impôt au compte de résultat	248
Taux d'impôt effectif	-1,82%
Différence	-4 793
Dont	
Utilisation déficit reportable	1 237
Economie d'impôts non traduite dans les comptes consolidés en raison de situations déficitaires	-3 843
Ajustements de consolidation non déductibles (1)	-2 044
Différences entre taux locaux et taux de la mère	101
Autres différences	-244

(1) Les ajustements de consolidation non déductibles portent sur les amortissements de goodwill et les charges liées aux stock-options.

Impôts différés actifs	en €000
A nouveau au 01/01/2007	1 292
Variation de l'exercice en compte de résultat	1 216
Impact des variations de change et de périmètre	193
Solde au 31/03/2008	2 701

Impôts différés passif	en €000
A nouveau au 01/01/2007	546
Variation de l'exercice en compte de résultat	1 128
Impact des variations de change et de périmètre	-92
Solde au 31/03/2008	1 584

Note 6.7. **Résultat par action**

	31/03/08	31/12/06	31/12/05
Numérateur (en milliers d'euros)			
Résultat net part du groupe (a)	-13 954	2 764	6 887
Dénominateur			
Nombre moyen d'action en circulation (b)	8 719 178	6 763 992	6 177 710
Effet dilutif des stocks options, actions gratuites et BSA	414 727	618 563	637 349
Nombre moyen pondéré d'actions théorique (c)	9 133 905	7 382 555	6 815 059
Résultat de base par action (euros) (a/b)	-1,60	0,41	1,11
Résultat dilué par action (euros) (a/c)	-1,60 (1)	0,37	1,01

(2) Le résultat net étant négatif le résultat dilué par action est considéré comme étant égal au résultat par action avant dilution.

Note 6.8. **Compte de résultat par destination**

	31/03/08 (15 mois)	31/12/2006	31/12/2005
Chiffre d'affaires	140 375	74 335	70 593
Coût des produits vendus	63 297	25 804	23 336
Frais de recherche et développement	8 475	6 331	6 256
Frais de support et services	4 258	2 792	2 879
Frais commerciaux et marketing	33 595	19 670	15 377
Frais généraux et administratifs	32 002	14 488	13 663
Résultat opérationnel courant	-1 253	5 250	9 082
Autres produits et charges opérationnels	-10 599	-1 331	-42
Résultat opérationnel	-11 852	3 919	9 040
Résultat financier	-1 785	-210	-328
Impôts nets	-247	- 801	-1 826
Quote-part des sociétés mises en équivalence et intérêts minoritaires	-70	-144	
Résultat net part du groupe	-13 954	2 764	6 886

Les autres produits et charges opérationnels en 2007/08 sont composés pour 4,2 M€ de coûts de réductions d'effectifs et pour 1,4 M€ d'autres frais de restructuration.

Note 7. Notes sur les engagements hors bilan

Note 7.1. **Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations**

Les objectifs prévus dans les contrats d'acquisition de V Communications et Magnaways déclenchant les éventuels compléments de prix n'ayant pas été atteints, aucun complément n'a été payé pour ces deux acquisitions. Il n'existe plus d'engagement de complément de prix pour ces deux acquisitions.

L'acte d'acquisition de la société FastTrak Software Publishing Ltd prévoit le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires en 2006/07 et 2007/08. Les objectifs prévus ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 0,7M€) en dettes. Ce complément de prix serait payé par émission de 53.740 bons de souscription d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest.

L'acte d'acquisition de la société IMR UK Ltd prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires en 2006/07 et 2007/08. Les objectifs prévus la première année ayant été atteints le complément de prix total a été versé. Les objectifs de la deuxième année ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 0,5 M€) en « Autres dettes ». Ce complément de prix serait payé par émission de 33.821 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest Software et un paiement en numéraire de 44 K€ soit 55 K€.

L'acte d'acquisition de la société Software Paradise Ltd prévoit également le versement d'un complément de prix d'un montant maximum de 250 K€ (soit 371 K€) à verser en deux fois, pour moitié à l'expiration d'une première période de 6 mois à expiration 15 Novembre 2007 et une deuxième période de 6 mois à expiration le 15 Mai 2008 en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires. Les objectifs de la première période ayant été atteints un premier paiement de 125 K€ (soit 175K€) a été effectué au bénéfice des vendeurs. Par ailleurs les objectifs de la seconde période ayant des chances raisonnables d'être atteints Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix soit 125K€ (157K€ au cours du change du 31 mars 2008 en « Autres dettes »).

Il n'y a aucun autre complément de prix sur les acquisitions réalisées au cours des dernières années.

Note 7.2. Options de souscription d'actions

Les Assemblées Générales Extraordinaires du 16 juillet 1998, 10 juillet 2001 et 18 décembre 2002 ont autorisé le Conseil d'Administration à émettre, au bénéfice des salariés du groupe Avanquest, des options de souscription d'actions attribuées gratuitement et donnant droit à leurs titulaires de souscrire à une ou deux actions de la société.

Le Conseil d'Administration a attribué, à ce jour, 62.874 options au bénéfice de salariés français qui n'ont pas été encore exercées. Le rabais excédentaire donne lieu à cotisations sociales l'année au cours de laquelle les options sont levées. La dette potentielle de cotisations sociales qui découlerait de la souscription de l'ensemble des droits attribués aux salariés français peut être estimée au 31 mars 2008 à 31 K€. Cette dette non certaine n'est pas provisionnée dans les comptes.

Note 7.3. Engagement en matière de crédit bail

La valeur des biens financés par contrats de crédit-bail s'élève à 250 K€. Ces biens d'une valeur non significative ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe.

31/03/2008	
Valeur d'origine	250
Amortissements	
Cumul exercices antérieurs	116
Exercice 2008	66
Total	182
Valeur nette	68
Redevances payées	
Cumul exercices antérieurs	121
Exercice 2006	63
Total	184

Les engagements de la société au titre, d'une part, du prix d'achat résiduel et, d'autre part, des redevances restant à payer représentent :

31/03/2008	
Redevances restant à payer	
A un an au plus	20
A plus d'un an	25
Total	45
Prix d'achat résiduel	0
Total	45

Note 7.4. Engagements de garanties donnés

Aucun engagement de garantie n'a été donné par la société.

Note 7.5. Nantissements donnés

Dans le cadre de l'obtention de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 26 M€, Avanquest a nanté auprès de certaines banques 638.887 actions de sa filiale Avanquest France (soit 75% des titres détenus) et 362.742 actions de la société Emme (soit 15% des titres détenus).

Note 7.6. Engagements de garanties reçus

Les actionnaires de la société GUILDSOFT ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société GUILDSOFT au 30 septembre 2001. Cette garantie a expiré pour l'essentiel de ses éléments. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie, et ce jusqu'en septembre 2008.

Les actionnaires de la société MEDIAGOLD LTD ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société MEDIAGOLD LTD au 30 septembre 2003. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie et ce jusqu'au 6 octobre 2010.

L'actionnaire de la société OUTSOURCE S.L a délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments du fonds de commerce acquis par Avanquest Iberica SL.

Les actionnaires de la société V Communications Inc ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société V COMMUNICATIONS Inc au 31 janvier 2005. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie. Les actionnaires de la société DR POTT Wirtschaftsberatung GmbH ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Dr POTT Wirtschaftsberatung GmbH au 30 juin 2005. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie. Les actionnaires de la société IMR Ltd ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société IMR Ltd au 30 avril 2006. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société FastTrak ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société FastTrak au 30 avril 2006.

Les actionnaires de la société Nova Development ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Nova Development au 24 janvier 2007.

Les actionnaires de la société Software Paradise ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Software Paradise au 23 mai 2007.

Note 8. Autres informations

Note 8.1. Effectif du groupe

Au 31 mars 2008, le Groupe Avanquest Software compte 594 salariés (contre 445 au 31 décembre 2006).

Répartition de l'effectif par pays au 31 mars 2008 :

	FRANCE	ETATS UNIS	GRANDE BRETAGNE	ALLEMAGNE	ESPAGNE	ITALIE	CHINE	JAPON	TOTAL
Employés	73	136	136	17	1	4	51		418
Ingénieurs et Cadres	89	36	15	3	5	-	1		149
Dirigeants	5	11	6	3	1	1	-		27
Total	167	183	157	23	7	5	52	-	594
Rappel 2006	130	124	96	15	9	4	64	3	445

La moyenne d'âge des collaborateurs d'Avanquest est de 35,7 ans.

Note 8.2. Transactions avec les parties liées

Les transactions significatives avec les parties liées sont constituées des rémunérations des dirigeants (1) présentées dans le tableau ci-dessous.

	2007/08 (15 mois)	2006
Rémunération fixe	1.871	999
Rémunération variable	224	47
Avantages en nature	57	70
Jetons de présence	42	45
Total	2.194	1.161

(1) PDG, DG et membres du conseil d'administration

Note 8.3. Information sectorielle : 1er niveau

La répartition par zone géographique établie par zone de localisation des actifs a été retenue pour l'information sectorielle de 1er niveau car se rapprochant le plus de l'organisation de l'activité du groupe Avanquest. La répartition des éléments du compte de résultat et des actifs par zone géographique est la suivante :

in K€	Etats-Unis	France	Allemagne	Espagne	Italie	Grande-Bretagne	Belgique	Chine	Eliminations	Total
Chiffre d'Affaires	63 418	22 751	10 615	1 349	2 476	39 073	28	666	-1	140 375
Amortissement et Dépréciation	2 663	3 566	81	26	7	844	0	247	-1	7 433
Résultat d'exploitation avant Eléments Non Récurrents	2 159	-5 775	-1 203	-313	23	3 854	2	0	0	-1 254
Dépréciation goodwill		-3 000	-2 000						0	-5 000
Résultat d'exploitation avant Eléments Non Récurrents	465	-11 250	-3 519	-322	23	2 744	2	0	0	-11 857
Répartition de l'actif du bilan										
Ecart d'Acquisition	45 479	5 959	8 601	70	0	33 938	0	0	0	94 047
Immobilisations incorporelles	2 087	6 801	54	2	5	565	0	0	-202	9 312
Immobilisations Corporelles	870	890	71	87	19	613	0	100	-60	2 590
Immobilisation Financières à + d'un an	138	99 274	98	0	0	27	0	0	-98 421	1 116
Titres mis en équivalence									0	0
Impôt Différé	2 700	0	0	0	0	0	0	0	1	2 701
Autres Actifs Non Courants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actif non courant	51 275	112 924	8 823	160	24	35 143	0	100	-98 684	109 765
Immobilisations financières à - 1 an	885	0	0	0	0	0	0	0	0	885
Stocks et en cours	5 472	2 076	914	60	36	916	31	0	0	9 505
Créances d'exploitation	5 928	29 131	-3 893	458	956	11 262	5	120	-17 252	26 715
Trésorerie	1 901	4 543	710	226	235	3 693	37	281	0	11 626
Actif courant	14 186	35 750	-2 269	744	1 227	15 871	73	401	-17 252	48 731
Total actif	65 461	148 674	6 555	904	1 251	51 014	73	501	-115 937	158 496
Passifs non courants	0	17 650	0	0	0	0	2 272	0	-2 186	17 736
Passifs courants	26 342	22 452	12 852	1 668	1 222	9 589	417	206	-32 719	42 029
Investissements immobilisation	-2 602	-2 850	-53	0	-16	-1 017	0	-30	0	-6 568
Investissements immobilisation (corporelles)	-598	-314	-33		-12	-428		-30		-1 416

Note 8.4. **Information sectorielle : 2ème niveau**

La répartition par canal de vente a été retenue comme segment de deuxième niveau. Les principaux éléments sont :

	OEM	Consumer	Enterprise	Web	Autres	Total
Chiffre d'affaires	11 294	80 533	33 408	15 140	0	140 375
Valeur comptable des actifs	10 195	75 757	35 196	16 410	20 937	158 496
Investissements de l'exercice	187	10 204	1 192	148	5 173	16 904

Note 8.5. **Compte de résultat sur 12 mois**

L'exercice fiscal 2007/08 ayant une durée de 15 mois, un compte de résultat sur douze mois a été établi afin de donner une image de ce qu'aurait été l'exercice s'il avait commencé le 1er avril 2007, date de l'entrée dans le

périmètre du groupe Emme. Le compte de résultat 2007/08 établi ci-dessous couvre ainsi la période allant du 1er avril 2007 au 31 mars 2008, soit une période de douze mois précédant la date de clôture de l'exercice. Cette période de douze mois intègre les activités de Emme et Nova et servira de comparatif pour les exercices futurs.

	31/03/2008 (12 mois)	31/12/2006	31/12/2005
Chiffre d'affaires net	116 402	74 335	70 593
Matières premières et achats de marchandises	30 673	17 911	17 881
Autres achats et charges externes	30 867	20 684	16 723
Impôts, taxes et versements assimilés	958	964	899
Charges de personnel	32 016	19 918	19 037
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	4 729	2 103	2 052
Autres charges et produits d'exploitation	17 734	8 836	4 961
Résultat opérationnel courant	-575	3 919	9 041
Autres charges et produits opérationnels	-5 321		
Dépréciation des écarts d'acquisition	-5 000		
Résultat opérationnel	- 10 896	3 919	9 041
Coût de l'endettement financier net	-1 668	-282	-322
Autres produits et charges financiers	-160	72	-7
Résultat financier	-1 828	-210	-328
Résultat courant	-12 724	3 709	8 713
Charge d'impôts	-167	801	1 825
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-68	-144	
Résultat net de l'ensemble consolidé	-12 959	2 764	6 887
Part revenant aux intérêts minoritaires	-48	-	-
Résultat net part du groupe	-12 911	2 764	6 887

Note 8.6.

Note 8.7. Evènements postérieurs à la clôture

Le 1er avril 2008, Avanquest Publishing USA, Inc et GSP North America, Inc ont été fusionnées dans Nova Development Corp. dont la raison sociale a été changée en Avanquest North America, Inc. Cette fusion juridique fait suite à la fusion opérationnelle de l'ensemble des équipes de ces entités, dès 2007, et à leur placement sous un management unique.

A cette même date, Global Software Publishing Ltd, filiale anglaise détenue à 100% par Emme a été rebaptisée : Avanquest Software Publishing Ltd.

En mai 2008, le groupe Avanquest a racheté les 26% d'intérêts minoritaires d'Emme Deutschland.

Note 8.8. Informations comparatives

Comme requis par la norme IFRS 3, le compte de résultat ci-dessous donne une image de ce qu'aurait été le compte de résultat 2007/08 du groupe Avanquest si les acquisitions de Nova, Emme et Software Paradise avaient été réalisées le 1/01/07.

Compte de résultat consolidé comparatif	2007/08 Comparatif (15 mois)	NOVA (Du 1 ^{er} au 23 janvier 2007)	Software Paradise (Du 1 ^{er} janvier au 23 mai 2007)	GROUPE EMME (Janvier mars 2007)	2007/08 Réel (15 mois)
Chiffre d'affaires net	150 708	1 206	1 646	7 481	140 375
Résultat opérationnel courant	-655	328	275	-5	-1 253
Résultat opérationnel	-11 914	-383	434	-113	-11 852
Résultat financier	-1 721	-14	30	48	-1 785
Résultat net part du groupe	-14 340	-912	376	150	-13 954

2.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 mars 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Avanquest Software relatifs à l'exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société comptabilise les regroupements d'entreprise comme décrit en note 3 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés. La note 2.2 « Impact des variations de périmètre » précise les modalités d'affectation du coût d'acquisition et le calcul de l'écart d'acquisition qui en résulte au titre des acquisitions de la société Nova Development Corp., du groupe EMME et de la société Software Paradise Ltd. réalisées au cours de l'exercice. Nos travaux ont consisté à prendre connaissance et apprécier les procédures mises en œuvre par le groupe quant à l'affectation du coût d'acquisition et à revoir les calculs effectués par la société. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés de la correcte application de ces principes.

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition a fait l'objet d'un examen par votre société comme cela est décrit en note 3 « Principes, règles et méthodes comptables » et en note 4.1 « Ecarts d'acquisition figurant à l'actif » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, examiné en tant que de besoin la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par votre société. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

La note « Chiffre d'affaires » de l'annexe portant sur les règles et les principes comptables expose les règles et méthodes comptables relatives à la prise en compte du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes

comptables précisées ci-dessus, des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 4 août 2008

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC
Pierre Laot

ERNST & YOUNG AUDIT
Any Antola

3. COMPTES SOCIAUX D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 31 MARS 2008

3.1. Compte de résultat au 31 mars 2008

En milliers de €	France	Export	Notes	31/03/08 15 mois	31/12/06 12 mois
Ventes de marchandises					3
Production vendue de biens	316	5 506		5 822	12 597
Production vendue de services	1 952	10 307		12 259	9 502
Chiffre d'affaires net	2 268	15 813	5.1	18 081	22 102
Production immobilisée				2 367	2 057
Subventions d'exploitation					
Reprises amortissements, provisions et transferts de charges				1 567	1 471
Autres produits				1 017	859
Produits d'exploitation				23 032	26 489
Achats de marchandises					3
Achats matières premières, approvisionnements				373	459
Autres achats et charges externes				12 225	11 462
Impôts, taxes et versements assimilés				611	502
Salaires et traitements				6 512	4 725
Charges sociales				3 246	2 386
Dotations aux amortissements sur immobilisations				2 450	1 658
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant				2	9
Autres charges				4 863	4 435
Charges d'exploitation				30 282	25 639
Résultat d'exploitation				(7 250)	850
Produits financiers des participations				2 035	578
Produits autres valeurs mobilières, créances immob.				419	664
Autres intérêts et produits assimilés				459	408
Reprises sur provisions et transferts de charges				1 397	666
Différences positives de change				2 435	550
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				129	302
Produits financiers				6 874	3 168
Dotations financières aux amortissements et provisions				28 637	1 397
Intérêts et charges assimilées				1 304	255
Différences négatives de change				1 436	800
Charges financières				31 377	2 452
Résultat financier			5.2	(24 503)	716
Résultat courant avant impôts				(31 753)	1 566
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				38	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				53	21
Reprises sur provisions et transferts de charges				15	10
Produits exceptionnels				106	31
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				660	503
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				466	83
Dotations exceptionnelles amortissements et provisions				692	17
Charges exceptionnelles				1 818	603
Résultat exceptionnel			5.3	(1 712)	(572)
Résultat avant impôt				(33 465)	994
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			7.2		
Impôts sur les bénéfices				(1 384)	37
Bénéfice ou Perte				(32 081)	957

3.2. Bilan actif au 31 mars 2008

En milliers de €	Notes	Montant brut	Amortissements et provisions	Net 31/03/08 15 mois	Net 31/12/06 12 mois
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles	3.1 à 3.5	11 193	5 692	5 501	5 252
Immobilisations corporelles	3.4 et 3.5	2 051	1 267	784	811
Titres de participation	3.4 et 3.5	131 079	27 090	103 989	55 983
Autres immobilisations financières	3.4 et 3.5	5 464		5 464	6 135
Actif immobilisé		149 787	34 049	115 738	68 181
Stock et en-cours					
Stocks de matières premières		1	1		
Créances	3.6 et 3.7				
Avances et acptes versés sur commandes		2		2	364
Créances clients et comptes rattachés		7 312	230	7 082	8 644
Autres créances		9 893		9 893	9 632
Trésorerie					
Valeurs mobilières de placement		1 261	12	1 249	4 446
Disponibilités		1 550		1 550	4 179
Comptes de régularisation	3.8				
Charges constatées d'avance		559		559	515
Actif circulant		20 578	243	20 335	27 780
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3.9	60		60	74
Ecart de conversion actif		3 204		3 204	1 398
Total général		173 629	34 292	139 337	97 433

3.3. Bilan Passif au 31 mars 2008

En milliers de €	Notes	31/03/08 15 mois	31/12/06 12 mois
Capital social ou individuel [dont versé : 10 499]		10 499	6 939
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		110 753	57 429
Ecarts de réévaluation [dont écart équivalence :]			
Réserve légale		688	641
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		3 768	3 768
Report à nouveau		6 855	5 946
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		(32 081)	957
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		51	48
Capitaux propres	4.1	100 533	75 728
Provisions pour risques		3 204	1 397
Provisions pour charges		662	
Provisions pour risques et charges	4.2	3 866	1 397
Dettes financières	4.3		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		17 779	1 862
Emprunts et dettes financières divers		4 714	1 427
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 841	8 938
Dettes fiscales et sociales		1 771	1 671
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 459	4 763
Autres dettes		1 177	1 227
Comptes de régularisation	3.8		
Produits constatés d'avance			8
Dettes		33 741	19 896
Ecart de conversion passif		1 197	412
Total général		139 337	97 433

3.4. Annexe aux comptes sociaux

Note 1. Faits marquants de l'exercice

Suite à la décision de l'assemblée générale mixte du 30 mai 2007, l'exercice 2007/08 a eu une durée exceptionnelle de 15 mois. En effet, l'assemblée générale a décidé le changement de date de clôture de l'exercice, celui-ci s'ouvrant désormais le 1^{er} avril de chaque année et se clôturant le 31 mars de l'année suivante.

L'année 2007/08 représente une étape majeure dans l'évolution du groupe Avanquest.

Le 24 janvier 2007, Avanquest a procédé à l'acquisition de la totalité du capital social de la société Nova Development Corp., société basée en Californie spécialisée dans l'édition et le développement sur le territoire nord américain de logiciels de productivité destinés à l'usage personnel et aux petites et moyennes entreprises. Cette acquisition a été réalisée pour un montant de 48M\$ payé pour partie en numéraire (22M\$ payés au closing, 6,5M\$ 12 mois après et 6,0M\$ 18 mois après) et pour partie en actions Avanquest (746.268 actions Avanquest pour environ 13,5M\$).

En avril 2007, Avanquest a procédé à l'acquisition de 97,54% du capital de la société Edition Multimedia Electroniques S.A. (« EMME ») au terme d'une offre publique alternative initiée sur les actions EMME cotée sur Eurolist Paris. Le groupe EMME a pour activité l'édition d'œuvres multimédias en France, au Royaume Uni, en Allemagne ainsi qu'en Espagne. Cette opération a été réalisée pour un montant de 45,6M€ payable quasiment entièrement par remise d'actions ordinaires Avanquest Software SA en échange d'actions EMME.

Fin mai 2007, Avanquest a procédé à l'acquisition de la totalité du capital social de Software Paradise Ltd, société basée au Royaume Uni ayant pour activité la vente directe de logiciels aux entreprises via internet notamment. Cette opération a été réalisée pour un montant maximum de 1M£ (1,6 M€) payable en totalité en numéraire, dont

750.000£ payables au closing et 250.000£ payables en deux tranches successives à titre de complément de prix en cas d'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires sur douze mois.

Avanquest a également pris une participation minoritaire (25%) dans la société américaine Piria pour un prix total de 500K\$.

Ces acquisitions ont été suivies d'un profond travail de réorganisation et de rationalisation dans les quatre principaux pays où opère le groupe, portant à la fois sur les équipes, les gammes produits, les canaux de distribution et les sites afin de créer les conditions d'une croissance rentable lors des exercices futurs.

L'exercice a également été marqué par la forte baisse du principal client OEM qui a lourdement pesé sur les comptes tandis qu'un nouveau contrat majeur avec Sony Ericsson a démarré en cours d'année mais n'a pas pu compenser la chute du premier client.

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

Note 2.1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en euros et conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France. Les informations sont données en milliers d'euro sauf information contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Note 2.2. Principes d'évaluation

Note 2.2.1. Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Conformément à la nouvelle réglementation en matière de Recherche et Développement, deux phases sont distinguées :

- la phase de recherche
- la phase de développement. Seuls ces coûts peuvent être comptabilisés à l'actif.

- Phase de développement

Les frais de développement sont immobilisés sous cette rubrique à condition que :

- Les projets soient nettement individualisés
- Les coûts soient distinctement établis
- Les projets aient de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

L'activation des frais de développement est exercée pour l'ensemble des projets de l'entreprise. Ceux ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement portés à l'actif du bilan au compte « frais de recherche et développement » sont amortis sur une durée de 4 ans, à compter du 1^{er} jour du semestre suivant leurs engagements, sans attendre la date de mise en vente ou le début d'utilisation du logiciel.

AVANQUEST Software procède à une évaluation périodique de la faisabilité technologique et commerciale de chaque développement. En cas de remise en cause de cette faisabilité il est procédé à l'amortissement exceptionnel de la valeur résiduelle des frais de recherche et développement immobilisés.

- Phase de commercialisation

Dès que le logiciel ou la nouvelle fonctionnalité sont achevés et disponibles pour la commercialisation, les frais de développement sont portés pour la valeur nette comptable en « logiciel ». Ils sont amortis pour leur valeur résiduelle, sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans maximum à compter du 1^{er} jour du semestre suivant leur transfert.

AVANQUEST Software procède à une évaluation périodique de la durée de vie utile de chaque logiciel. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur estimée des produits futurs, il est constitué une provision pour dépréciation.

Fonds de commerce

Les éléments du fonds de commerce sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée comprise entre 10 et 20 ans. Cette durée d'amortissement est appréciée en fonction du secteur d'activité de l'entreprise et de la nature de ses produits.

A chaque clôture d'exercice, les éléments du fonds de commerce font l'objet d'une appréciation conformément à la nouvelle définition des modalités de constatation d'une dépréciation qui peut, le cas échéant, donner lieu à constatation de provision ou amortissement exceptionnel.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 5 ans.

Note 2.2.2. Immobilisations corporelles

Valorisation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Amortissement

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée de vie prévue, et selon le cas, en mode dégressif ou linéaire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Agencements et installations	linéaire	10 ans
- Mobilier de bureau	linéaire	7 à 10 ans
- Matériel informatique	linéaire	4 et 5 ans
- Véhicules	linéaire	4 ans

Il est pratiqué un amortissement dérogatoire sur le matériel informatique. Ce matériel est amorti économiquement sur 4 à 5 ans. Sur le plan fiscal, l'amortissement dégressif est pratiqué. L'amortissement dérogatoire résulte uniquement de l'application des deux méthodes.

Un amortissement exceptionnel est constaté en cas de perte de valeur ou de modification de la durée d'utilisation.

Note 2.2.3. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition des immobilisations financières sont constatés en charge comme l'autorise l'article 39-1-5 du CGI.

A la clôture de l'exercice, cette valeur est rapprochée d'une estimation de la valeur d'usage.

Cette dernière est annuellement appréciée en prenant en considération les éléments suivants :

- Capitaux propres
- Plus values latentes
- Rentabilité
- Eléments prévisionnels
- Utilité pour l'entreprise

Lorsque la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Autres immobilisations financières

Ces éléments sont valorisés à leur valeur d'acquisition.

Note 2.2.4. Stocks et en cours

Les stocks de matières premières et fournitures sont valorisés au prix d'achat majoré des frais d'approvisionnement.

Les marchandises en stock sont valorisées au prix de revient suivant la méthode premier entré -premier sorti. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque ce prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation estimée.

Note 2.2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Note 2.2.6. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur au taux de la devise du mois précédant la date de l'opération. Les comptes bancaires en devises sont valorisés au cours de clôture.

Note 2.2.7. Valeurs mobilières de placement

Principe de valorisation

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au prix d'achat selon la méthode du premier entré – premier sorti.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'une éventuelle diminution de la valeur des titres à la clôture de l'exercice.

Note 2.2.8. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se compose principalement du chiffre d'affaires de l'activité Logiciels, cœur de métier de la société Avanquest Software, de l'activité Services et du chiffre d'affaires « divers », consistant essentiellement en la vente de matériels périphériques.

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

- Les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré prorata temporis sur la durée de la période correspondante.
- Les prestations de maintenance sont reconnues en chiffre d'affaires prorata temporis sur la durée du contrat.
- Les prestations de services (assistance, formation...) sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la réalisation des prestations, selon la méthode de l'avancement. Si ces prestations font l'objet d'un forfait, une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée.

Note 3. Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan

Note 3.1. Frais de recherche et développement

- Investissements

L'enveloppe consacrée par AVANQUEST Software aux frais de recherche et développement au titre de l'exercice 2007-08, s'élève à 5,07 M€, soit 28,02 % du chiffre d'affaires (18,08 M€).

Le montant des frais de développement immobilisés au cours de l'exercice, s'élève à 2,4 M€ contre 2,1 M€ l'an dernier. La valeur relative des frais de développement immobilisés s'établit à 46,72 % du coût total des études contre 49,12 % en 2006.

AVANQUEST Software a enregistré en charge de l'exercice 3 M€ contre 2,13 M€ l'année dernière sur un exercice de 12 mois.

- Evaluation périodique

L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés n'a pas conduit AVANQUEST à remettre en cause la faisabilité technologique et commerciale des différents projets.

L'application du principe d'évaluation périodique énoncé ci-dessus n'a pas entraîné de provision ou d'amortissement particulier.

Note 3.2. Concessions, brevets, logiciels

Ce poste est constitué des éléments suivants :

En €000	Brut	Amortissement & provision	Net
Logiciels développés par AVANQUEST Software	7 941	3 664	4 277
Marques	28	7	21
Progiciels acquis	827	461	366
Total	8 796	4 132	4 664

Note 3.3. **Fonds de commerce**

Ce poste est constitué exclusivement du fonds de commerce OEM acquis le 23 décembre 1998 auprès de la société suédoise TRIO AB.

Compte tenu du secteur d'activité et de la nature des produits, les éléments de ce fonds de commerce sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 10 ans à compter de la date d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, les éléments du fonds de commerce font l'objet d'une appréciation tenant compte des perspectives commerciales liées aux clients composant le fonds de commerce. Le taux d'actualisation utilisé est de 11,79%. Il en ressort que la valeur du fonds de commerce est au moins égale à la valeur comptable nette.

En €000	Brut	Amortissement & provisions	Net
Fonds de commerce OEM Trio	1 694	1 435	259

Note 3.4. **Mouvements ayant affecté les postes d'immobilisations**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En €000	Brut 01/01/07	Acquisitions	Cessions, Virements de poste à poste	Brut 31/03/08	Amort.et provision 31/03/08	Net 31/03/08	Net 31/12/06
Frais de Recherche & Développement	1 092	1 588	1 977	703	125	578	955
Concessions, brevets...	6 284	2 512		8 796	4 132	4 664	3 827
Fonds de commerce	1 694			1 694	1 435	259	470
Total	9 070	4 100	1 977	11 193	5 692	5 501	5 252

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En €000	Brut 01/01/07	Acquisitions	Cessions, Virements de poste à poste	Brut 31/03/08	Amort.et provision 31/03/08	Net 31/03/08	Net 31/12/06
Agencements, aménagements et installations	442	93	7	528	74	454	427
Matériel de transport	5	0	2	3	3	0	0
Matériel et mobilier de bureau & informatique	1 444	80	4	1 520	1 190	330	384
Total	1 891	173	13	2 051	1 267	784	811

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En €000	Brut 01/01/07	Acquisitions	Cessions, Virements de poste à poste	Brut 31/03/08	Amort.et provisions 31/03/08	Net 31/03/08	Net 31/12/06
Titres de participation	57 640	74 798	1 359	131 079	27 090	103 989	55 983
Créances rattachées à des participations	5 849	2 437	3 126	5 160		5 160	5 849
Prêts, autres immo. financ.	286	34	16	304		304	286
Total	63 775	77 269	4 501	136 543	27 090	109 453	62 118

Avanquest Software a poursuivi sa croissance externe par l'acquisition de 3 sociétés et une prise de participation minoritaire dans une autre, à savoir :

- Nova aux Etats-Unis. La société a été acquise par Avanquest America. Avanquest Software a émis des titres pour le compte d'Avanquest America en rémunération de l'acquisition.
- Emme SA en France. Emme dispose de filiales en Angleterre, Allemagne, France, Espagne, Belgique et Etats-Unis
- Software Paradise au Royaume Uni
- Piria aux Etats Unis

Suite à l'acquisition du groupe Emme, l'activité située au Royaume Uni a été recentrée autour de 2 pôles : Avanquest UK et GSP UK. Par conséquent, les filiales BVRP UK, Guildsoft, Fasttrak, Mediagold UK n'ayant plus d'activité propre, leurs titres ont été dépréciés pour un montant de 8M€.

Les autres titres de participation ont fait l'objet d'une appréciation de la valeur en application du principe d'évaluation énoncé. L'application du principe a conduit à déprécier les titres des filiales françaises (Emme SA et Avanquest France) pour une valeur de 19M€.

En raison du financement total ou partiel des acquisitions des sociétés V-Com et Nova par Avanquest Software, les créances rattachées à des participations ont été :

- diminuées du fait de l'annulation de la dette d'earn-out liée à la non atteinte des objectifs de complément de prix de V-Com pour la deuxième année, et
- augmentées du paiement différé pour l'acquisition de Nova.

L'augmentation du poste « Prêts, autres immobilisations financières » correspond à l'indexation du dépôt de garantie relatif au loyer des locaux de La Garenne Colombes.

Note 3.5. Amortissements

En €000	Amort 01/01/07	Dotations de l'exercice	Reprises/ Virements Poste à poste	Amort 31/03/08
Immobilisations incorporelles				
Frais de Recherche et Développement	137	356	369	124
Concessions, brevets	2 457	1 676		4 133
Fonds de commerce	1 224	211		1 435
Immobilisations corporelles				
Agencements, aménagements et installations	15	59		74
Matériel de transport	5		2	3
Matériel et mobilier de bureau et informatique	1 059	133	2	1 190
Total	4 897	2 435	373	6 959

Note 3.6. Echéance des créances

Le montant des créances dont l'échéance est à plus d'un an s'élève à 6 871 K€. L'échéance des autres créances est à moins d'un an soit 16 460K€.

Note 3.7. **Détail des produits À recevoir**

En €000	Au 31/03/08
Clients & comptes rattachés Factures à établir	1 097
Autres créances	160
Disponibilités	0
Total	1 257

Note 3.8. **Détail des charges et produits constatés d'avance**

En €000	Au 31/03/08
Charges constatées d'avance	559
Loyers	305
Publicité – Marketing - Communication	27
Redevances	96
Leasing – Location	4
Assurances	41
Maintenance	14
Autres	72

En €000	Au 31/03/08
Produits constatés d'avance	NS

Note 3.9. **Détail des charges à répartir**

Montant net au 01/01/07	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net au 31/03/08
74		14	60

Les frais d'émission d'emprunts composent l'essentiel de ce poste. La charge est répartie linéairement sur la durée des emprunts soit 7 ans.

Note 4. Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

Note 4.1. **Capitaux propres**

- Capital

Au 31 mars 2008, le capital de la société AVANQUEST SOFTWARE SA est composé de 10 499 253 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie.

- Evolution du nombre d'actions

Au cours de l'exercice le nombre d'actions a évolué comme suit :

Au 31/12/2006	6 939 103
Création d'actions nouvelles	
Conversion d'options accordées aux salariés	60 056
Conversion de BSA	63 219
Titres émis au titre de l'acquisition d'IMR	43 834
Titres émis au titre de l'acquisition d'Emme	2 646 773
Titres émis au titre de l'acquisition de Nova	746 268
Au 31/03/2008	10 499 253

- Autres titres donnant accès au capital

Le tableau ci-dessous, établi au 31 mars 2008, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	10/07/01	18/12/02	21/04/04	3/10/06
Nombre de titres autorisés	500 000	150 000	150 000	340 000
Date du conseil d'administration	5/10/01	14/01/03	21/04/04	8/11/06
Nombre de titres attribués au 31/03/2008	499 875	149 500	149 250	295 500
Nombre de bénéficiaires	160	30	12	28
Dont dirigeants	2	1	1	0
Prix de souscription	3,93€ 7,12€ 4,69€ 5,16€ 8,05€	5,16€ 8,05€ 16,14€	8,37€ 9,21€ 12,62€ 15,26€	15,66€ 15,38€ 5,83€
Conditions d'exercice	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 31/03/2008	419 020	145 167	147 583	95 333
Titres souscrits au 31/03/2008	323 310	37 966	13 333	0
Titres potentiels maximum*	95 711	107 201	135 084	318 333

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Les tableaux ci-dessous, établis au 31 mars 2008, récapitulent la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions :

Bénéficiaires	Dirigeants Avanquest SA	Actionnaires Elibrium	Actionnaires V Com/Netcomm
Date d'assemblée	15/01/04	21/04/04	31/03/05
Nombre de titres autorisés	300 000	121 653	174 980
Nombre de bénéficiaires	6	12	46
Dont dirigeants Avanquest	6	1	0
Date du conseil d'administration	14/09/04	21/04/04	31/03/05
Nombre de titres attribués au 31/03/2008	300 000	121 653	174 980
Prix de souscription	7,59€	11,28€	13,60€
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse		Sur 2 ans en fonction de l'earn-out des sociétés V Com et Netcomm
Droits acquis au 31/03/2008	300 000	121 653	3 000
Titres souscrits au 31/03/2008	220 000	71 568	0
Titres potentiels maximum*	80 000	50 085	3 000

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Bénéficiaires	Administrateurs Avanquest	Actionnaires Fastrak	Actionnaires IMR	Administrateurs Avanquest
Date d'assemblée	3/10/06	3/10/06	3/10/06	28/03/07
Nombre de titres autorisés	110 000	53 740	77 655	250 000
Nombre de bénéficiaires	7	2	5	2
Dont dirigeants	3	0	0	2
Date du conseil d'administration	8/11/06	3/10/06	3/10/06	28/03/07
Nombre de titres attribués au 31/03/2008	95 000	53 740	77 655	250 000
Prix de souscription	15,66	13,77	13,77	16,63
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires	En fonction d'objectifs de cours de bourse
Droits acquis au 31/03/2008	31 667	0	43 834	0
Titres souscrits au 31/03/2008	0	0	43 834	0
Titres potentiels maximum*	95 000	53 740	33 821	250 000

* Tenant compte des options perdues ou annulées

L'assemblée générale d'Avanquest a autorisé par ailleurs la mise en place de deux plans d'attribution d'actions gratuites pour un nombre maximum de 270.745 actions. Le conseil d'administration qui s'est tenu le 7 novembre 2006 a mis en place le premier plan et attribué un total de 50.000 actions au bénéfice de 4 personnes. Le conseil d'administration qui s'est tenu les 10 mai et 30 mai 2007 a mis en place le deuxième plan et attribué un total de 168.500 actions au bénéfice de 17 personnes

En supposant que tous les droits rattachés aux options et aux bons de souscription d'actions autorisés deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 1.507.720€

Le capital social serait ainsi porté de 10.499.253€ à 12.006.973€ soit une augmentation en pourcentage de 14,4% étalée dans le temps entre 2008 et 2015. Il est cependant nécessaire de noter que :

- les bons de souscription et une partie des options de souscription ne seront exercés que si certains objectifs de croissance de chiffre d'affaires ou de résultat sont atteints
- Deux tiers environ des actions potentiellement à créer proviennent d'options ou de bons de souscription d'actions dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.

- **Variation des capitaux propres**

En €000	
Capitaux propres au 01/01/2007	75 728
Résultat de l'exercice	-32 081
Augmentation du capital et primes d'émission	56 883
Provisions réglementées	3
Capitaux propres au 31/03/2008	100 533

Les augmentations de capital correspondent à la conversion d'options accordées aux salariés et à la conversion de BSA, ainsi qu'à la rémunération des actionnaires des sociétés acquises au cours de la période.

Note 4.2. **Provisions pour risques et charges**

En €000	Provisions 01/01/07	Dot° expl°	Dot° Fin.	Dot° Exc.	Rep. Expl°	Rep. Fin.	Rep. Exc.	Util°	Provisions 31/03/2008
Provisions pour risques de change	1 397		3 204			1 397		1 397	3 204
Autres provisions pour risques *	0			662					662
Total	1 397		3 204	662		1 397		1 397	3 866

*Les autres provisions sont constituées exclusivement de provisions pour frais de restructuration

Note 4.3. **Dettes financières**

En 2006, Avanquest Software SA a mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio dettes financières nettes/fonds propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3.

Au 31 mars 2008, l'utilisation de la ligne de crédit est de 17,3M€. AVANQUEST Software SA respectait tous les « covenants ».

Note 4.4. **Echéance des dettes**

Les dettes financières dont l'échéance est à plus d'un an s'élèvent à 16 689 K€ dont 5 704K€ à plus de 5 ans. L'échéance des autres dettes est à moins d'un an soit 17 051K€.

Note 4.5. **Risque de change**

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 5 M\$ en 2007/08.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Au 31 mars 2008, aucune couverture n'était en place.

Note 4.6. **Risque de taux**

Les emprunts contractés par Avanquest Software SA (17,3 M€) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en devise.

Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place pour des montants de 7 M\$, pour la partie de la ligne tirée en dollars et 8 M€ pour la partie tirée en euros.

La valeur de marché au 31 mars 2008 des instruments dérivés de taux est de -365 KEUR.

Note 4.7. **Risque action**

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaires dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société (48.978 actions au 31 mars 2008) est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

Note 4.8. **Détail des charges À payer**

en €000	Au 31/03/08
Emprunts & dettes financières Intérêts courus	143
Emprunts et dettes financières divers Intérêts courus	0
Fournisseurs & comptes rattachés Factures à recevoir	132
Dettes fiscales & sociales	1 232
Autres dettes	1 175
Total	2 682

Note 4.9. **Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères**

NATURE DES ECARTS EN €000	Montant Actif - Perte latente	Compensé par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant Passif – Gain latent
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières	1 737		1 737	
Sur créances	1 461		1 461	1
Sur dettes financières				853
Sur dettes d'exploitation	6		6	295
Sur dettes sur immobilisations				48
TOTAL	3 204		3 204	1 197

Note 4.10. **Transfert de charges**

Les transferts de charges correspondent aux charges supportées par Avanquest Software pour le compte de ses filiales et refacturées euro pour euro dans le cadre de son exploitation.

Note 4.11. **Report en arrière des déficits**

Avanquest Software a bénéficié au titre de l'exercice 2007-2008 d'un report en arrière des déficits s'élevant à 1 193K€

Note 5. Notes sur le compte de résultat

Note 5.1. **Chiffre d'affaires**

REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE EN €000	MONTANT
France	2 263
Etats Unis	4 323
Grande Bretagne	6 915
Allemagne	994
Autres pays d'Europe	2 843
Autres pays	743
TOTAL	18 081

REPARTITION PAR ACTIVITES EN €000	MONTANT
Logiciels	5 942
Services	1 459
Refacturation aux filiales	10 678
Divers	2
TOTAL	18 081

Note 5.2. **Analyse du résultat financier**

Le résultat financier est négatif de 24 503 K€ contre un bénéfice de 716 K€ l'exercice précédent.

La variation est la conséquence directe des provisions sur les titres de participation s'élevant à 25M€ comme indiqué au paragraphe 3.4.

Note 5.3. **Analyse du résultat exceptionnel**

La perte exceptionnelle nette de 1 712 K€ est liée principalement aux frais de restructuration (1 321k€) ainsi qu'au résultat de cession de notre participation dans Avanquest BB KK (308 K€).

Note 6. Notes sur les engagements hors bilan

Note 6.1. **Clauses de complément de prix sur les acquisitions, fonds de commerce et participations**

Les objectifs prévus dans les contrats d'acquisition de V Communications et Magnaways déclenchant les éventuels compléments de prix n'ayant pas été atteints, aucun complément n'a été payé pour ces deux acquisitions. Il n'existe plus d'engagement de complément de prix pour ces deux acquisitions.

L'acte d'acquisition de la société FastTrak Software Publishing Ltd prévoit le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires en 2006/07 et 2007/08. Les objectifs prévus ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 0,7M€) en dettes. Ce complément de prix serait payé par émission de 53.740 bons de souscription d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest.

L'acte d'acquisition de la société IMR UK Ltd prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires en 2006/07 et 2007/08. Les objectifs prévus la première année ayant été atteints le complément de prix total a été versé. Les objectifs de la deuxième année ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 0,5 M€) en « Autres dettes ». Ce complément de prix serait payé par émission de 33.821 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest Software et un paiement en numéraire de 44 K£ soit 55 K€.

L'acte d'acquisition de la société Software Paradise Ltd prévoit également le versement d'un complément de prix d'un montant maximum de 250 K£ (soit 371 K€) à verser en deux fois, pour moitié à l'expiration d'une première période de 6 mois à expiration 15 Novembre 2007 et une deuxième période de 6 mois à expiration le 15 Mai 2008 en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires. Les objectifs de la première période ayant été atteints un premier paiement de 125 K£ (soit 175K€) a été effectué au bénéfice des vendeurs. Par ailleurs les objectifs de la seconde période ayant des chances raisonnables d'être atteints Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix soit 125K£ (157K€ au cours du change du 31 mars 2008 en « Autres dettes »).

Il n'y a aucun autre complément de prix sur les acquisitions réalisées au cours des dernières années.

Note 6.2. **Options de souscription d'actions**

Les Assemblées Générales Extraordinaires du 16 juillet 1998, 10 juillet 2001 et 18 décembre 2002 ont autorisé le Conseil d'Administration à émettre, au bénéfice des salariés du groupe Avanquest, des options de souscription d'actions attribuées gratuitement et donnant droit à leurs titulaires de souscrire à une ou deux actions de la société.

Le Conseil d'Administration a attribué, à ce jour, 62.874 options au bénéfice de salariés français qui n'ont pas été encore exercées. Le rabais excédentaire donne lieu à cotisations sociales l'année au cours de laquelle les options sont levées. La dette potentielle de cotisations sociales qui découlerait de la souscription de l'ensemble des droits attribués aux salariés français peut être estimée au 31 mars 2008 à 31 K€. Cette dette non certaine n'est pas provisionnée dans les comptes.

Note 6.3. **Engagement en matière de crédit bail**

AVANQUEST Software n'a pas d'engagement en matière de crédit bail.

Note 6.4. **Indemnités de départ à la retraite**

A leur départ à la retraite, certains salariés de la société doivent recevoir une indemnité calculée selon les dispositions de la convention collective dont ils dépendent. Le montant des engagements de retraite calculé selon la méthode prospective est non significatif et s'élève à 273 K€. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	4,19%
Age de départ en retraite :	65 ans
Taux d'inflation annuel :	2,00%
Augmentation des salaires :	0 à 4% suivant l'âge

Compte tenu de la faible moyenne d'âge du personnel, la politique du Groupe est de ne pas constituer de provision au titre des droits théoriquement acquis mais de prendre en charge le coût correspondant dans l'exercice de départ en retraite effectif des salariés.

Note 6.5. **Engagements de garanties donnés**

Aucun engagement de garantie n'a été donné par la société.

Note 6.6. **Nantissements donnés**

Dans le cadre de l'obtention de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 26 M€, Avanquest a nanti auprès de certaines banques 638.887 actions de sa filiale Avanquest France (soit 75% des titres détenus) et 362.742 actions de la société Emme (soit 15% des titres détenus)

Note 6.7. **Engagements de garanties reçus**

Les actionnaires de la société GUILDSOFT ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société GUILDSOFT au 30 septembre 2001. Cette garantie a expiré pour l'essentiel de ses éléments. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie, et ce jusqu'en septembre 2008.

Les actionnaires de la société MEDIAGOLD LTD ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société MEDIAGOLD LTD au 30 septembre 2003. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie et ce jusqu'au 6 octobre 2010.

L'actionnaire de la société OUTSOURCE S.L a délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments du fonds de commerce acquis par Avanquest Iberica SL.

Les actionnaires de la société V Communications Inc ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société V COMMUNICATIONS Inc au 31 janvier 2005. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie. Les actionnaires de la société DR POTT Wirtschaftsberatung GmbH ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Dr POTT Wirtschaftsberatung GmbH au 30 juin 2005. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie. Les actionnaires de la société IMR Ltd ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société IMR Ltd au 30 avril 2006. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société FastTrak ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société FastTrak au 30 avril 2006.

Les actionnaires de la société Nova Development ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Nova Development au 24 janvier 2007.

Les actionnaires de la société Software Paradise ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Software Paradise au 23 mai 2007.

Note 6.8. **Synthèse des engagements sur opérations courantes**

EN €000		AU 31/03/08	AU 31/12/06
ENGAGEMENTS DONNES			
	COUVERTURE DE CHANGE	0	5 310
	COUVERTURE DE TAUX D'INTERET	12 427	0
	TOTAL	12 427	5 310
ENGAGEMENTS REÇUS			
	COUVERTURE DE CHANGE	0	5 310
	COUVERTURE DE TAUX D'INTERET	12 427	0
	TOTAL	12 427	5 310

Il n'y a pas d'autres engagements donnés ou reçus qui pourraient affecter matériellement la situation d'Avanquest Software.

Note 7. Autres informations

Note 7.1. **Effectif de l'entreprise**

L'effectif moyen sur l'exercice s'établit à 108 personnes contre 104 au cours de l'exercice précédent soit une augmentation de 4% de l'effectif moyen. Cet accroissement profite essentiellement au Web pour répondre à la stratégie d'Avanquest Software.

La répartition par catégorie s'établit comme suit :

Employés	53
Ingénieurs et cadres	50
Dirigeants	5
Total	108

Note 7.2. **Participation des salariés**

L'accord de participation n'a pas trouvé son application au titre de cet exercice.

Note 7.3. **Intéressement**

L'accord d'intéressement basé sur les résultats groupe n'a pas trouvé son application en 2007-2008.

Note 7.4. **Droit individuel de formation (DIF)**

Le nombre d'heures acquises au 31 mars 2008 dans le cadre du DIF s'élève à 3 197 heures. Il est précisé que les heures de DIF s'acquièrent en fin d'année calendaire. Deux salariés ont bénéficié du DIF au cours de l'exercice.

Note 7.5. **Rémunération allouée aux membres des organes de direction**

Le montant global des rémunérations et avantages en nature alloués aux membres des organes de Direction de la société Avanquest Software, à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées s'élève à 1 996K€.

Il a été versé une somme de 44,5K€ au titre des jetons de présence aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice.

Note 7.6. **Informations concernant les entreprises liées**

En €000	Au 31/03/08
Immobilisations financières nettes	108 829
Créances	11 937
Dettes	9 026
Charges constatées d'avance	
Produits constatés d'avance	
Produits financiers	2 893
Charges financières	164

Note 7.7. **Tableau des filiales et participations**

Dénomination - Siège Social	Capital social	Capitaux propres hors capital social et avant résultat	Quote-part	Val.brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires	Résultat
Unités en €			Dividendes	Val.nette Titres	Cautions		
FILIALES (50% et plus)							
AVANQUEST FRANCE SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex	1 298 646	72 714	100%	5 727 942	-	6 247 892	-1 248 332
			-	1 500 000	-		
AVANQUEST AMERICA Inc* 2711 Centerville Road Suite 400 Wilmington DE 19808	17 262 747 ¹	18 691 396 ¹	100%	55 475 716	10 877 594	58 604 771 ²	2 230 345 ²
			-	55 475 716	-		
AVANQUEST UK** Sheridan House 40-43 Jewry Street Winchester Hampshire SO 23 8RY	116 237 ³	-337 356 ³	100%	13 608 474	-	28 083 713 ⁴	1 555 018 ⁴
			1 785 177	5 746 072	-		
AVANQUEST DEUTSCHLAND Sckellstrasse 6 81667 München	66 000	845 959	100%	4 956 538	-	7 022 696	69 666
			-	4 956 538	-		
AVANQUEST IBERICA C/Peru, 6 Edificios Twin Golf Bolque B, Oficina 4, 2a Pl 28290 Las Matas MADRID	10 000	-424 341	100%	9 900	562 914	1 079 799	-102 337
			-	9 900	-		
AVANQUEST ITALIA Via De Togni 7 MI 20123 Milano	10 000	0	100%	131 153	172 292	2 269 370	150 199
			-	131 153	-		
AVANQUEST Software CHINA Room 1201-HuiTong Building 569# East JinLing Road Shangai 200021	3 296 939 ⁵	-1 869 997 ⁵	100%	1	-	346 451 ⁶	-1 366 666 ⁶
			-	1	-		
IMR UK Unit 1 Bury Farm Business Park Mill Lane, Stotford Hitchin Hertfordshire SG5 4NY	1 ³	464 845 ³	100%	4 108 183	-	1 245 300 ⁴	189 065 ⁴
			-	4 108 183	-		
EMME SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex	2 516 990	23 505 289	97,54%	45 583 646	-	11 273 223	-8 839 463
			-	30 583 646	-		
SOFTWARE PARADISE Sheridan House 40-43 Jewry Street	55 547 ³	-162 124 ³	100%	1 631 831	-	2 837 429 ⁴	471 310 ⁴
			249 807	1 631 831	-		

¹ 1 USD = 0,6324€

² 1 USD = 0,7167€

³ 1 GBP = 1,2566€

⁴ 1 GBP = 1,4315€

⁵ 1 CNY = 0,9019€

⁶ 1 CNY = 0,0950€

Dénomination - Siège Social	Capital social	Capitaux propres hors capital social et avant résultat	Quote-part Dividendes	Val.brute Titres Val.nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires	Résultat
Unités en €							
Winchester							
Hampshire SO 23 8RY							

* Données consolidées intégrant les sociétés Avanquest America Inc, Avanquest Software USA et Avanquest Publishing USA. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

** Données consolidées intégrant les sociétés Avanquest UK (anciennement Kommunicate), Guildsoft, BVRP UK, Mediagold UK, Netcomm et FastTrak. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

Avanquest Software détient également une participation dans une start up américaine Piria pour laquelle nous ne détenons pas encore d'informations chiffrées.

Avanquest Software S.A est l'entité consolidante du groupe Avanquest.

Note 7.8. Impôts

INTEGRATION FISCALE

AVANQUEST Software a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2006. Elle figure en tête de groupe. Le périmètre d'intégration se limite à sa filiale Avanquest France.

Modalité de répartition de l'impôt

La société mère, Avanquest Software supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés afférents aux bénéfices et aux plus-values réalisées par sa filiale Avanquest France, de même que les éventuelles contributions additionnelles et la contribution sociale assises sur les bénéfices et plus values réalisées par la filiale.

Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

L'intégration fiscale de Avanquest France n'a pas d'impact cette année sur l'impôt de Avanquest Software dans la mesure où les 2 structures sont déficitaires fiscalement.

ALLEGEMENT OU ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

En €000	Au 31/03/08	IS et contributions correspondantes*
Organic	31	10
Provisions pour frais de restructuration	662	221
Ecart conversion passif	1 197	399
Ecart sur valeurs liquidatives de sicav	53	18
Amortissements dérogatoires	-51	-17
Coût d'acquisition	494	165
Déficit reportable	4 586	1 528
Allègement net	6 972	2 324

- Taux d'IS retenu : 33 1/3 %

Note 7.9. Procès et litiges

A la connaissance de la société il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société ou du Groupe.

Note 7.10. Inventaire des valeurs mobilières en portefeuille

Type de valeurs mobilières	Quantité au 31/03/08	Valeur totale d'achat en €000	Valeur en €000 au 31/03/08
Actions propres – Contrat de liquidité	13 880	83	83
Actions propres	35 098	221	211
Sicav françaises	16 269	955	1 008
		<i>TOTAL</i>	1 302

Le nombre d'actions propres acquises entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 mars 2008 dans le cadre du programme de rachat d'actions propres s'élève à 339 992 actions pour 294 014 actions cédées.

Note 8. Evénements postérieurs à la clôture

Depuis la clôture de l'exercice, aucun événement significatif n'est intervenu.

3.5. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels au 31 mars 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AVANQUEST SOFTWARE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société constitue une provision pour dépréciation des titres de participation lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable des titres possédés, tel que cela est décrit aux notes 2.2.3 et 3.4 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour estimer la valeur d'usage des sociétés détenues sur la base des éléments disponibles à ce jour. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues, des évaluations qui en résultent, et des dépréciations constatées le cas échéant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 4 août 2008

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC
Pierre Laot

ERNST & YOUNG AUDIT
Any Antola

4. RAPPORT DE GESTION D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 31 MARS 2008

La Garenne Colombes, le 12 juin 2008.

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts d'Avanquest Software (ci-après « Avanquest Software » ou la « Société ») à l'effet de vous demander notamment d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

4.1. Comptes consolidés

4.1.1. Activité du groupe durant l'exercice

L'ensemble des informations financières consolidées ou afférentes au groupe sont présentées dans ce document en conformité aux normes IFRS.

Le groupe Avanquest Software a enregistré en 2007/08 des performances en net retrait. Le chiffre d'affaires consolidé s'inscrit à 140,4 M€ sur un exercice de 15 mois (116,4 M€ sur 12 mois sur la période 1^{er} avril 2007 – 31 mars 2008). Le résultat opérationnel hors éléments non récurrents (-5,6 M€) est une perte de 1,3 M€. Le groupe enregistre une perte nette de 14,0 M€ incluant une dépréciation de goodwill de 5,0 M€.

Cet exercice doit être apprécié comme une période de transition qui aura permis, malgré un environnement économique défavorable, de dessiner les contours du nouveau groupe. Des avancées importantes ont ainsi été réalisées dans l'intégration des acquisitions réalisées en 2007 et le développement des synergies : rationalisation des structures, mise en commun des catalogues et lancement de nouveaux titres, signature de nouveaux accords OEM significatifs.

Le chiffre d'affaires sur les douze derniers mois (116,4 M€) est en retrait par rapport aux attentes du groupe (120M€) en raison principalement de la chute du dollar et de la livre sterling au cours des derniers mois et un marché retail européen en net repli notamment dans les catégories sur lesquelles le groupe bénéficie de positions fortes. Les filiales françaises et allemandes ont été les plus impactées par cet environnement difficile.

Le résultat opérationnel (avant éléments non récurrents) a été également fortement impacté par la chute du dollar et de la livre sterling, monnaies de comptabilisation des entités les plus profitables du groupe, et par les mauvaises performances lors du dernier trimestre des filiales retail françaises et allemandes

Par ailleurs, la rationalisation des structures et des gammes produits, plus profonde qu'initialement envisagée, afin d'assurer la croissance profitable pour les années à venir, se traduit par une charge exceptionnelle de 5,6 M€.

Cette contre-performance ne doit cependant pas occulter l'excellente dynamique de l'activité retail aux USA, de la vente aux entreprises et du Web, divisions ayant toutes maintenu une croissance à deux chiffres.

4.1.2. Faits caractéristiques de l'exercice clos le 31 mars 2008

Suite à la décision de l'assemblée générale mixte du 30 mai 2007, l'exercice 2007/08 a eu une durée exceptionnelle de 15 mois. En effet, l'assemblée générale a décidé le changement de date de clôture de l'exercice, celui-ci s'ouvrant désormais le 1^{er} avril de chaque année et se clôturant le 31 mars de l'année suivante.

L'année 2007/08 représente une étape majeure dans l'évolution du groupe Avanquest Software.

Le 24 janvier 2007, Avanquest Software a procédé à l'acquisition de la totalité du capital social de la société Nova Development Corp., société basée en Californie spécialisée dans l'édition et le développement sur le territoire nord américain de logiciels de productivité destinés à l'usage personnel et aux petites et moyennes entreprises. Cette acquisition a été réalisée pour un montant de 48M\$ payé pour partie en numéraire (22M\$ payés au closing, 6,5M\$ 12 mois après et 6,0M\$ 18 mois après) et pour partie en actions Avanquest Software (746.268 actions Avanquest Software pour environ 13,5M\$).

En avril 2007, Avanquest Software a procédé à l'acquisition de 97,54% du capital de la société Edition Multimedia Electroniques S.A. (« EMME ») au terme d'une offre publique alternative initiée sur les actions EMME cotée sur Eurolist Paris. Le groupe EMME a pour activité l'édition d'œuvres multimédias en France, au Royaume Uni, en Allemagne ainsi qu'en Espagne. Cette opération a été réalisée pour un montant de 45,6M€ payable quasiment entièrement par remise d'actions ordinaires Avanquest Software en échange d'actions EMME.

Fin mai 2007, Avanquest Software a procédé à l'acquisition de la totalité du capital social de Software Paradise Ltd, société basée au Royaume Uni ayant pour activité la vente directe de logiciels aux entreprises via internet notamment. Cette opération a été réalisée pour un montant maximum de 1M£ payable en totalité en numéraire, dont 750.000£ payables au closing et 250.000£ payables en deux tranches successives à titre de complément de prix en cas d'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires sur douze mois.

Ces acquisitions ont été suivies d'un profond travail de réorganisation et de rationalisation dans les quatre principaux pays où opère le groupe, portant à la fois sur les équipes, les gammes produits, les canaux de distribution et les sites afin de créer les conditions d'une croissance rentable lors des exercices futurs.

L'exercice a également été marqué par la forte baisse du principal client OEM qui a lourdement pesé sur les comptes tandis qu'un nouveau contrat majeur avec Sony Ericsson a démarré en cours d'année mais n'a pas pu compenser la chute du premier client.

4.1.3. Eléments financiers

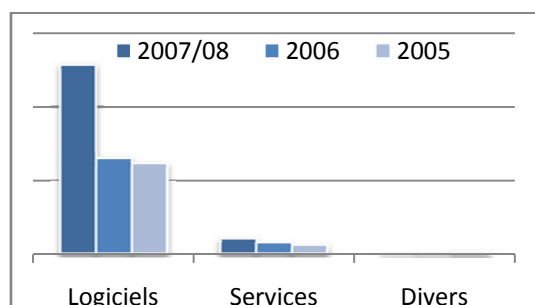
4.1.3.1. Chiffres clés

Données consolidées en M€	Exercice 2007/28	Exercice 2006	Variation
Chiffre d'affaires	140,4	74,3	+89%
Résultat opérationnel	(11,9)	3,9	-405%
Résultat courant	(13,6)	3,7	-468%
Résultat net (part du groupe)	(14,0)	2,8	-600%
Résultat par action (en €)	(1,60)	0,41	-490%
Résultat par action après dilution potentielle (en €)	(1,60)	0,37	-532%
Capitaux propres part du groupe	93,7	58,0	+62%
Emprunts et autres dettes financières	18,9	2,0	+845%
Trésorerie disponible	11,6	12,5	-7%
Ratio dettes financières nettes / fonds propres	0,08	-0,18	

4.1.3.2. Répartition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par pôle d'activité est réparti comme suit :

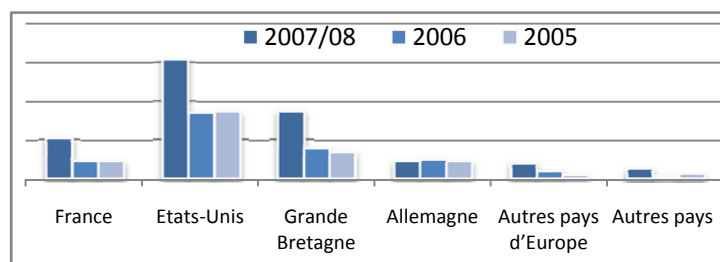
En €000	2007/08 (15 mois)	2006 (12 mois)	2005 (12 mois)
Logiciels	129 236	65 714	62 220
Services	10 705	7 980	6 447
Divers	435	641	1 926
Total	140 375	74 335	70 593



La part du pôle logiciels qui était stable les exercices précédents (88% du CA en 2005 et 2006) s'est fortement accrue au cours du dernier exercice et représente désormais 92% du chiffre d'affaires. Cet accroissement s'explique essentiellement par la nature des activités des sociétés acquises en 2007 (Nova Development, EMME et Software Paradise) qui sont essentiellement centrées sur le logiciel.

Le chiffre d'affaires par zone géographique est réparti comme suit :

En €000	2007/08	2006
France	21 031	9 246
Etats-Unis	61 770	34 127
Grande Bretagne	35 042	15 746
Allemagne	9 169	9 679
Autres pays d'Europe	8 048	4 113
Autres pays	5 315	1 424
Total	140 375	74 335



Logiquement, les pays qui ont été cibles d'acquisitions voient leur part de contribution au chiffre d'affaires du groupe augmenter. Tel est le cas des Etats-Unis, du Royaume Uni et de la France. Le marché américain reste de très loin le premier marché du groupe devant la Grande Bretagne et la France.

4.1.3.3. Informations sectorielles : segments 1er niveau

La répartition par zone géographique établie par zone de localisation des actifs a été retenue pour l'information sectorielle de 1^{er} niveau car se rapprochant le plus de l'organisation de l'activité du groupe Avanquest Software. La répartition des éléments du compte de résultat et des actifs par zone géographique est la suivante :

	Etats-Unis	France	Allemagne	Espagne	Italie	Grande-Bretagne	Belgique	Chine	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	63 418	22 751	10 615	1 349	2 476	39 073	28	666	-1	140 375
Amortissements et dépréciations	2 663	3 566	81	26	7	844	0	247	-1	7 433
Résultat d'exploitation avant éléments non récurrents	2 159	-5 775	-1 203	-313	23	3 854	2	0	0	-1 254
Dépréciation goodwill		-3 000	-2 000						0	-5 000
Résultat d'exploitation avant éléments non récurrents	465	-11 250	-3 519	-322	23	2 744	2	0	0	-11 857
Répartition de l'actif du bilan										
Ecart d'acquisition	45 479	5 959	8 601	70	0	33 938	0	0	0	94 047
Immobilisations incorporelles	2 087	6 801	54	2	5	565	0	0	-202	9 312
Immobilisations corporelles	870	890	71	87	19	613	0	100	-60	2 590
Immobilisations financières à plus d'un an	138	99 274	98	0	0	27	0	0	-98 421	1 116
Titres mis en équivalence									0	0
Impôt différé	2 700	0	0	0	0	0	0	0	1	2 701
Autres actifs non courants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actif non courant	51 275	112 924	8823	160	24	35143	0	100	-98 684	109 765
Immobilisations financières à moins d'un an	885	0	0	0	0	0	0	0	0	885
Stocks et en cours	5 472	2 076	914	60	36	916	31	0	0	9 505
Créances d'exploitation	5 928	29 131	-3 893	458	956	11 262	5	120	-17 252	26 715
Trésorerie	1 901	4 543	710	226	235	3 693	37	281	0	11 626
Actif courant	14 186	35 750	-2 269	744	1 227	15 871	73	401	-17 252	48 731
Total actif	65 461	148 674	6 555	904	1 251	51 014	73	501	-115 937	158 496
Passifs non courants	0	17 650	0	0	0	0	2 272	0	-2 186	17 736
Passifs courants	26 342	22 452	12 852	1 668	1 222	9 589	417	206	-32 719	42 029
Investissements (Immobilisations)	-2 602	-2 850	-53	0	-16	-1 017	0	-30	0	-6 568
Investissements Immobilisations (corporelles)	-598	-314	-33		-12	-428		-30		-1 416

4.1.3.4. Informations sectorielles : segments 2nd niveau

La répartition par canal de vente a été retenue comme segment de deuxième niveau. Les principaux éléments sont :

	OEM	Consumer	Enterprise	Web	Autres	Total
Chiffre d'affaires	11 294	80 533	33 408	15 140	0	140 375
Valeur comptable des actifs	10 195	75 757	35 196	16 410	20 937	158 496
Investissements de l'exercice	187	10 204	1 192	148	5 173	16 904

4.1.3.5. Frais de recherche et développement

Les frais consacrés par le groupe aux activités de recherche et développement pour l'exercice 2007/08, s'élèvent à 8,5 M€, soit 6% du chiffre d'affaires consolidé.

4.1.3.6. Résultat financier

Le résultat financier s'inscrit en perte de 1,8 M€. L'essentiel provient du coût de l'endettement

4.1.3.7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt nette de l'exercice est de 248 K€ soit un taux d'impôt effectif de 1,82% contre 801K€ pour l'exercice 2006 soit un taux moyen de 22% identique au taux moyen de 2005.

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

	31/03/2008
Résultat imposable	-13 637
Impôt théorique (33,33%)	-4 535
Impôt au compte de résultat	248
Taux d'impôt effectif	1,82%
Différence	-4 793
Dont utilisation déficit reportable	1 237
Dont économie d'IS non traduite dans les comptes consolidés en raison de situations déficitaires	-3 843
Dont ajustements de consolidation non déductibles (1)	-2 044
Dont différences entre taux locaux et taux de la mère	101
Dont autres différences	-244

(3) Les ajustements de consolidation non déductibles portent sur les amortissements de goodwill et les charges liées aux stock-options.

Impôts différés actifs	en €000
A nouveau au 01/01/2007	1 292
Variation de l'exercice en compte de résultat	1 216
Impact des variations de change et de périmètre	193
Solde au 31/03/2008	2 701

Impôts différés passifs	en €000
A nouveau au 01/01/2007	546
Variation de l'exercice en compte de résultat	1 128
Impact des variations de change et de périmètre	-92
Solde au 31/03/2008	1 584

4.1.4. Situation d'endettement

La groupe dispose d'une trésorerie nette négative à hauteur de 7.248 K€ (18.874 K€ de dettes financières et 11.626 K€ de trésorerie disponible) contre une trésorerie nette positive de 10.526 K€ en 2006.

En 2006, Avanquest Software SA a mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio dettes financières nettes/fonds propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3.

Au 31 mars 2008, l'utilisation de la ligne de crédit est de 17,3M€. Avanquest Software SA respectait tous les « covenants ».

Au cours de l'exercice les dettes ont évolué comme suit :

	31/12/06	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre / Variation change	31/03/08
Emprunts auprès d'établ. de crédit	1 859	24 536	9 424	862	17 833
Autres dettes financières	167	6	79	-56	38
Concours bancaires courants	0	494			494
Instruments financiers passifs		365			365
Intérêts courus non échus	2	141		1	144
Total	2 028	25 542	9 504	806	18 874

L'augmentation au cours de l'exercice provient essentiellement de l'acquisition de la société Nova Development financée en partie en numéraire en utilisant les lignes de crédit disponibles

4.1.5. Perspectives d'avenir

Après une année 2007 de mutations, pour Avanquest Software certes, mais aussi mutation macroéconomique (croissance mondiale en baisse, forte chute du dollar, marché Retail européen du logiciel PC en net repli), et mutation technologique avec une industrie du logiciel en pleine évolution (renforcement de la convergence Internet, PC, Mobilité), Avanquest Software a décidé de se réinventer.

Internet, vecteur de croissance rentable et de synergie entre toutes les activités du groupe, est au cœur de cette nouvelle Stratégie.

Cette orientation repose sur deux constats essentiels :

- Internet révolutionne la technologie, les usages et les comportements, et s'impose aujourd'hui comme le moteur privilégié du développement de l'édition de logiciels, tant au niveau de la conception des produits que de l'accès au marché ;
- Avanquest Software a pu apprécier tout le potentiel de ce canal par sa prise de position réussie dans l'e-Commerce depuis quatre ans en termes de croissance organique (de 3 à 15 M€ de chiffre d'affaires).

R&D, commercialisation, marketing : sur chaque composante de la chaîne de valeur, Internet trouve sa place dans la nouvelle dynamique du Groupe.

Dans cette perspective, plusieurs axes stratégiques sont déclinés :

- Focaliser les développements internes sur des gammes resserrées de logiciels à fort potentiel afin d'élargir le portefeuille des best-sellers existants, tout en investissant dans les produits nouveaux qui porteront la croissance future : logiciels combinant le off- et on-line, convergence des applications Internet, mobilité et multimédia, valorisation des nouvelles générations de technologies (WPS pour les applications classiques, Flex et Silver Light pour le online). Cette approche plus sélective sera associée à un plan rigoureux de raccourcissement des délais de développement et de réduction des coûts;
- Retrouver la croissance OEM par le lancement de nouvelles solutions logicielles (Digital Frame Manager, Fix-It, System Suite Essentials...), de nouvelles applications auprès des opérateurs et fournisseurs d'accès Internet et l'extension d'un nouveau business model « Software as a Service » sur le modèle déjà testé aux Etats-Unis;
- Développer les ventes Corporate à l'international en mettant en place un catalogue international de vente directe aux entreprises basé sur la plateforme Software Paradise, et en déployant, en complément, un portail Corporate destiné aux revendeurs et aux partenaires pour appuyer localement les ventes indirectes;

Consolidation des parts de marché et passer du Retail au e-Retail :

En mettant en place une politique de développement sélective des gammes, fondée sur le modèle d'Avanquest North America, pour privilégier l'acquisition de best-sellers potentiels, tout en valorisant une sélection de logiciels développés en interne :

- En développant, dans toutes les zones géographiques, le niveau des ventes réalisées avec les e-revendeurs, et une activité de vente directe aux consommateurs, en complément de notre boutique Web
- En développant en Europe une stratégie de jeux de divertissement « casual games » à faibles risques et bénéficiant d'une forte demande sur les plates-formes en croissance (PC et consoles DS Nintendo) ;

Accélérer les ventes en e-Commerce en synergie avec les autres canaux de distribution.

Pour accompagner le décollage des ventes, des investissements seront orientés dans trois directions clés permettant de développer une véritable stratégie e-marketing « next generation » : cyber marketing (valorisation et élargissement de la base clients), marketing viral et e-PR (constitution d'équipes dédiées, versions d'essais et téléchargements gratuits...), business développement (conception de produits spécifiques, développement de programmes d'affiliation, mise en place de portails spécialisés...);

Créer une véritable communauté sur Internet qui renforcera le rayonnement d'Avanquest Software partout dans le monde.

Cette communauté sera conçue comme un lieu d'échanges « Avanquest Software Café » destiné à renforcer la relation d'Avanquest avec ses clients. Lors de son lancement, elle s'appuiera sur la base d'utilisateurs du groupe (plus de 10 millions d'usagers enregistrés) et sera un vecteur de croissance avec des utilisateurs fidélisés et participatifs. L'objectif sera de constituer une communauté d'esprit et de services autour du thème de « la Technologie comme art de vivre le présent et le futur ».

Profitant des nouvelles tendances de l'univers Internet, la nouvelle stratégie permettra la croissance rentable des ventes du groupe sur chaque canal et dans chaque zone géographique.

Le groupe Avanquest Software a connu 21 années de croissance profitable en 24 ans. Il est solide sur ses fondamentaux et confiant dans ses perspectives. Après 2 années d'investissements qui ont permis à Avanquest Software de s'affirmer dans le top 10 des éditeurs mondiaux de logiciels grand public, l'entreprise se concentrera sur la croissance organique et la rentabilité.

Ainsi, au titre de l'exercice 2008-2009, Avanquest Software se fixe d'ores et déjà un objectif de chiffre d'affaires de 115 à 120 M€ et un résultat opérationnel (hors éléments non récurrents) de 4 à 6%. Ces chiffres intègrent un impact négatif dû à l'évolution du dollar et de la livre sterling qui pèse pour environ 9 M€ sur cet objectif de chiffre d'affaires (Le taux moyen budgété pour le dollar est de 1€ = 1,6\$). A taux de change constant, la croissance organique serait ainsi comprise entre 7 et 12%.

Le résultat opérationnel à nouveau positif reflètera la réduction des coûts et l'évolution du business model.

L'amélioration des marges devrait se poursuivre sur les exercices suivants. Le groupe est confiant sur sa capacité à générer de la croissance et deux points de marge opérationnelle supplémentaires chaque année avec des objectifs de chiffre d'affaires allant de 125 à 135M€ pour un résultat opérationnel de 6 à 8% en 2009/10 puis un chiffre d'affaires compris entre 135 et 150M€ pour un résultat opérationnel de 8 à 10% en 2010/11.

Avanquest Software est aujourd'hui en ordre de marche pour se concentrer sur la croissance interne et franchir, grâce à la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie, une nouvelle étape dans la croissance et la profitabilité.

4.1.6. Evénements postérieurs à la clôture

Le 1^{er} avril 2008, Avanquest Publishing USA, Inc et GSP North America, Inc ont été fusionnées dans Nova Development Corp. dont la raison sociale a été changée en Avanquest North America, Inc. Cette fusion juridique fait suite à la fusion opérationnelle de l'ensemble des équipes de ces entités, dès 2007, et à leur placement sous un management unique.

A cette même date, Global Software Publishing Ltd, filiale anglaise détenue à 100% par Emme a été rebaptisée : Avanquest Software Publishing Ltd.

Un accord de séparation a été trouvé avec les dirigeants de Emme, MM Jean Guetta et Olivier Wright en ce qui concerne leurs fonctions opérationnelles au sein du groupe Avanquest. En revanche, M. Jean Guetta conserve son poste d'administrateur d'Avanquest Software.

4.2. Comptes sociaux

4.2.1. Activité de la société durant l'exercice

Le chiffre d'affaires social ressort à 18.081K€ (sur 15 mois) contre 22.102K€ (sur 12 mois) l'exercice précédent enregistrant ainsi un ralentissement d'environ 18%. Le résultat net est une perte nette de 31 978K€ contre un bénéfice net 957K€ l'exercice précédent. Le résultat net enregistre donc un fort recul en raison notamment d'un résultat financier fortement déficitaire (25.503 K€).

4.2.2. Faits caractéristiques de l'exercice clos le 31 mars 2008

Suite à la décision de l'assemblée générale mixte du 30 mai 2007, l'exercice 2007/08 a eu une durée exceptionnelle de 15 mois. En effet, l'assemblée générale a décidé le changement de date de clôture de l'exercice, celui-ci s'ouvrant désormais le 1^{er} avril de chaque année et se clôturant le 31 mars de l'année suivante.

L'année 2007/08 représente une étape majeure dans l'évolution du groupe Avanquest Software.

Le 24 janvier 2007, Avanquest Software a procédé à l'acquisition de la totalité du capital social de la société Nova Development Corp., société basée en Californie spécialisée dans l'édition et le développement sur le territoire nord américain de logiciels de productivité destinés à l'usage personnel et aux petites et moyennes entreprises. Cette acquisition a été réalisée pour un montant de 48M\$ payé pour partie en numéraire (22M\$ payés au closing,

6,5M\$ 12 mois après et 6,0M\$ 18 mois après) et pour partie en actions Avanquest Software (746.268 actions Avanquest Software pour environ 13,5M\$).

En avril 2007, Avanquest Software a procédé à l'acquisition de 97,54% du capital de la société Edition Multimedia Electroniques S.A. (« EMME ») au terme d'une offre publique alternative initiée sur les actions EMME cotée sur Eurolist Paris. Le groupe EMME a pour activité l'édition d'œuvres multimédias en France, au Royaume Uni, en Allemagne ainsi qu'en Espagne. Cette opération a été réalisée pour un montant de 45,6M€ payable quasiment entièrement par remise d'actions ordinaires Avanquest Software en échange d'actions EMME.

Fin mai 2007, Avanquest Software a procédé à l'acquisition de la totalité du capital social de Software Paradise Ltd, société basée au Royaume Uni ayant pour activité la vente directe de logiciels aux entreprises via internet notamment. Cette opération a été réalisée pour un montant maximum de 1M£ payable en totalité en numéraire, dont 750.000£ payables au closing et 250.000£ payables en deux tranches successives à titre de complément de prix en cas d'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires sur douze mois.

Ces acquisitions ont été suivies d'un profond travail de réorganisation et de rationalisation dans les quatre principaux pays où opère le groupe, portant à la fois sur les équipes, les gammes produits, les canaux de distribution et les sites afin de créer les conditions d'une croissance rentable lors des exercices futurs.

L'exercice a également été marqué par la forte baisse du principal client OEM qui a lourdement pesé sur les comptes tandis qu'un nouveau contrat majeur avec Sony Ericsson a démarré en cours d'année mais n'a pas pu compenser la chute du premier client.

4.2.3. Eléments financiers

4.2.3.1. Chiffres clés

Données sociales (en M€)	2007/08 (15 mois)	2006 (12 mois)
Chiffre d'affaires	18,1	22,1
Résultat d'exploitation	(7,3)	0,9
Résultat courant	(31,8)	1,6
Résultat exceptionnel	(1,7)	(0,6)
Résultat net	(32,0)	1,0
Capitaux Propres	100,6	75,7
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes financières	22,5	3,3
Trésorerie disponible	2,8	8,6

4.2.3.2. Analyse des résultats

L'exercice social clos le 31 mars 2008 s'est conclu avec un chiffre d'affaires hors taxes de 18.081 K€ contre 22.102K€ euros l'exercice précédent. L'exercice s'est clôturé par une perte nette de 31.978 K€ contre un bénéfice de 957K€ en 2006. Le résultat d'exploitation s'inscrit en perte pour un montant de 7.250K€ (contre un résultat bénéficiaire de 850K€ en 2006).

Les capitaux propres ont augmenté passant de 75.728K€ à 100.636K€, soit une progression d'environ 33%.

En milliers d'euros	
Capitaux propres au 01/01/2007	75 728
Résultat de l'exercice	(31 978)
Augmentation de capital	56 883
Provisions réglementées	3
Capitaux propres au 31/03/2008	100 636

4.2.3.3. Dépenses et charges somptuaires (art. 39 4° du CGI)

Le montant global des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts s'élève à 49.947 euros, correspondant à une charge théorique d'impôt de 16.649 euros qui, en raison de la perte nette subie au titre de l'exercice, ne sera pas supportée par la Société.

4.2.3.4. Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2008 est une perte nette de 31.978.336 euros. Le résultat à affecter se compose comme suit :

1. Origine	Montant (en euros)
Report à nouveau antérieur	6 855 291
Résultat de l'exercice	(31 978 336)
Total	(25 123 045)

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat comme suit :

2. Affectation	Montant (en euros)
Réserve légale	-
Réserve spéciale des plus-values à long terme	-
Autres réserves	-
Dividendes	-
Report à nouveau	(25 123 045)
Total	(25 123 045)

Capitaux propres après répartition

	Montant (en milliers d'euros)
Capital	10 499
Prime d'émission	110 753
Réserve légale	688
Autres réserves	3 768
Provisions réglementées	51
Report à nouveau	(25 123)
Capitaux propres	100 636

4.2.3.5. Activité en matière de recherche développement

L'enveloppe consacrée par Avanquest Software aux frais de recherche et développement au titre de l'exercice 2007/08, s'élève à 5,1 M€, soit 28,2% du chiffre d'affaires (18,1M€). Le montant des frais de recherche et développement immobilisés au cours de l'exercice, s'élève à 2,4M€ pour l'exercice contre 2,1M€ l'an dernier. La valeur relative des frais de recherche et développement immobilisés par rapport aux frais engagés sur l'exercice 2007/08 s'établit à 46,7% du coût total des études contre 49% en 2006. Avanquest Software a enregistré en charge de l'exercice 3,0 M€ contre 2,1 M€ l'an dernier sur un exercice de 12 mois.

4.2.3.6. Résultat financier

Le résultat financier est une perte de 24 503 K€ contre un bénéfice de 716 K€ l'exercice précédent.

La variation est la conséquence directe des provisions sur les titres de participation s'élevant à 25M€. En effet, suite à l'acquisition du groupe Emme, l'activité située au Royaume Uni a été recentrée autour de 2 pôles : Avanquest UK et Avanquest Software Publishing Ltd (ex. GSP UK). Par conséquent, les titres des filiales BVRP UK, Guildsoft, Fasttrak, Mediagold UK étant devenus sans valeur, ont été dépréciés pour un montant de 8M€.

Les titres de participation ont fait l'objet d'une appréciation de la valeur en application du principe d'évaluation suivant :

Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition des immobilisations financières sont constatés en charge. A la clôture de l'exercice, cette valeur est rapprochée d'une estimation de la valeur d'usage. Cette dernière est annuellement appréciée en prenant en considération les éléments suivants :

- Capitaux propres
- Plus values latentes
- Rentabilité
- Eléments prévisionnels
- Utilité pour l'entreprise

Lorsque la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

L'application du principe a conduit à déprécier les titres des filiales françaises (Emme SA et Avanquest France) pour une valeur de 19M€.

La diminution des créances rattachées à des participations est liée au réajustement du prix d'acquisition de V Communications Inc, du fait de la non atteinte des objectifs de complément de prix prévus la deuxième année, net de l'augmentation due au paiement différé de l'acquisition de Nova.

4.2.3.7. Résultat exceptionnel

La perte exceptionnelle nette de 1 712 K€ est liée principalement à la cession de la participation d'Avanquest Software dans Avanquest BB KK et aux frais de restructuration.

4.2.4. Filiales et participations

Dénomination - Siège Social	Capital social	Capitaux propres hors capital social et avant résultat	Quote-part Dividendes	Val.brute Titres Val.nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires	Résultat
Filiales (50% et plus)							
Avanquest France SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex	1 298 646	72 714	100%	5 727 942 1 500 000	- -	6 247 892	-1 248 332
Avanquest America, Inc* 2711 Centerville Road Suite 400 Wilmington DE 19808	17 262 747	18 691 396	100%	55 475 716 55 475 716	10 877 594 -	58 604 771	2 330 345
Avanquest UK** Sheridan House 40-43 Jewry Street Winchester Hampshire SO 23 8RY	116 237	-337 356	100%	13 608 474 5 746 072	- -	28 083 713	1 555 018
Avanquest Deutschland GmbH Sckellstrasse 6 81667 München	66 000	845 959	100%	4 956 538 4 956 538	- -	7 022 696	69 666
Avanquest Ibérica SL C/Peru, 6 Edificios Twin Golf Bolque B, Oficina 4, 2a Pl 28290 Las Matas Madrid	10 000	-424 341	100%	9 900 9 900	562 914 -	1 079 799	-102 337
Avanquest Italia Srl Via De Togni 7 MI 20123 Milano	10 000	0	100%	131 153 131 153	172 292 -	2 269 370	150 199
Avanquest Software China Room 1201-HuiTong Building 569# East JinLing Road Shanghai 200021	3 296 939	-1 869 997	100%	1 1	- -	346 451	-1 366 666
IMR UK Unit 1 Bury Farm Business Park Mill Lane, Stotford Hitchin Hertfordshire SG5 4NY	1	464 845	100%	4 108 183 4 108 183	- -	1 245 300	189 065
EMME SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex	2 516 990	23 505 289	98%	45 583 646 30 583 646	- -	11 273 223	-8 839 463
Software Paradise Ltd Sheridan House 40-43 Jewry Street Winchester Hampshire SO 23 8RY	55 547	-162 124	100%	1 631 831 1 631 831	- -	2 837 429	471 310

* Données consolidées intégrant les sociétés Avanquest America, Inc, Avanquest Software USA et Avanquest Publishing USA. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

** Données consolidées intégrant les sociétés Avanquest UK (anciennement Kommunicate), BVRP UK, Guildsoft, Mediagold UK, Netcomm et FastTrak. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

4.2.5. Situation d'endettement

La Société dispose d'une trésorerie nette négative à hauteur de 19.694 K€ (22.493 K€ de dettes financières et 2.799 K€ de trésorerie disponible) contre une trésorerie nette positive de 5.336K€ en 2006. En 2006, la Société a mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio dettes financières nettes/fonds propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3. Au 31 mars 2008, l'utilisation de la ligne de crédit est de 17,3 M€ utilisés dans le cadre de l'acquisition de Nova Development. Avanquest Software respectait l'ensemble des covenants financiers au 31 mars 2008.

4.2.6. Perspectives d'avenir

Merci de vous reporter au 1.5.

4.2.7. Evénements postérieurs à la clôture

Le 1^{er} avril 2008, Avanquest Publishing USA, Inc et GSP North America, Inc ont été fusionnées dans Nova Development Corp. dont la raison sociale a été changée en Avanquest North America, Inc. Cette fusion juridique fait suite à la fusion opérationnelle de l'ensemble des équipes de ces entités, dès 2007, et à leur placement sous un management unique.

A cette même date, Global Software Publishing Ltd, filiale anglaise détenue à 100% par Emme a été rebaptisée : Avanquest Software Publishing Ltd.

Un accord de séparation a été trouvé avec les dirigeants de Emme, MM Jean Guetta et Olivier Wright en ce qui concerne leurs fonctions opérationnelles au sein du groupe Avanquest. En revanche, M. Jean Guetta conserve son poste d'administrateur d'Avanquest Software.

4.3. Facteurs de risques

Les facteurs de risques présentés dans cette section couvrent à la fois les risques supportés par Avanquest Software S.A, la société mère, et ceux supportés par le groupe, ces facteurs de risques étant, sauf précision spécifique, communs à l'ensemble des sociétés du groupe.

4.3.1. Risque clients

Le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 37 M€ soit 26,5% du chiffre d'affaires total (contre 41,5% l'exercice précédent).

Durant l'exercice 2007/08, le premier client du groupe a représenté 5,2% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième représente 3,9% des ventes consolidées, le troisième client 3,6% et le quatrième 2,7%.

La relative concentration du poste client s'explique par la stratégie de ventes du groupe auprès de grands comptes :

- en OEM par le référencement de ses produits auprès des premiers fabricants mondiaux de micro-ordinateurs, de modems et de téléphones mobiles notamment ;
- en distribution par un système de vente indirecte auprès des grossistes, de la grande distribution, d'enseignes de multi-spécialistes notamment.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes d'Avanquest Software et de l'historique des relations, le risque client est relativement faible en ce qui concerne la solvabilité ou le maintien de relations dans la durée. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

Par ailleurs l'activité OEM d'Avanquest Software est dépendante du succès commercial de ses propres clients qui agissent pour certains sur des marchés hautement volatils et concurrentiels comme celui-ci des téléphones mobiles.

La stratégie du groupe qui vise à développer différents pôles d'activités en étendant chaque année le nombre de clients sur chaque pôle et en diversifiant les zones géographiques, permet à Avanquest Software d'accentuer la diversification de sa clientèle et de réduire ainsi les risques clients

Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente.

4.3.2. Risque fournisseurs

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités de la société Avanquest Software. Avanquest Software et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plus de 300 fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédérom pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Avanquest Software est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. En outre, l'augmentation de la capacité d'achat d'Avanquest Software, liée à sa croissance, lui donne accès à de nouvelles sources d'approvisionnement.

La plupart des sociétés du Groupe commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires est liée par des accords de longue durée avec leurs fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

4.3.3. Risque de marché

4.3.3.1. Risque de change

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 5 M\$ en 2007/08.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Au 31 mars 2008, aucune couverture n'était en place.

4.3.3.2. Risque de taux

Les emprunts contractés par Avanquest Software SA (17,7 M€) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en devise.

Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place pour des montants de 7 M\$, pour la partie de la ligne tirée en dollars et 8 M€ pour la partie tirée en euros.

Au 31 mars 2008 les instruments dérivés de taux avait une valeur de marché négative de 365 K€

4.3.3.3. Risque sur actions

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaires dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société (48 978 actions, soit 293 868 € au 31 mars 2008) est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

4.3.4. Risque de liquidité

La Société dispose d'une trésorerie nette négative à hauteur de 19.694 K€ (22.493 K€ de dettes financières et 2.799 K€ de trésorerie disponible) contre une trésorerie nette positive de 5.336K€ en 2006. En 2006, la Société a mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26M€.

Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio dettes financières nettes/fonds propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3. Au 31 mars 2008, l'utilisation de la ligne de crédit est de 17,3 M€ utilisés dans le cadre de l'acquisition de Nova Development.

Avanquest Software respectait l'ensemble des covenants financiers au 31 mars 2008.

Au cours de l'exercice les dettes ont évolué comme suit :

	31/12/06	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre / Variation change	31/03/08
Emprunts auprès d'établ. de crédit	1 859	24 536	9 424	862	17 833
Autres dettes financières	167	6	79	-56	38
Concours bancaires courants	0	494			494
Instruments financiers passifs		365			365
Intérêts courus non échus	2	141		1	144
Total	2 028	25 542	9 504	806	18 874

L'augmentation au cours de l'exercice provient essentiellement de l'acquisition de la société Nova Development financée en partie en numéraire en utilisant les lignes de crédit disponibles

La part à moins d'un an des dettes financières s'élève à 1.138 K€. La part à plus d'un an et à moins de cinq ans s'élève à 12.032 K€. La part à plus de cinq ans est de 5.704K€

4.3.5. Risques technologiques

Avanquest Software possède en propre la technologie et le savoir-faire de ses produits et services et ne dépend donc pas de source externe. Avanquest Software considère que l'évolution des technologies est correctement appréhendée dans le secteur du logiciel, tout au moins pour les trois prochaines années.

Les risques techniques liés aux logiciels sont peu importants. En effet, les logiciels vendus en OEM ou développés spécifiquement sont validés et approuvés par le client avant la mise sur le marché. Par ailleurs pour les produits complexes destinés aux entreprises, une période de test par le client potentiel est prévue avant finalisation de la vente.

Avanquest Software a mis en place les veilles technologiques et dispose des compétences humaines suffisantes pour lui assurer de pouvoir procéder au lancement de nouveaux produits répondant à l'évolution des technologies et des besoins de la clientèle.

Avanquest Software a procédé au portage de l'ensemble de ses gammes produits sous Windows Vista le nouveau système d'exploitation pour PC lancé par Microsoft en 2007. Tous les nouveaux produits ou nouvelles versions des produits existants sont désormais compatibles Vista. Dans la continuité des années précédentes, Avanquest Software est certifié « Microsoft Gold Partner » ce qui lui permet un accès en amont aux nouveaux produits ou technologie de Microsoft. Avanquest Software est également membre de l'alliance Symbian. Cette adhésion lui permet d'accéder aux connaissances et technologies nécessaires à la compatibilité et à l'évolution de ses produits avec cette plateforme.

Pour ce qui concerne les produits qu'Avanquest Software édite mais ne conçoit pas, Avanquest Software porte un soin particulier à sécuriser, au travers des contrats d'édition qu'elle signe, l'obtention des nouvelles versions et mises à jour de ces produits ainsi que la correction des éventuels bogues informatiques qui pourraient éventuellement les affecter.

4.3.6. Risques juridiques, risques liés à la Propriété Intellectuelle et Industrielle

En matière de propriété intellectuelle sur ses logiciels et notamment sur les créations de ses salariés, Avanquest Software bénéficie des dispositions de l'article L.113-9 du code de la propriété intellectuelle et de la section 201 du Code des Etats-Unis. En application de celles-ci, l'ensemble des droits patrimoniaux de propriété intellectuelle afférents aux créations effectuées dans l'exercice de leurs fonctions par les salariés de la société est dévolu à l'employeur. Lors de la négociation et la rédaction de ses contrats clients, Avanquest Software attache également un soin particulier dans la préservation de ses droits en ne procédant notamment qu'à des concessions limitées de droits de propriété intellectuelle.

Les logiciels d'Avanquest Software sont déposés auprès de l'Agence de Protection des Programmes (APP) dans un souci de préservation de ses droits et de lutte contre le piratage informatique. Ils font également l'objet pour les logiciels conçus ou édités aux Etats-Unis d'un dépôt auprès du « Copyright Office ». Comme tous les acteurs de l'industrie du logiciel, Avanquest Software est exposée aux problématiques du « piratage » de ses œuvres. Pour limiter ce risque, Avanquest Software a mis en place des solutions techniques différentes : mesures de protections techniques (anti-copie) sur certains supports physiques de ses logiciels, notamment pour les produits édités, système d'activation par clé unique et/ou combinaison de ces méthodes entre elles ou avec d'autres méthodes de protection des œuvres. Avanquest Software a également adhéré pendant plusieurs années à la Business Software Alliance (BSA) afin de participer notamment à l'éducation des entreprises en France en matière de contrefaçon de logiciels et agir pour le renforcement de la répression en cette matière. A ce jour Avanquest Software n'est plus membre du BSA, ses produits étant peu sujets à contrefaçon par les entreprises visées par les actions du BSA. Ces mesures mises en place pour lutter contre le « piratage » ne garantissent pas une protection totale. Celles-ci restent néanmoins suffisamment dissuasives pour limiter de manière très significative ce risque.

En matière de propriété industrielle, Avanquest Software dispose de plus de 270 marques enregistrées et d'un nombre au moins équivalent de noms de domaine. Les marques considérées comme les plus importantes sont déposées sur l'ensemble du territoire européen, aux Etats-Unis et en Asie. Compte tenu du fort développement à l'international, Avanquest Software procède régulièrement à l'extension du dépôt de ses marques les plus importantes dans les principaux pays où sont commercialisés ses produits. Avanquest Software a mis en place un système de surveillance de marques et procède régulièrement à des oppositions à l'enregistrement de marques qu'elle estime porter atteinte à ses droits. Avanquest Software attache également une vigilance particulière à l'enregistrement de noms de domaines susceptibles de contenir des signes lui appartenant et a mis en place à cet effet un système unique de gestion des noms de domaines au sein du groupe.

Avanquest Software n'est pas exposé à des risques juridiques spécifiques en dehors de ceux afférents à la propriété intellectuelle et à sa responsabilité civile de manière générale.

4.3.7. Risques liés aux Ressources Humaines

Avanquest Software, comme ses concurrents, est dépendante de ses équipes de professionnels. Les embaucher et les garder peut se révéler difficile dans un contexte concurrentiel. Pourtant Avanquest Software a un turn-over assez faible et n'a pas de difficulté majeure pour attirer de nouveaux talents. La direction du Groupe associe la majorité de ses cadres et employés aux résultats de l'entreprise par la mise en place d'un régime d'options de souscription d'actions. Ces schémas d'intéressement ont pour but d'encourager, mais aussi de retenir et motiver, les dirigeants, cadres et employés des sociétés du Groupe.

Chaque année, des augmentations générales sont accordées, accompagnées d'augmentations individuelles liées à l'évolution des fonctions, à la réalisation d'objectifs ou pour récompenser des performances. Les

intéressements et la participation sont dégagés en fonction de la performance de chacune des sociétés du Groupe et/ou en fonction de la performance globale du Groupe.

4.3.8. Risques industriels et risques liés à l'environnement

Du fait de la nature de son activité, la société n'est pas ou peu exposée à ce type de risques.

4.3.9. Assurances – Couverture des risques

La société dispose de polices d'assurance, que la direction du Groupe considère adéquate. Ces polices, et leur adéquation sont revues régulièrement et au minimum une fois par an. Avanquest Software SA a souscrit des polices assurant la couverture des pertes d'exploitation, les dommages aux biens et de la responsabilité civile (de la société et des mandataires sociaux). Ces polices sont validées par le comité de direction.

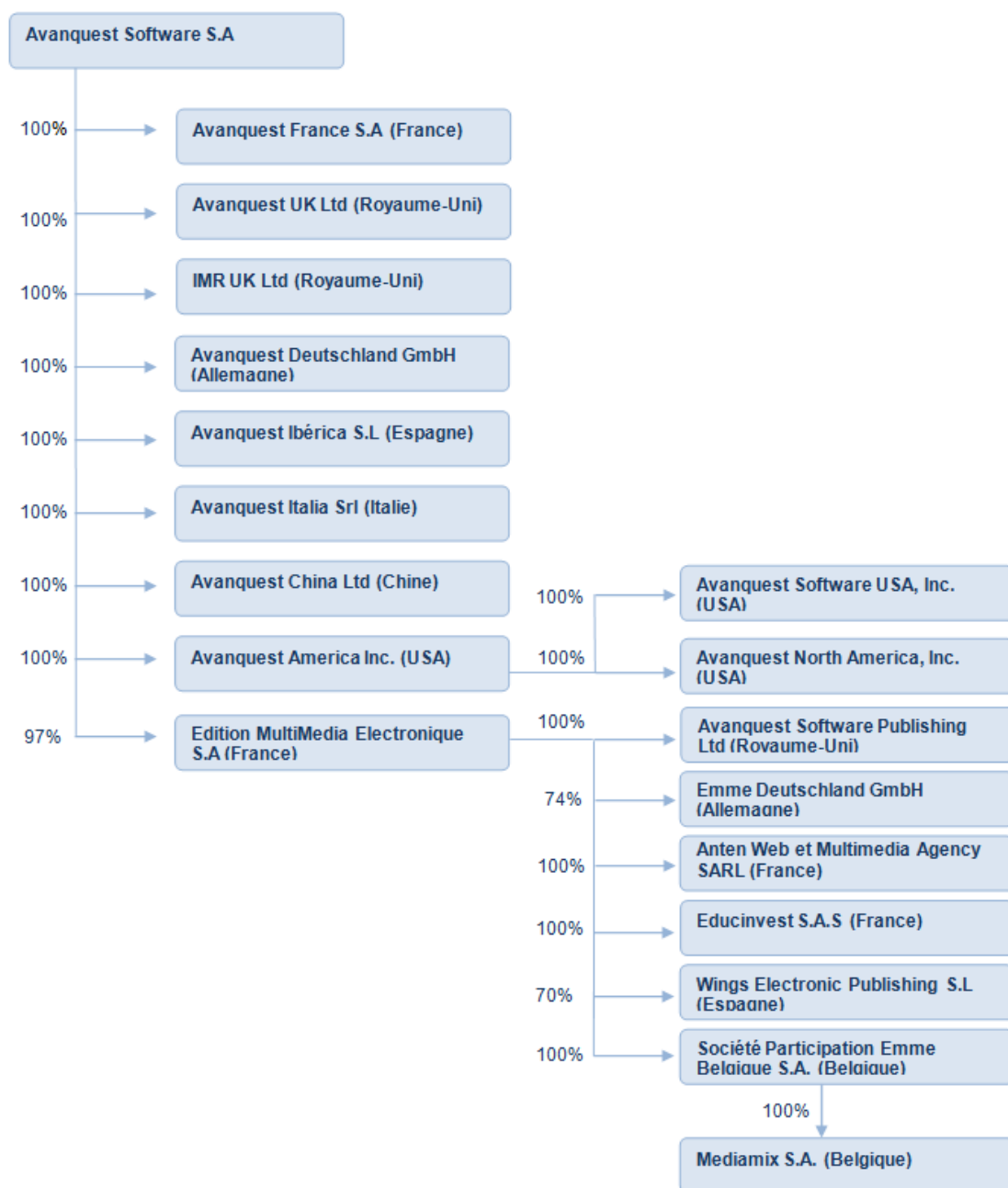
Le montant de la couverture perte d'exploitation s'élève à 3,5 M€ (avec une franchise de 3 jours de perte d'exploitation). Le montant des couvertures de dommages aux biens est plafonné à 2,5 M€ (avec une franchise de 2 K€). Les risques de responsabilité civile de la société sont couverts à hauteur de 7,5 M€ (avec une franchise de 25 K€).

La prime globale pour ces polices est d'environ 64K€.

Par ailleurs chacune des filiales du groupe souscrit localement à des polices d'assurance adaptées à ses besoins et conformes aux obligations légales locales.

4.4. Informations générales

4.4.1. Organigramme du Groupe



4.4.2. Renseignements concernant le capital

4.4.2.1. Capital social

Le montant du capital souscrit au 31 mars 2008 s'élève à 10 499 253 € représentant un total de 10 499 253 actions de même catégorie de 1 € de nominal. A la date de rédaction de ce rapport, le capital est inchangé.

4.4.2.2. Répartition du capital et des droits de vote

L'assemblée générale mixte du 15 janvier 2004 ayant supprimé le droit de vote double, le nombre total de droits de vote, s'établit à 10 499 253.

A la connaissance de la société la répartition du capital et des droits de vote au 31 mars 2008 est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Roger Politis ¹	174 489	1,66%	1,67%
Bruno Vanryb ¹	148 000	1,41%	1,42%
Andrew Goldstein ¹	125 035	1,19%	1,20%
Bertrand Michels ¹	162 542	1,55%	1,56%
Thierry Bonnefoi ¹	45 000	0,43%	0,43%
Todd Helfstein	373 134	3,55%	3,57%
Roger Bloxberg	373 134	3,55%	3,57%
Jean Guetta	198 513	1,89%	1,90%
Robert Lang	19 662	0,19%	0,19%
Autres salariés et managers	304 571	2,90%	2,91%
Turenne Capital Partenaires ¹	672 086	6,40%	6,43%
Idi ¹	322 849	3,07%	3,09%
AFER Flore ²	408 477	3,89%	3,91%
AGF Private Equity ²	101 913	0,97%	0,98%
E. de Rothschild Investment Partners ²	240 605	2,29%	2,30%
Public²	6 780 265	64,58%	64,88%
Auto-détention	48 978	0,47%	
Total	10 499 253	100,00%	100,00%

¹ A la date du 20/03/08, suite à la déclaration de franchissement de seuil effectuée dans le cadre de la fin d'action de concert en raison de la résiliation du pacte d'actionnaires mise en place en septembre 2003.

² Estimation

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Le nombre d'actionnaires est d'environ 11.500 (source Euroclear, décembre 2007). Au 31 mars 2008, 849.730 actions étaient détenues en comptes nominatifs purs ou administrés, soit 8,56% du capital social.

Compte tenu de l'auto détention, le nombre de droits de vote existants au 31 mars 2008 s'établit à 10.450.275.

4.4.2.3. Evolution du capital

Depuis le 31 décembre 2006, le capital a été porté de 6.939.103€ à 10.499.253€ la suite de l'émission de 3.560.150 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro provenant de :

- 746.268 actions souscrites dans le cadre de l'acquisition de Nova Development Corp. ;
- 2.646.773 actions souscrites dans le cadre de l'offre publique d'acquisition initiée sur EMME ;
- 43.834 actions souscrites dans le cadre du complément de prix d'acquisition d'IMR UK Ltd ;
- 63.219 actions souscrites dans le cadre de l'exercice de bons de souscription d'actions octroyés aux administrateurs et dirigeants;
- 60.056 actions nouvelles souscrites dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions octroyées aux salariés du groupe.

Date	Opération	Nombre d'actions		Valeur nominale	Capital social
		avant	après		
mai-84	création	200		100 F	20 000 F
10/09/1985	augmentation de capital	200	500	100 F	50 000 F
27/10/1987	augmentation de capital	500	2 500	100 F	250 000 F
27/10/1989	augmentation de capital	2 500	4 805	100 F	480 500 F
10/01/1990	augmentation de capital	4 805	4 805	500 F	2 402 500 F
10/06/1994	augmentation de capital	4 805	6 225	500 F	3 112 500 F
25/07/1996	augmentation de capital	6 225	6 848	500 F	3 424 000 F
14/08/1996	augmentation de capital	6 848	6 848	1 170 F	8 012 160 F
14/08/1996	réduction du nominal	6 848	801 216	10 F	8 012 160 F
11/12/1996	augmentation de capital	801 216	1 202 216	10 F	12 022 160 F
15/07/1998	augmentation de capital	1 202 216	1 226 092	10 F	12 260 920 F
20/01/1999	augmentation de capital	1 226 092	1 402 219	10 F	14 022 190 F
14/09/1999	augmentation de capital	1 402 219	1 416 159	10 F	14 161 590 F
10/03/2000	augmentation de capital	1 416 159	1 466 662	10 F	14 666 620 F
25/04/2000	augmentation de capital	1 466 662	1 615 995	10 F	16 159 950 F
25/04/2000	réduction du nominal	1 615 995	3 231 990	5 F	16 159 950 F
02/08/2000	augmentation de capital	3 231 990	3 278 990	5 F	16 394 950 F
18/05/2001	augmentation de capital	3 278 990	3 456 592	5 F	17 282 960 F
21/05/2001	augmentation de capital	3 456 592	3 601 218	5 F	18 006 090 F
17/10/2001	augmentation de capital	3 601 218	3 648 420	5 F	18 242 100 F
17/10/2001	conversion en euros	3 648 420	3 648 420	1 €	3 648 420 €
21/06/2002	augmentation de capital	3 648 420	3 662 772	1 €	3 662 772 €
14/01/2003	augmentation de capital	3 662 772	3 670 772	1 €	3 670 772 €
10/10/2003	augmentation de capital	3 670 772	4 671 605	1 €	4 671 605 €
15/01/2004	Augmentation de capital	4 671 605	4 718 305	1 €	4 718 305 €
27/01/2005	Augmentation de capital	4 718 305	5 865 156	1 €	5 865 156 €
31/03/2005	Augmentation de capital	5 865 156	6 110 028	1 €	6 110 028 €
15/03/2006	Augmentation de capital	6 110 028	6 594 480	1 €	6 594 480 €
03/10/2006	Augmentation de capital	6 594 480	6 935 389	1 €	6 935 389 €
14/03/2007	Augmentation de capital	6 935 389	6 990 305	1 €	6 990 305 €
03/04/2007	Augmentation de capital	6 990 305	7 736 573	1 €	7 736 573 €
10/04/2007	Augmentation de capital	7 736 573	10 069 891	1 €	10 069 891 €
10/05/2007	Augmentation de capital	10 069 891	10 277 537	1 €	10 277 537 €
07/05/2008	Augmentation de capital	10 277 537	10 499 253	1 €	10 499 253 €

4.4.2.4. Capital autorisé non émis

L'assemblée générale mixte tenue le 28 mars 2007 (4^{ème} à 12^{ème} résolution), a autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital social par émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription et/ou à augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfice ou primes.

La délégation d'augmenter le capital a été conférée au conseil d'administration pour une durée de 26 mois soit jusqu'au 28 mai 2009.

Le tableau synoptique figurant en Annexe 1 du présent rapport synthétise les différentes autorisations d'augmenter le capital social accordées par ladite assemblée. Pour de plus amples informations concernant l'utilisation de ces délégations, reportez vous au tableau synoptique.

Il est proposé à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société, convoquée pour le 13 juin 2008 de procéder à l'annulation des délégations de compétences conférées par l'assemblée générale mixte du 28 mars 2007. Ces délégations prévues aux 4^{ème} à 11^{ème} résolutions de ladite assemblée, permettent au conseil d'administration pour une durée de 26 mois à compter du 28 mars 2007 de procéder à différentes émissions et notamment :

- d'augmenter le capital social par émissions de valeurs mobilières donnant, immédiatement ou à terme, accès au capital de la société, dans la limite d'un plafond de 2M€ de capital et de 4M€ de nominal pour les titres d'emprunt, avec maintien du droit préférentiel de souscription (4^{ème} résolution) ou suppression du droit préférentiel de souscription (5^{ème} résolution) ;
- d'augmenter le nombre de titres émis en application des résolutions ci-dessus en cas de souscription excédentaire mais toujours dans la limite des plafonds susvisés (6^{ème} résolution) ;
- d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société, dans la limite de 3M€ de capital (montant maximum nécessaire pour rémunérer l'offre initiée sur Emme et qui a été ramené, suite à cette dernière, à la somme de 558.873€), en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société (7^{ème} résolution) ;

- d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société, dans la limite de 2M€ de capital, en conséquence de l'émission par une filiale de la Société de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société (8^{ème} résolution)
- d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances dans la limite de 4M€ de valeur nominale (10^{ème} résolution)
- d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes dans la limite de 2M€ (11^{ème} résolution) ;

Le conseil a proposé – au titre de la 1^{ère} résolution soumise à l'AGE du 13 juin 2008 – sous réserve de l'approbation de la 2^{ème} résolution, d'annuler ces délégations antérieures et d'octroyer au conseil d'administration une nouvelle délégation de compétence, restreinte aux émissions avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires et plafonnée à 4 millions d'euros en ce qui concerne les titres de capital et 25 millions d'euros en ce qui concerne les titres d'emprunts.

Dans un souci de préservation des droits des actionnaires, toute émission décidée par le conseil d'administration en application de cette nouvelle délégation serait donc réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription. Ainsi, chaque actionnaire, s'il le souhaite, aurait la possibilité de maintenir sa participation au capital de la Société, voire, le cas échéant suivant la structure de l'opération, de renforcer sa participation en se portant acquéreur de droits préférentiels de souscription d'actionnaires ne souhaitant pas participer à une opération.

Cette nouvelle délégation de compétence serait donnée pour une période de 26 mois à compter du 13 juin 2008. Celle-ci permettrait l'émission de tous types de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, soit au capital soit à des titres de créance.

4.4.2.5. Capital potentiel

En supposant que tous les titres dilutifs détaillés ci-dessous pouvaient être exercé et l'était, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 1.507.720€

Le capital social serait ainsi porté de 10.499.253€ à 12.006.973€ soit une augmentation en pourcentage de 14,4% étalée dans le temps entre 2008 et 2015. Il est cependant nécessaire de noter que :

- les bons de souscription et une partie des options de souscription ne seront exercés que si certains objectifs de croissance de chiffre d'affaires ou de résultat sont atteints
- Deux tiers environ des actions potentiellement à créer proviennent d'options ou de bons de souscription d'actions dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.

4.4.2.5.1. Options de souscription d'actions

Le tableau ci-dessous, établi au 31 mars 2008, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	10/07/01	18/12/02	21/04/04	3/10/06
Titres autorisés	500 000	150 000	150 000	340 000
Date du conseil d'administration	5/10/01	14/01/03	21/04/04	8/11/06
Titres attribués au 31/03/2008	499 875	149 500	149 250	295 500
Nombre de bénéficiaires	160	30	12	28
Dont dirigeants	2	1	1	0
Prix de souscription	3,93€ 7,12€ 4,69€ 5,16€ 8,05€	5,16€ 8,05€ 16,14€	8,37€ 9,21€ 12,62€ 15,26€	15,66€ 15,38€
Conditions d'exercice	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 31/03/2008	419 020	145 167	147 583	95 333
Titres souscrits au 31/03/2008	323 310	37 966	13 333	0
Titres potentiels maximum*	95 711	107 201	135 084	318 333

* Tenant compte des options perdues ou annulées

4.4.2.5.2. Attributions gratuites d'actions

Le tableau ci-dessous récapitule à la date du 31 mars 2008 les caractéristiques des différents plans d'attributions gratuites d'actions mis en place :

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	3/10/2006	28/03/2007
Titres autorisés	50 745	220 000
Date du conseil d'administration	07/11/06	10/05/2007 30/05/2007
Titres attribués au 31/03/2008	50 000	82 500
Nombre de bénéficiaires	4	17
Dont dirigeants	3	1
Période d'acquisition	2 ans / 3 ans	2 ans / 3 ans
Condition d'acquisition	Nbre de présences à date anniversaire divisé par durée période d'acquisition	½ / 1/3 par année de présence
Période d'incessibilité	2 ans	2 ans
Droits acquis au 31/03/2008	0	0
Titres potentiels maximum*	50 000	220 000

*Tenant compte des droits d'acquisition perdus

4.4.2.5.3. Bons de souscription d'actions

Le tableau ci-dessous, établis au 31 mars 2008, récapitulent la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions :

Bénéficiaires	Dirigeants Avanquest SA	Actionnaires Elibrium	Actionnaires V Com /Netcomm	Administrateurs Avanquest	Actionnaires Fastrak	Actionnaires IMR	Administrateurs Avanquest
Date d'assemblée	15/01/04	21/04/04	31/03/05	3/10/06	3/10/06	3/10/06	28/03/07
Titres autorisés	300 000	121 653	174 980	110 000	53 740	77 655	250 000
Nombre de bénéficiaires	6	12	46	7	2	5	2
Dont dirigeants Avanquest	6	1	0	3	0	0	2
Date du conseil d'administration	14/09/04	21/04/04	31/03/05	8/11/06	3/10/06	3/10/06	28/03/07
Titres attribués au 31/03/08	300 000	121 653	174 980	95 000	53 740	77 655	250 000
Prix de souscription	7,59€	11,28€	13,60€	15,66€	13,77€	13,77€	16,63€
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse		Sur 2 ans en fonction de l'earn-out des sociétés V Com et Netcomm	En fonction d'objectifs de cours de bourse	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires	En fonction de l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires	En fonction d'objectifs de cours de bourse
Droits acquis au 31/03/2008	300 000	121 653	3 000	31 667	0	43 834	0
Titres souscrits au 31/03/2008	220 000	71 568	0	0	0	43 834	0
Titres potentiels maximum*	80 000	50 085	3 000	95 000	53 740	33 821	250 000

* Tenant compte des bons perdus ou annulés

4.4.2.6. Evolution du cours de bourse

Mois	Volumes échangés	Cours moyen en €	+ Haut en €	+ Bas en €
Janvier 2006	318.026	20,22	21,34	18,85
Février 2006	355.668	19,61	20,50	19,00
Mars 2006	670.677	22,05	23,72	19,41
Avril 2006	232.709	22,58	23,57	21,50
Mai 2006	302.264	21,35	22,50	19,00
Juin 2006	263.800	19,40	20,85	17,80
Juillet 2006	331.481	17,09	19,25	12,65
Août 2006	267.670	13,57	15,44	12,60
Septembre 2006	191.811	13,83	14,45	12,90
Octobre 2006	184.092	13,86	15,22	13,17
Novembre 2006	179.767	15,71	16,80	14,61
Décembre 2006	183.436	15,74	16,58	14,65
Janvier 2007	380.175	16,17	18,80	15,40
Février 2007	681.001	17,79	19,01	17,15
Mars 2007	407.831	15,91	17,85	14,56

Avril 2007	245.200	16,65	17,40	15,60
Mai 2007	452.124	15,34	16,60	14,50
Juin 2007	656.385	13,94	15,15	13,01
Juillet 2007	329.929	13,58	14,28	12,90
Août 2007	304.735	12,12	13,39	11,23
Septembre 2007	562.279	11,89	12,70	11,25
Octobre 2007	329.465	10,71	11,84	9,38
Novembre 2007	401.216	8,47	9,80	7,45
Décembre 2007	493.199	7,43	8,47	6,63
Janvier 2008	510.590	5,82	7,60	4,50
Février 2008	476.129	6,03	7,00	5,14
Mars 2008	142.113	6,08	6,47	5,82

4.4.3. Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital

Merci de vous reporter à l'annexe 1.

4.4.3.1. Programme de rachat d'actions propres

4.4.3.1.1. Programme voté par l'assemblée générale mixte du 30 mai 2007

L'assemblée générale mixte du 30 mai 2007 a, aux termes de sa 8^{ème} résolution, autorisé un programme de rachat d'actions propres annulant et remplaçant la précédente autorisation de l'assemblée générale ordinaire du 3 octobre 2006. Le programme a fait l'objet de la diffusion effective d'un résumé préalablement à sa mise en œuvre.

Les objectifs de ces rachats étaient, par ordre de priorité décroissant, les suivants :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité du cours de l'action Avanquest Software par un Prestataire de Services d'Investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF
- satisfaire aux obligations liées à des programmes d'options sur les actions ou autres allocations d'actions aux salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de la réglementation,
- la remise d'actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société
- la conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe
- l'annulation des actions acquises, ainsi que le cas échéant de celles acquises dans le cadre d'autorisations de rachat d'actions antérieures, sous réserve d'une autorisation donnée par l'Assemblée statuant dans sa forme extraordinaire.

L'assemblée générale a fixé à 35 € le prix d'achat maximum hors frais par action.

La part maximale du capital qu'Avanquest Software est susceptible d'acquérir est de 10% du capital social. L'autorisation de rachat a été conférée pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 30 novembre 2009 minuit. Le montant maximal autorisé destiné à la réalisation de ce programme serait, au 31 mars 2008, de 36 747 375 euros dans la limite du montant des réserves disponibles autres que la réserve légale.

4.4.3.1.2. Bilan du programme de rachat

Au titre des programmes de rachat autorisés par les assemblées des 3 octobre 2006 et 30 mai 2007, Avanquest Software a procédé tant à des acquisitions qu'à des cessions de ses propres actions. Au 31 mars 2008, Avanquest Software détenait 48.978 actions propres représentant 0,47% du capital de la société à cette même date (10.499.253 actions en circulation). La valeur comptable du portefeuille au 31 mars 2008 est de 299.745,36€ pour une valeur de marché de 293.868€

Période	Achats	Prix Moyen	Ventes	Prix Moyen
Exercice 2007/2008 (01/01/07 au 31/03/08)	339 992	11,36€	294.014	11,72€
Depuis le début du programme (30/05/07 au 31/03/08)	249.049	9,15€	207 043	9,68€

Le coût de la réalisation du programme en cours est de 47K€ après prise en compte des plus values de cession. Aucune annulation d'actions n'a été effectuée au cours des 24 derniers mois.

Les achats effectués dans le cadre du programme en cours se répartissent comme suit :

- 213.951 actions ont été acquises dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Oddo Corporate Finance, contrat conforme à la charte de déontologie de l'AFEI (Association Française des Entreprises d'Investissement) et dans l'objectif d'animation du marché de l'action Avanquest Software ;
- le solde, soit 35.098 actions a été acquis dans le cadre du programme de rachat d'actions propres et dans l'objectif la remise ou l'échange d'actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société.

4.4.3.2. Pacte d'actionnaires

Un pacte d'actionnaires, avait été conclu le 12 septembre 2003 entre les dirigeants d'Avanquest Software, Messieurs Bruno Vanryb, Roger Politis, Bertrand Michels et Thierry Bonnefoi respectivement Président Directeur Général, Directeur Général Délégué, administrateur et Directeur Financier et les Fonds FCPI Jet Innovation 2, FCPI Jet Innovation 3 FCPI Développement & Innovation représentés par la société Turenne Capital Partenaires et les sociétés Turenne Associés, Euridi et Marco Polo Investissements (aux droits desquels est venu Idi suite à la fusion de ses deux filiales) auxquels sont venus se joindre en date du 9 mars 2004 Messieurs Robert Lang et Andrew Goldstein, respectivement Directeur Général de Avanquest USA Software Inc. et Directeur Général d'Avanquest Deutschland GmbH. Le pacte a fait l'objet de la publication d'un avis de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 22 décembre 2003 (avis AMF 203C2202).

Par courrier en date du 20 mars, les membres du pacte ont informé Avanquest et l'AMF de la fin dudit pacte à la date du 16 janvier 2008 en raison de la perte de la raison d'être de celui-ci résultant de l'importante évolution de la structure de l'actionnariat d'Avanquest Software. La résiliation du pacte a également emporté fin de l'action de concert entre ses signataires. Il est prévu que les stipulations applicables aux investisseurs financiers (Idi et Turenne Capital Partenaires) continuent à s'appliquer uniquement en ce qui concerne l'interdiction qui leur est faite de céder par jour de bourse plus de 15% du volume de transactions enregistrées ce jour là. L'exception à cette interdiction concernant les cessions par application, bloc de titres, contrat optionnel ou toute autre transaction autre qu'une cession sur le marché est maintenue. Les stipulations dont il s'agit continueront de s'appliquer pour une durée de trois ans à compter du 16 janvier 2008.

Avanquest Software n'a pas conclu de convention d'actionnaires avec des tiers pouvant avoir un impact significatif sur le cours de son action.

4.4.4. Mandataires sociaux

Au cours de l'exercice, Monsieur Robert Lang a démissionné de son poste d'administrateur (juillet 2007). Madame Christina Seelye a fait part au Président de sa démission de son mandat d'administrateur en date du 10 juin 2008. Compte tenu du nombre d'administrateurs et de censeurs en fonction, le conseil d'administration propose de ne pas procéder au remplacement de Messieurs Lang et Wright ainsi que de Madame Seelye.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration sont celles prévues par la législation en vigueur, les statuts de la Société et le règlement intérieur du conseil n'y dérogeant pas.

4.4.4.1. Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Président du conseil d'administration :				
Bruno Vanryb	07/03/1988	AGOA 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur Général : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest Software S.A • Président du conseil d'administration : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest France S.A • Administrateur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Emme S.A. 	<ul style="list-style-type: none"> • Président du conseil d'administration : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest UK Ltd ○ Avanquest Software USA, Inc. ○ Avanquest North America, Inc. ○ Avanquest Italia Srl ○ Avanquest ○ Ibérica S.L ○ Avanquest America Inc. ○ BVRP UK Ltd ○ Mediagold UK Ltd ○ IMR UK Ltd • Administrateur : <ul style="list-style-type: none"> ○ The Creative Factory S.A ○ MCI Group Holding S. A
Administrateurs :				
Roger Politis	07/03/1988	AGOA 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur Général Délégué : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest Software S.A • Administrateur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest France S.A ○ Emme S.A 	<ul style="list-style-type: none"> • Administrateur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest UK Ltd ○ Avanquest Software USA Inc. ○ Avanquest North America, Inc. ○ BVRP UK Ltd • Executive Vice President : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest Software USA Inc.

Andrew Goldstein	15/01/2004	AGOA 2010	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • Cogérant : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest Deutschland GmbH • Administrateur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest Italia Srl ○ Avanquest Ibérica S.L ○ Mediagold UK Ltd • Président d'ACOMA Consulting Inc.
Jean-Claude Vrignaud	22/10/1997	AGOA 2009	Aucun	
Bertrand Michels	28/06/2001	AGOA 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Gérant: <ul style="list-style-type: none"> ○ SCI Michels-Peyrot ○ SCI BLC 	Aucun
Gilles Quéru	13/11/2002	AGOA 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Président du Conseil de surveillance : <ul style="list-style-type: none"> ○ Neolane S.A • Co-gérant : <ul style="list-style-type: none"> ○ SCI Mandelieu CHQ ○ L'Eau Belle SARL 	<ul style="list-style-type: none"> • Président Directeur Général <ul style="list-style-type: none"> ○ Maisons du Léman S.A
Roger Bloxberg	30/05/2007	AGOA 2013	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • CEO et administrateur d'Avanquest North America, Inc
Jean Guetta	30/05/2007	AGOA 2013	<ul style="list-style-type: none"> • Président du conseil d'administration : <ul style="list-style-type: none"> ○ Emme S.A. • Administrateur : <ul style="list-style-type: none"> ○ ZLIO S.A. • Membre du conseil de surveillance : <ul style="list-style-type: none"> ○ Banexi Ventures Partners S.A. ○ Eptica S.A. 	Aucun
Censeurs :				
Todd Helfstein	30/05/2007	AGOA 2013	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • Président et administrateur d'Avanquest North America, Inc
François Lombard Représentant permanant de Turenne Capital Partenaires	15/01/2004	AGOA 2010	<ul style="list-style-type: none"> • Président Directeur Général : <ul style="list-style-type: none"> ○ Turenne Capital Partenaires S.A. • Administrateur et Directeur Général Délégué <ul style="list-style-type: none"> ○ Tronchet Associés S.A. • Gérant : <ul style="list-style-type: none"> ○ TCP Gérance I ○ Gérant de Renaissance Financial EURL • Président : <ul style="list-style-type: none"> ○ Turenne Participations S.A. • Membre du conseil de surveillance : <ul style="list-style-type: none"> ○ Trophos S.A. ○ Genfit S.A. • Censeur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Quantel S.A. 	<ul style="list-style-type: none"> • Administrateur <ul style="list-style-type: none"> ○ Ambrilia

4.4.4.2. Rémunérations et avantages de toute nature octroyés aux mandataires sociaux

Le tableau ci-dessous récapitule la rémunération brute totale et les avantages de toutes natures versés ou dus au titre de l'exercice 2007/08 à chaque mandataire social tant par Avanquest Software elle-même que par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce.

Données en €	Rémunérations brutes dues au titre de 2007/08					Rémunérations brutes dues au titre de 2006				
	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	391.224	27.450	9.585	4.000	432.259	277.748	-	14.798	4.000	296.546
Roger Politis	391.224	27.450	7.724	4.000	430.398	277.748	-	12.358	4.000	294.106
Robert Lang*	80.887	-	3.139	2.000	86.026	151.161	23.496	5.438	4.000	184.095
Christina Seelye*	261.984	-	11.171	2.000	275.155	140.807	8.849	21.628	4.000	175.284
Andrew Goldstein	193.050	19.800	25.071	4.000	241.921	154.440	15.000	16.422	4.000	189.862
Bertrand Michels	-	-	-	7.000	7.000	-	-	-	7.000	7.000
Jean-Claude Vrignaud	-	-	-	7.000	7.000	-	-	-	7.000	7.000
Gilles Quéru	-	-	-	7.000	7.000	-	-	-	7.000	7.000
Euridi	-	-	-	-	-	-	-	-	3.500	3.500
Jean Guetta	185.236	-	537	2.333	188.106	-	-	-	-	-
Todd Helfstein	184.362	75.212	-	-	259.574	-	-	-	-	-
Roger Bloxberg	184.362	75.212	-	3 000	262.574	-	-	-	-	-
Turenne Capital Partenaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

*Personnes ayant démissionné de leur mandat à la date de rédaction de ce rapport.

Note : Les rémunérations versées en devises autres que l'euro sont converties au taux moyen de l'exercice.

Ces montants incluent les rémunérations dues au titre de l'exercice 2007/08 (exercice de 15 mois) dont une partie est versée lors de l'exercice suivant. Ainsi les bonus, dont le calcul est basé sur l'atteinte d'objectifs de résultat opérationnel consolidé, ou pour certains dirigeants de filiales sur le résultat d'exploitation de ladite filiale, sont versés au cours du trimestre qui suit la clôture de l'exercice lorsqu'ils sont acquis. De même les jetons de présence rémunérant la participation aux travaux du conseil durant l'année 2007/08, sont versés au début de l'année suivante.

Les conseils d'administration des 10 et 30 mai 2007 ont, sur délégation de l'assemblée générale mixte du 28 mars 2007, attribué gratuitement 47.000 actions gratuites à Monsieur Jean Guetta faisant suite notamment à sa renonciation aux actions Emme qui lui avaient été attribuées gratuitement préalablement à l'offre publique d'acquisition initiée par Avanquest Software sur les actions Emme.

Messieurs Vanryb et Politis bénéficient d'un contrat leur assurant une indemnité de rupture dans l'hypothèse où le conseil d'administration déciderait de les révoquer ou de ne pas renouveler leurs mandats respectifs de président directeur général et directeur général délégué à la suite de la survenance de certains événements comme la prise de participation par un tiers de plus de 20% du capital social de la société ou la réalisation d'une OPA ou d'une OPE. L'indemnité de rupture prévue au contrat varie suivant la date de la survenance de l'évènement déclencheur et la date de la cessation du mandat de la personne concernée. Elle peut atteindre au maximum un montant équivalent à une année de rémunération.

4.4.4.3. Etat récapitulatif des déclarations d'opérations sur titres

Le tableau ci-dessous récapitule pour 2007/08 les déclarations des dirigeants sur opérations sur titres de la Société (art. L. 621-18-2 code monétaire et financier).

	Type de Transaction	Montant
Andrew Goldstein	Vente	138 612,09 €
Robert Lang ¹	Vente	190 000,00 €
Olivier Wright ²	Vente	237 700,29 €
Total	Ventes	566 312,38 €

¹ Monsieur Lang a démissionné de son mandat d'administrateur en juillet 2007

² Monsieur Wright a démissionné de son mandat de censeur en novembre 2007

4.4.5. Commissaires aux comptes

4.4.5.1. Commissaires aux comptes titulaires

APLITEC

44 Quai de Jemmapes, 75010 Paris

Nommée le 12 février 1998 pour une durée de six exercices. Le mandat de la société Aplitec a été renouvelé pour une durée de six exercices supplémentaires par l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2004, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010.

Aplitec est représentée par Mr Pierre Laot.

Ernst & Young Audit,

Tour Ernst & Young, 11 allée de l'Arche, 92037 Paris-la Défense cedex.

Nommée le 30 mai 2006 pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Ernst&Young Audit est représentée par Madame Any Antola.

4.4.5.2. Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Jean-Pierre Larroze

44 Quai de Jemmapes, 75010 PARIS

Nommé le 27 mai 2004 pour une durée de six exercices. Le mandat de Monsieur Larroze arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010.

Auditex

Tour Ernst & Young, 11 allée de l'Arche, 92037 Paris-la Défense cedex.

Nommée le 30 mai 2006 pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

4.4.6. Règles régissant la modification des statuts

Les règles applicables à la modification des statuts sont celles prévues par la législation en vigueur.

4.4.7. Dividende

La société n'a jamais distribué de dividendes sur ses actions. Conformément à la politique qui avait été communiquée lors de l'introduction en bourse, la société a l'intention de réinvestir ses bénéfices pour financer sa croissance et n'anticipe pas de distribuer de dividendes à court terme. Cette position pourra néanmoins être revue chaque année.

En application des dispositions de l'article 2277 du code civil, les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de leur date de mise en paiement sont prescrits au profit de l'état.

4.4.8. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Certains accords commerciaux ou financiers conclus par la Société ou certaines sociétés du groupe prévoient des clauses de résiliation en cas de changement de contrôle. Les dispositions de ces accords, voire pour certains, leur existence même sont couvertes par des dispositions relatives à la confidentialité dont la violation serait susceptible de porter gravement aux intérêts de la Société en raison du risque induit de résiliation pour faute desdits accords. Néanmoins, en cas d'offre publique, ces éléments devraient avoir une incidence relativement faible.

4.4.9. Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de la Société il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société ou du groupe.

4.4.10. Avis du comité d'entreprise

Conformément à la loi, la direction d'Avanquest Software a communiqué en temps utile au comité d'entreprise les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2008, le projet de résolutions, le présent rapport ainsi que celui des commissaires aux comptes.

Le comité d'entreprise n'a pas fait d'observation particulière sur les documents qui lui ont été présentés.

4.4.11. Participation des salariés au capital de la société

Compte tenu du résultat fiscal de la société, l'accord de participation n'a pas trouvé à s'appliquer au titre de cet exercice.

Au 31 mars 2008, le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du code de commerce ne détenait aucune action de Avanquest Software dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise prévu par les articles L.3331-1 et suivants du code du travail. De même, aucune action n'était détenue dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise régis par les articles L.214-39 et L.214-40 du code monétaire et financier par les salariés et anciens salariés de Avanquest Software.

4.4.12. Inventaire des valeurs mobilières

Type de valeurs mobilières	Quantité au 31/12/06	Valeur totale d'achat en k€	Valeur en K€ Au 31/03/08
Actions propres – Contrat de liquidité	13 880 Variations : Achats : 304 894 Cessions : 294 014	83	83
Actions propres – Objectif	35 098	221	221
Sicav françaises	16 269	955	1 008
		Total	1 302

4.4.13. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Date d'arrêté	31/03/2008	31/12/06	31/12/05	31/12/04	31/12/03
Durée de l'exercice	15 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en €)	10 499 253	6 939 103	6 588 880	5 766 539	4 718 305
Nombre d'actions					
-ordinaires	10 499 253	6 939 103	6 588 880	5 766 539	4 718 305
-à dividende prioritaire	-				
Nombre maximum d'actions à créer					
-par conversion d'obligations	-	-	-	-	452 500
-par droit de souscription	3 560 150	1 385 154	1 106 342	1 756 813	1 465 943
Opérations et résultats (chiffres en €)					
Chiffre d'affaires hors taxes	18 080 644	22 102 453	23 569 871	17 672 815	13 208 083
Résultat avant impôts, participation dotations, amortissements et provisions	(3 097 006)	3 163 717	5 792 109	5 265 764	1 056 864
Impôts sur les bénéfices	(1 486 737)	37 126	1 221 322	(63 997)	-
Participation des salariés	-		-	-	-
Dotations, amortissements et provisions	30 368 067	2 169 912	(259 095)	1 295 943	2 014 017
Résultat net	(31 978 336)	956.679	4 829 882	4 033 818	-957 153
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par action (chiffres en €)					
Résultat après impôt, participation,avant dot.amortissements, provisions	(0,15)	0,45	0,69	0,92	0,22
Résultat après impôt, participation,dot. Amortissements et provisions	(3,05)	0,14	0,73	0,70	-0,20
Dividende attribué	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés	108	105	89	77	72
Masse salariale (en €)	6 511 702	4 725 238	4 501 761	3 805 781	3 456 819
Sommes versées en avantages sociaux (en €) (sécurité soc., œuvres sociales...)	3 246 279	2 386 181	2 132 297	1 885 147	1 670 245

4.5. Informations sociales et relatives à l'environnement

4.5.1. Informations sociales

4.5.1.1. Effectif moyen 2007/08 d'Avanquest Software

Catégorie	Effectif
Employés	53
Ingénieurs et cadres	50
Dirigeants	5
Total	108

Au cours de l'exercice, Avanquest Software a procédé à 48 embauches (24 CDI et 24 CDD) en 15 mois.

Avanquest Software, comme ses concurrents, est dépendante de ses équipes de professionnels. Les embaucher et les garder peut se révéler difficile dans un contexte concurrentiel. Pourtant Avanquest Software a su fidéliser une partie importante des ses ressources humaines. En effet, au 31 mars 2008, 59% des salariés d'Avanquest Software avait plus de trois ans d'ancienneté et 46% plus de cinq ans alors que le secteur informatique est un secteur au sein duquel les salariés sont très mobiles et changent fréquemment d'employeur.

Au cours de l'exercice 42 salariés ont quitté Avanquest Software. 41% ont quitté l'entreprise en raison de la fin de leur contrat de travail à durée déterminée ou à l'issue de leur période d'essai. 38% ont démissionné. La Société a procédé à 8 licenciements (4 pour motif personnel et 4 pour motif économique). La majorité des collaborateurs de la Société étant des cadres et un système d'horaires variables ayant été mis en place, il n'y a pas d'heures supplémentaires.

Le nombre moyen mensuel de travailleur temporaire chez Avanquest Software est de 2,2 représentant un total de 458 jours sur l'année.

4.5.1.2. Organisation du temps de travail

Un accord sur les 35 heures a été conclu entre les organes représentatifs du personnel et Avanquest Software en 2000. Sauf dispositions particulières, cet accord prévoit un temps de travail effectif de 37 heures hebdomadaires pour les salariés travaillant à temps plein. Chaque salarié bénéficie d'un jour de congé supplémentaire par mois (à l'exception du mois de mai) au titre de la réduction du temps de travail.

Avanquest Software a mis en place un système d'horaires variables avec deux tranches libres, une le matin et une le soir.

Le taux d'absentéisme des collaborateurs d'Avanquest Software est assez faible (4%). 30% des absences au cours de l'exercice l'ont été pour maladie le solde correspondant à des congés maternité, paternité ou exceptionnel.

4.5.1.3. Politique salariale

Le montant de la masse salariale (salaires et traitements) s'élève à 6.512 K€ au 31 mars 2008, soit 36% du chiffre d'affaires (contre 21% l'exercice précédent). Dans le cadre d'une politique de maîtrise des coûts, les salaires n'ont pas fait l'objet d'actualisation au cours de l'exercice. Les augmentations sont toujours accordées en respectant les principes d'équité entre les salariés et de préservation de la compétitivité de l'entreprise. Des augmentations générales annuelles sont accordées, accompagnées d'augmentations individuelles liées à l'évolution des fonctions, à la réalisation d'objectifs ou pour récompenser des performances.

La majorité des cadres et employés de la Société sont associés aux résultats de l'entreprise par la mise en place d'un régime d'options de souscription d'actions qui a pour but de les encourager, mais aussi de les retenir et motiver. En 2005, la direction du groupe a décidé d'intéresser l'ensemble de ses salariés aux résultats. En France, cette décision s'est traduite par la mise en place d'accords d'intéressement au sein d'Avanquest Software et d'Avanquest France. Ces accords prévoient le paiement d'un intéressement basé sur l'atteinte de seuil de résultat d'exploitation consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé.

En outre les salariés d'Avanquest Software bénéficient de l'accord de participation prévu par les textes.

Le montant des charges sociales au titre de 2007/08 s'élève à 3.246 K€ ce qui représente une masse salariale totale (charges + rémunérations) de 9.758 K€ soit 54% du chiffre d'affaires de l'exercice (contre 33% l'exercice précédent, en raison notamment de la baisse de 18% du chiffre d'affaires de la Société).

Comme il a déjà été indiqué, l'accord de participation n'a pas trouvé à s'appliquer au titre de l'exercice 2007/08 en raison du résultat fiscal de la Société et la Société n'a pas mis en place de plan d'épargne entreprise.

Bien que le secteur informatique soit un secteur fortement masculinisé, Avanquest Software a toujours été soucieux de développer et de préserver l'égalité professionnelle entre hommes et femmes.

A fonction égale et/ou à niveau de responsabilité équivalent, les hommes et les femmes d'Avanquest Software bénéficient des mêmes avantages salariaux et évolutions de carrière.

4.5.1.4. Relations professionnelles et accords collectifs

Il n'y a pas d'accord collectif en vigueur chez Avanquest Software en dehors de l'accord 35 heures et de l'accord d'intéressement.

Les relations professionnelles au sein de la Société sont assurées au travers de trois institutions : le comité d'entreprise, les délégués du personnel et le comité d'hygiène et de sécurité dans les conditions de travail. Les deux premiers se réunissent mensuellement et le dernier trimestriellement.

Le comité d'entreprise d'Avanquest Software, encouragé par la direction de la Société, est très actif dans le domaine social et culturel. A titre d'exemple, le comité organise chaque année un week-end au ski, une activité culturelle ou sportive telle que la visite d'une capitale européenne.

En dehors de ces activités, les salariés d'Avanquest Software se regroupent au moins une fois par an lors d'une soirée organisée à l'initiative de la direction. Cette soirée est l'occasion pour la direction de présenter un bilan de l'activité et d'indiquer les perspectives et futures orientations du groupe tout en préservant le caractère avant tout festif de l'évènement.

Enfin, les salariés de la Société ont accès à un intranet sur lequel l'ensemble des informations relatives à la Société et au groupe est mis à leur disposition et sur lequel notamment ils peuvent notamment gérer leurs congés.

4.5.1.5. Hygiène et sécurité

L'activité d'Avanquest Software n'est pas par nature une activité entraînant des risques spécifiques pour les salariés que ce soit en matière d'hygiène ou de sécurité. Le principal risque en matière de sécurité pour les salariés d'Avanquest Software est l'accident de trajet de leur domicile à leur lieu de travail.

Néanmoins, un comité d'hygiène et de sécurité composé des délégués du personnel se réunit trimestriellement pour traiter des problématiques en matière d'hygiène et de sécurité au sein de l'entreprise.

4.5.1.6. Formation

Avanquest Software s'attache à prendre en compte le facteur humain qui contribue à la création de valeur ajoutée et représente un facteur clé de la compétitivité du Groupe. La Société engage des dépenses de formation s'adressant potentiellement à l'ensemble de ses salariés. Des programmes spécifiques sont définis en fonction des besoins identifiés (formations techniques, mise à niveau de compétence, apprentissage de langues étrangères, stage de management...) et des contraintes légales.

Avanquest Software dépense chaque année la totalité de son budget formation. Avanquest Software a largement investi dans la formation de ses salariés en excédant le seuil de ses obligations représentant 0,9% de sa masse salariale. Avanquest Software a dépensé au cours de l'exercice 1,6% du montant de sa masse salariale en formation. Un bilan annuel des formations ainsi qu'un projet de budget sont dressés et soumis au comité d'entreprise qui fait part de ses suggestions.

4.5.1.7. Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Au cours de l'exercice, Avanquest Software n'a employé aucun travailleur handicapé.

4.5.1.8. Œuvres sociales

Avanquest Software contribue au budget social et culturel du comité d'entreprise ce qui permet à celui-ci d'être très actif et d'organiser notamment des séjours de loisirs, des rencontres sportives ou des soirées. Ces évènements permettent aux salariés de mieux se connaître et de développer un véritable esprit d'entreprise.

Les salariés d'Avanquest Software bénéficient de tickets restaurant et d'un restaurant d'entreprise. Ils bénéficient surtout d'une couverture des frais de santé et maladie ainsi que d'une prévoyance dont 100% du coût est pris en charge par la Société pour les ETAM.

4.5.1.9. Sous-traitance

Avanquest Software et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plus de 300 fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de disquettes et cédérom pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports. L'ensemble de ces sous-traitants est implanté soit au sein de l'Union Européenne soit aux Etats-Unis. Par conséquent, les législations de ces pays assurant une protection aux travailleurs conformes aux dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, Avanquest Software estime qu'aucune politique spécifique en la matière ne doit être mise en place pour l'instant.

Néanmoins, le Groupe Avanquest Software dispose, en Chine Populaire, d'un centre de développement composé d'une équipe de développeurs. L'ouverture de ce centre au moyen d'un accord de sous-traitance avec sa filiale Avanquest Publishing USA a été strictement encadrée par Avanquest Software. Par contrat, il a été imposé que soient strictement appliqués les principes des conventions fondamentales de l'O.I.T et plus particulièrement au regard du travail des enfants. En 2005, l'entité chinoise devenue Avanquest China est devenue une filiale directe d'Avanquest Software renforçant ainsi le contrôle qu'exerce la direction du groupe tant sur les conditions de

travail que sur le respect de la réglementation internationale. Les salariés chinois, qui sont basés à Shanghai, sont visités plusieurs fois par an par un membre de la direction du groupe afin de s'assurer notamment du respect des principes de développement durable en vigueur au sein du groupe.

4.5.2. Informations relatives à l'environnement

Tant l'activité d'Avanquest Software que celle de ses filiales n'a pas d'impact ou un impact marginal sur l'environnement. En effet, traditionnellement l'activité d'Avanquest Software est une activité tertiaire qui par nature n'a pas d'impact sur l'environnement.

4.6. Conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce régulièrement autorisées par le conseil d'administration.

Vos commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à ce sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial.

4.7. Quitus

Enfin, nous vous demandons de donner quitus entier et définitif aux administrateurs et aux commissaires aux comptes de l'exécution de leurs mandats pendant l'exercice écoulé.

Le conseil d'administration vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

Pour le conseil d'administration.

Bruno Vanryb

Président Directeur Général

Annexe 1 - Tableau synoptique des délégations de pouvoirs et de compétence au conseil d'administration (AGM du 28/03/07)

Résolution	Objet	Type de valeurs mobilières	Prix d'émission	Plafond Individuel	Plafond Global	Durée	Utilisation (U) Solde (S)
4 ^{ème}	Augmentation avec droit préférentiel de souscription	Toutes à l'exception des valeurs mobilières donnant accès à des titres de créances	A déterminer par le conseil d'administration	2M€ pour les titres de capital 4M€ pour les titres de créances donnant accès à des titres de capital	(9^{ème} résolution) 5M€ pour les titres de capital 4M€ pour les titres de créances donnant accès à des titres de capital	26 mois	U : Ø S : 2M€
5 ^{ème}	Augmentation sans droit préférentiel de souscription	Toutes à l'exception des valeurs mobilières donnant accès à des titres de créances	Art. L. 225-136 1° c. com Moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse avec décote éventuelle maximale de 5%	5M€ pour les titres de capital 4M€ pour les titres de créances donnant accès à des titres de capital	5M€ pour les titres de capital 4M€ pour les titres de créances donnant accès à des titres de capital	26 mois	U : Ø S : 2 353 27€
6 ^{ème}	Faculté de sur-allocation dans le cadre des 4 ^{ème} et 5 ^{ème} résolutions	Cf. 4 ^{ème} et 5 ^{ème} résolutions	Cf. 4 ^{ème} et 5 ^{ème} résolutions	Cf. 4 ^{ème} et 5 ^{ème} résolutions	5M€ pour les titres de capital 4M€ pour les titres de créances donnant accès à des titres de capital	26 mois	U : Ø S : N.A
7 ^{ème}	Initiation d'une OPE	Toutes à l'exception des valeurs mobilières donnant accès à des titres de créances	A déterminer par le conseil d'administration sur les bases de valorisation retenues par les parties	3M€ pour les titres de capital s'impute sur la 5 ^{ème} résolution 4M€ pour les titres de créances donnant accès à des titres de capital	5M€ pour les titres de capital 4M€ pour les titres de créances donnant accès à des titres de capital	26 mois	U : 2 646 773€ S : 558 873 €
8 ^{ème}	Emission de valeurs mobilières sous-jacentes de titres émis par des filiales	Toutes à l'exception des valeurs mobilières donnant accès à des titres de créances	Cf. 5 ^{ème} résolution	2M€ pour les titres de capital s'impute sur la 5 ^{ème} résolution	5M€ pour les titres de capital 4M€ pour les titres de créances donnant accès à des titres de capital	26 mois	U : Ø S : 2 353 27€
10 ^{ème}	Emission de titres de créances	Toutes valeurs mobilières donnant accès à des titres de créance	A déterminer par le conseil d'administration	4M€	N.A	26 mois	U : Ø S : 4M€
11 ^{ème}	Incorporation de réserves	Actions gratuites	N.A	2M€	N.A	26 mois	U : Ø S : 2M€
12 ^{ème}	Rémunération d'apports de titres de capital	Toutes à l'exception des valeurs mobilières donnant accès à des titres de créances	A déterminer par le conseil d'administration sur les bases de valorisation retenues par les parties	10% du capital à la date de l'assemblée	N.A	26 mois	U : Ø S : 10%
15 ^{ème}	Attribution gratuite d'actions	Actions ordinaires	NA	220.000€	NA	38 mois	U : 168 500 S : 51 500
17 ^{ème}	BSA Direction Générale	Bons de souscription d'actions (BSA) conditionnels et incessibles Actions ordinaires	BSA : 5% du prix de souscription de l'action Actions ordinaires : moyenne des cours de clôture de la période allant du 1 ^{er} février 2007 inclus au 27 mars 2007 inclus.	250.000€	N.A	18 mois pour les BSA et 5 ans pour les actions	U : 250 000 S : 0

